



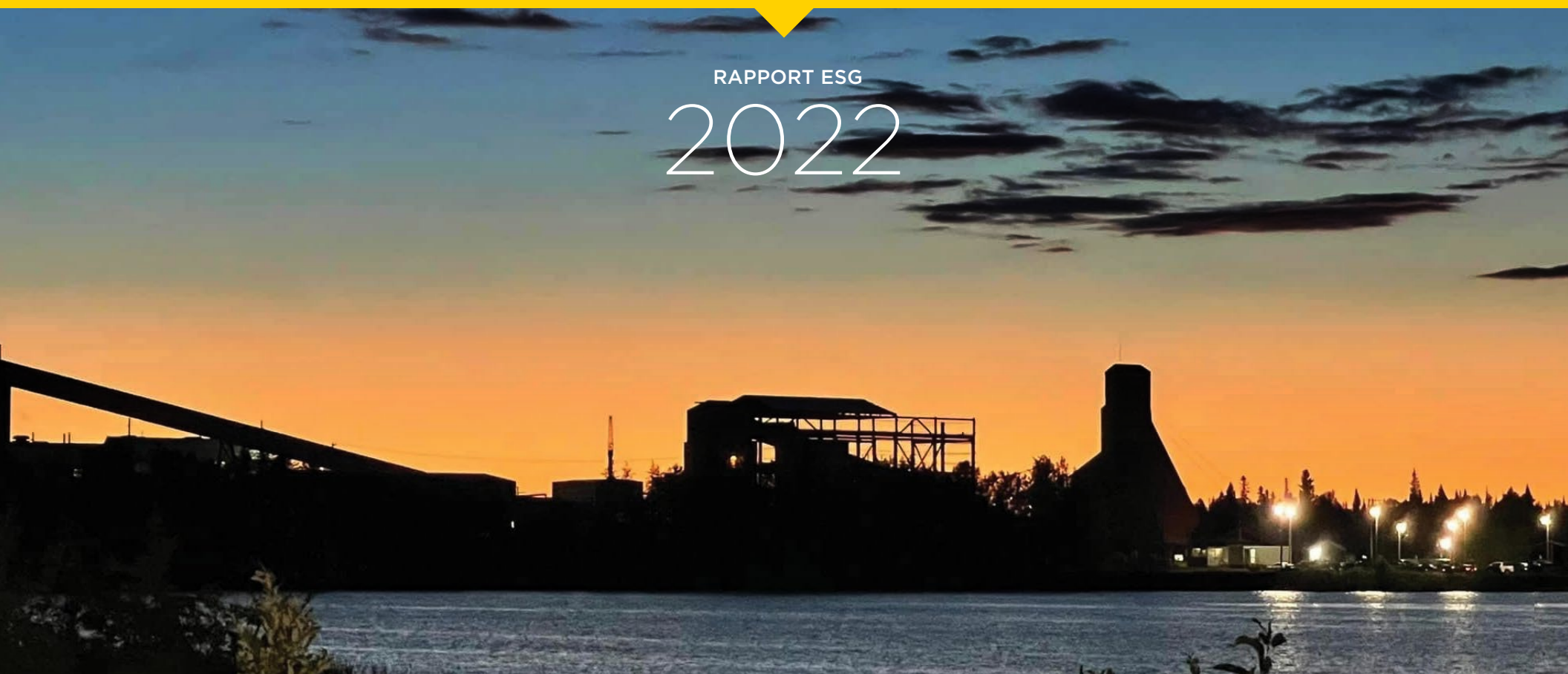
**WESDOME**

# BÂTIR UN AVENIR DURABLE



RAPPORT ESG

2022



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT DU CONSEIL</b>	<b>2</b>	Kiena	37	Santé et sécurité	60
<b>À PROPOS DE WESDOME</b>	<b>4</b>	Performance de 2022	39	Planification des interventions d'urgence et sauvetage minier	62
Faits saillants sur la Société	5	<b>Gestion des déchets et des matières dangereuses</b>	40	Performance de 2022	63
Nos lieux d'activités   Complexe Eagle River	7	Gestion des stériles	40	<b>Relations avec la communauté</b>	65
Nos lieux d'activités   Complexe Kiena	8	Gestion du cyanure	41	Mécanismes et règlement des griefs	66
Exploration	9	Gestion des déversements	41	Investir dans nos communautés	66
<b>ENJEUX ESG : FAITS SAILLANTS DE 2022</b>	<b>11</b>	Déchets non dangereux	42	Performance de 2022	66
<b>À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT</b>	<b>12</b>	Déchets dangereux	43	<b>Relations avec les peuples autochtones</b>	68
Nos principaux facteurs ESG	13	Performance de 2022	43	Ententes avec les peuples autochtones	68
Notre stratégie ESG	14	<b>Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques</b>	45	Consultations avec les peuples autochtones	68
<b>NOS OBJECTIFS ESG</b>	<b>17</b>	Réduction des émissions de GES	45	Performance de 2022	69
<b>GOVERNANCE</b>	<b>18</b>	Changements climatiques	46	<b>Chaîne d'approvisionnement</b>	70
Structure de l'actionariat	19	Résultats de l'évaluation des risques climatiques	47	Performance de 2022	72
Diversité du Conseil	19	Performance de 2022	48	<b>Gestion de la main-d'œuvre</b>	73
Comités du Conseil	21	<b>Gestion de l'énergie</b>	50	Gestion du travail et respect des droits des employés	74
Surveillance des enjeux ESG	22	Eagle River	51	Droits de la personne	75
Organigramme de la surveillance des enjeux ESG	23	Kiena	51	Rémunération et avantages sociaux compétitifs	75
Gestion des risques ESG	25	Performance de 2022	51	<b>Gestion du rendement et développement de carrière</b>	76
Rémunération des dirigeants	25	<b>Qualité de l'air</b>	53	Possibilités de formation	77
Ligne de dénonciation	26	Évaluation et contrôle de la qualité de l'air	54	Équité, diversité et inclusion	78
Conformité	26	Réduction des poussières	54	Engagement des employés	79
Cybersécurité et systèmes d'information	27	Gestion du bruit	54	Santé et bien-être	80
Rapports au titre de la LMTSE	27	Performance de 2022	55	Performance de 2022	80
<b>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>28</b>	<b>Utilisation du sol, biodiversité et fermeture de mines</b>	56	Roulement	80
Plans de gestion et de surveillance de l'environnement	29	Évaluation et surveillance des impacts sur la biodiversité	56	<b>TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB</b>	82
Cadre réglementaire	30	Fermeture de mine et remise en état progressive	58	<b>INDEX TCFD (GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES)</b>	89
<b>Gestion de l'eau et des effluents</b>	<b>31</b>	Potentiel de drainage des roches acides	58	<b>INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ</b>	90
Eagle River	32	Performance de 2022	58	Déclarations de mise en garde	90
Kiena	33	<b>PERFORMANCE SOCIALE</b>	59		
Performance de 2022	34				
<b>Gestion des résidus</b>	<b>36</b>				
Eagle River	37				

Nous remercions tous les employés d'Eagle River et de Kiena qui nous ont gracieusement permis d'utiliser leur photographie dans le présent rapport.

# MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le fait marquant de l'année a sans aucun doute été le redémarrage de la production commerciale à notre complexe Kiena, qui a été conçu dès le départ dans une optique de développement durable et de responsabilité environnementale. Parallèlement au redémarrage, nous avons entrepris d'améliorer nos relations avec les communautés et nos activités de gestion environnementale, et nous sommes fiers d'avoir traversé la première année complète d'exploitation sans griefs externes et sans incident environnemental significatif.



## ENGAGÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bienvenue au quatrième rapport annuel ESG de Wesdome. Malgré les défis opérationnels auxquels nous avons été confrontés en 2022, nous demeurons déterminés à atteindre les objectifs d'une exploitation minière responsable et durable. Comme vous le constaterez, nous avons fait de réels progrès en 2022. Nous avons commencé à travailler sur le climat à Eagle River et à Kiena, nous avons pris des mesures pour préparer la mise en œuvre du programme *Vers le développement minier durable (VDMD)* de l'Association minière du Canada (AMC) et nous avons communiqué pour la première fois des informations au CDP.

## PROGRÈS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le fait marquant de l'année a sans aucun doute été le redémarrage de la production commerciale à notre complexe Kiena, qui a été conçu dès le départ dans une

optique de développement durable et de responsabilité environnementale. Parallèlement au redémarrage, nous avons entrepris d'améliorer nos relations avec les communautés et nos activités de gestion environnementale, et nous avons traversé la première année complète d'exploitation sans griefs externes et sans incident environnemental significatif.

Notre stratégie ESG à l'échelle de la société est axée sur la création d'une base solide de conformité pour mettre en œuvre les bonnes pratiques de l'industrie relativement aux principaux facteurs ESG de nos activités, tout en développant une solide culture d'exploitation minière responsable dans l'ensemble de l'organisation. Comme vous le verrez dans le présent rapport, notre performance environnementale s'est améliorée par rapport à 2021, en grande partie en raison d'une éducation et d'une formation accrues en matière de gestion et de réponse aux incidents, dispensées par nos équipes environnementales renforcées sur les sites. Nous avons également mené des évaluations du risque climatique sur les deux sites d'exploitation et nous

travaillerons en 2023 à intégrer le risque climatique dans notre processus d'évaluation du risque d'entreprise.

Sur nos deux sites miniers et au siège social, nous évaluons les risques ESG sur une base trimestrielle. Les résultats sont révisés par deux comités du Conseil: le comité technique, de la sécurité et du développement durable et le comité d'audit. Nous visons continuellement à améliorer notre formation, notre communication et notre éducation en matière d'ESG. Les critères de performance environnementale et sociale sont pris en compte dans notre tableau de bord des performances de l'entreprise, qui est lié à la rémunération des dirigeants. En 2022, nous avons continué à intégrer l'évaluation des facteurs ESG dans la planification et la budgétisation de nos projets d'investissement, ainsi que dans l'évaluation des entrepreneurs. En 2023, nous intégrerons des cibles et des objectifs ESG dans les tableaux de bord de performance de chaque site minier.

L'embauche stratégique et les promotions soutenant notre engagement ESG ont également été démontrées



en 2022: Joanna Miller a été promue de directrice à vice-présidente, développement durable et environnement, reflétant l'importance que nous accordons à l'instauration d'une culture d'entreprise en matière d'exploitation minière responsable. Notre nouveau chef des opérations, Frédéric Langevin, s'emploie déjà à intégrer le développement durable dans l'ensemble de nos activités.

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

À Kiena, en préparation du redémarrage, nous avons entamé certains aspects du programme VDMD de l'AMC, y compris les relations avec les autochtones et les communautés, la gestion des résidus, la gestion de crise et la planification des communications, ainsi que les protocoles relatifs aux changements climatiques. Nous avons formé le comité de gestion de l'énergie et des émissions qui s'est réuni et continuera de se réunir à chaque trimestre en 2023, et nous avons effectué un audit de la gestion des déchets à l'échelle du site, dont les conclusions sont présentement appliquées pour augmenter le recyclage et détourner les déchets des sites d'enfouissement.

D'ici la fin de l'année, les travaux prévus sur le parc à résidus de Kiena étaient achevés à 90 %, y compris le mélange du sol en profondeur pour améliorer la stabilité des structures des murs de barrage. Nous avons réalisé une analyse de rupture de barrage, organisé un atelier d'évaluation des risques et nommé un ingénieur responsable du parc à résidus. En 2023, nous terminerons la mise en place des stériles et construirons deux déversoirs dans le parc à résidus. J'ai également le plaisir d'annoncer que l'Association minière du Québec a décerné à Wesdome le *Prix de distinction environnementale 2022* pour la qualité du travail effectué sur le parc à résidus.

À Eagle River, nous avons mis à jour le plan de gestion de l'énergie et lancé des projets d'optimisation énergétique qui se poursuivront en 2023. La gestion des résidus a continué d'être une priorité en 2022, avec la première étape d'un rehaussement de barrage achevée

à la fin de l'année. Nous avons également réalisé une analyse des brèches dans le parc à résidus, organisé un atelier d'évaluation des risques, mis à jour le manuel d'exploitation, de surveillance et de maintenance des installations, et nommé un ingénieur responsable du parc à résidus. En outre, en consultation avec les peuples autochtones, les travaux de planification d'un nouveau parc à résidus ont commencé.

Les deux sites ont réalisé des évaluations de l'inventaire des GES et construit des modèles de prévision des émissions qui nous aideront à identifier, évaluer et mesurer les initiatives de réduction.

## SOUTENIR NOS GENS

À mesure que Wesdome poursuit sa croissance, nous accordons de plus en plus d'importance à la communication et à l'engagement des employés. En 2022, nous avons organisé une assemblée publique à l'échelle de la société, un événement que nous poursuivrons à l'avenir, et nous avons mené deux sondages auprès des employés qui ont généré une rétroaction qui guidera la prise de décision future. Nous avons lancé WesNet, un site intranet sécurisé destiné à améliorer la communication et le partage d'informations entre les employés, et nous avons formé un comité de diversité et d'inclusion à l'échelle de la société qui nous guidera dans l'élaboration de politiques et de programmes.

## RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Afin de maintenir et d'améliorer nos liens avec les communautés locales et les peuples autochtones, nous avons continué à investir dans les communautés en 2022. Nous avons soutenu diverses organisations communautaires, en mettant l'accent sur les soins de santé et l'éducation. Les coordinateurs des relations communautaires nouvellement embauchés sur les deux sites s'efforcent de veiller à ce que nos programmes d'engagement et de consultation

communautaires soient solides et inclusifs. En 2023, nos équipes communautaires mettront à jour nos plans d'engagement des parties prenantes et des peuples autochtones, et développeront de nouveaux programmes tout en assurant des améliorations continues à mesure que nous avançons.

À Eagle River, nous consultons régulièrement les peuples autochtones concernés sur les activités de la mine par le biais de réunions, de présentations et de visites du site. En 2022, nous avons attribué un important contrat de services de campement à une entreprise basée dans le nord de l'Ontario, en partenariat avec un groupe autochtone local.

À Kiena, les échanges de notre comité de suivi communautaire avec les communautés locales et autochtones sur l'avancement du projet, les questions environnementales et les possibilités d'emploi se sont poursuivis avec un succès encourageant. Tout au long de 2022, ces forums de consultation ont permis de recueillir des informations précieuses sur l'exploitation du projet, et je suis heureux d'annoncer qu'au cours d'une année d'activité intense, aucun problème n'a été signalé.

## EN CONCLUSION

Il s'agit d'une période excitante pour Wesdome ! Nous sommes sur le point de devenir le prochain producteur d'or intermédiaire du Canada et nous demeurons engagés en faveur de l'exploitation minière durable et responsable et de l'avancement de la mise en œuvre du programme VDMD de l'AMC. J'aimerais remercier les gens de Wesdome pour leurs efforts, leur dévouement et leur professionnalisme, ainsi que le Conseil pour son soutien continu. Ensemble, nous bâtissons une Wesdome forte, motivée et durable.

**Warwick Morley-Jepson**  
Président du Conseil



# À PROPOS DE WESDOME

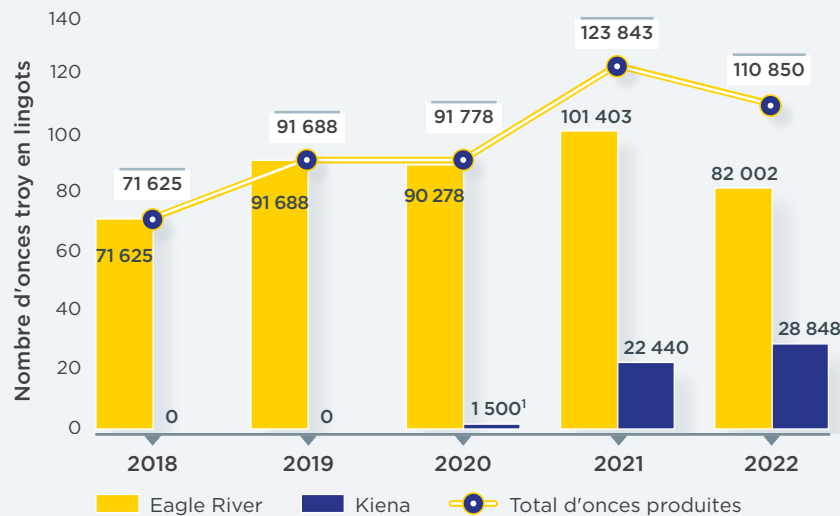
Mines d'Or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou la « Société ») est une société minière aurifère canadienne qui exploite deux mines d'or souterraines, le complexe Eagle River (Eagle River) et le complexe Kiena (Kiena). La Société exploite des mines d'or au Canada depuis plus de 30 ans.

Le siège social de Wesdome est situé à Toronto, en Ontario. Au 31 décembre 2022, la Société comptait 522 employés à temps plein, 27 employés contractuels et à temps partiel et 379 entrepreneurs, pour un effectif total de 928 personnes travaillant dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Wesdome est cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « WDO » et compte environ 140 millions d'actions émises et en circulation.



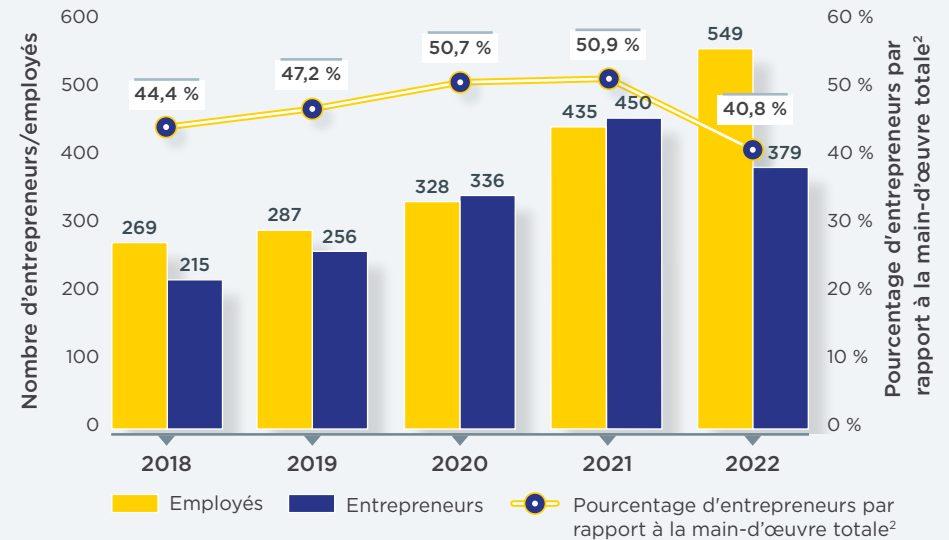
La Société détient également une participation dans le gisement d'or de Moss Lake, après avoir conclu une entente d'achat définitive avec Goldshore Resources Inc. en 2021.

## APERÇU DE LA PRODUCTION



<sup>1</sup> Onces en pré-production

## ENTREPRENEURS EN POURCENTAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE



<sup>2</sup> La main-d'œuvre représente le nombre total d'employés de Wesdome, y compris ceux du siège social et tous les entrepreneurs rattachés à la société.

## FAITS SAILLANTS SUR LA SOCIÉTÉ

Société minière aurifère  
centrée sur le Canada

110 850 onces d'or  
produites en 2022

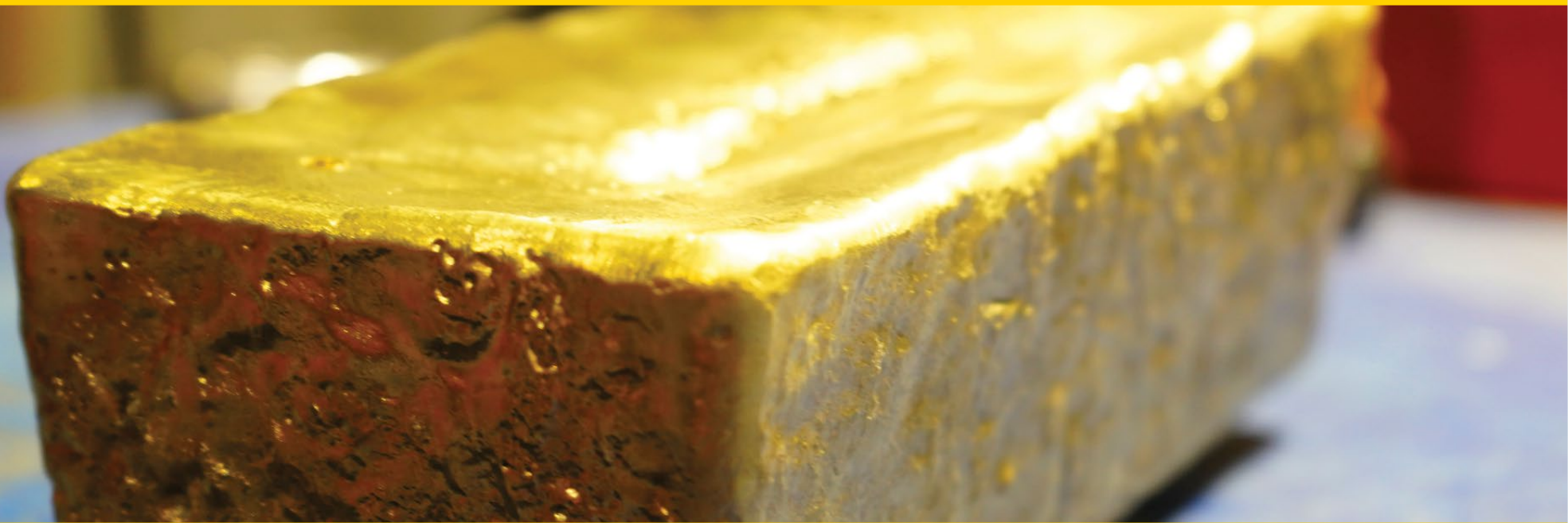
Siège social à  
Toronto, en Ontario

82 002 onces d'or  
à Eagle River, en Ontario

28 848 onces d'or  
à Kiena, au Québec

522  
employés à temps plein

Production commerciale  
atteinte à Kiena le 1er décembre 2022





## Notre mission

Wesdome s'engage à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes en tirant parti de ses actifs et en développant un portefeuille de projets sûrs, responsables et à haut rendement.



## Notre vision

Bâtir le prochain producteur d'or de niveau intermédiaire du Canada d'ici 2025.



## Nos valeurs

Sécurité tous les jours  
Travail d'équipe  
Agir de manière responsable  
Respect, honnêteté et confiance  
S'efforcer d'atteindre l'excellence



### Notre plan stratégique repose sur cinq piliers :

1. L'exploitation minière responsable
2. Un lieu de travail de choix
3. Un investissement de choix
4. La durabilité opérationnelle et l'excellence de l'exploration
5. La pérennité financière et la rentabilité

### Le plan est soutenu par plusieurs avantages concurrentiels :

- ▶ Exploiter de manière efficace
- ▶ Saisir les opportunités de croissance organique
- ▶ S'adapter au changement et aux défis
- ▶ Adopter la diversité

Pour faire avancer notre plan stratégique, notre équipe de haute direction, nos directeurs des mines et notre conseil d'administration collaborent de manière fréquente et organisent chaque année une session de planification stratégique au cours de laquelle nous fixons les priorités pour l'année à venir. Depuis 2021, et chaque année depuis, une grande partie du temps est consacrée à des discussions sur notre programme ESG – succès et défis – puisque nous demeurons concentrés sur l'intégration des enjeux ESG dans tous les aspects de nos activités et de nos processus de prise de décision.



## NOS LIEUX D'ACTIVITÉS

# COMPLEXE EAGLE RIVER

Eagle River est situé sur la rive nord du lac Supérieur, à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario. La propriété est située dans les Algoma Highlands, un plateau accidenté situé à environ 320 m au-dessus du lac, avec des drainages nord-sud alimentés par des affluents s'écoulant vers le sud-est et le sud-ouest.

Eagle River comprend deux mines d'or : la mine souterraine Eagle, en production depuis 1995, et la mine à ciel ouvert Mishi (Mishi), en production de 2002 à 2020. Les deux mines sont dotées d'infrastructures minières standard et alimentent l'usine Eagle River, une usine de traitement sur place d'une capacité autorisée de 1 200 tonnes par jour. Tout au long de 2022, la majorité du minerai traité par l'usine provenait de la mine, avec moins de 25 000 tonnes provenant de la pile de stockage restante de Mishi. Eagle River a produit 82 002 onces d'or en 2022 et, au 31 décembre 2022, le complexe comptait un effectif total de 503 personnes : 311 employés à temps plein, 22 employés contractuels et 170 entrepreneurs. Trois camps abritent la main-d'œuvre de la mine, la majorité d'entre eux travaillant selon un horaire de rotation.





## NOS LIEUX D'ACTIVITÉS

# COMPLEXE KIENA

Kiena, à Val-d'Or, au Québec, est une mine entièrement autorisée, anciennement en exploitation, avec trois concessions minières couvrant une superficie totale de 7 047 hectares. Kiena comprend un puits de production de 930 mètres, une usine de traitement d'une capacité de 2 000 tonnes par jour et un parc à résidus. Les activités d'exploitation minière ont cessé en 2013. Cependant, en 2016, après la reprise du forage d'exploration, la zone Kiena Deep A fut découverte. D'autres travaux d'exploration ont suivi, permettant d'accroître les ressources minérales. Des études techniques ont conduit à une évaluation économique préliminaire achevée en 2020 et à une étude de préfaisabilité achevée en mai 2021. L'étude de préfaisabilité a permis d'étudier la viabilité du projet, et comprenait une analyse portant sur l'économie du projet, des méthodes d'exploitation et d'autres facteurs. Grâce aux résultats positifs de l'étude de préfaisabilité, les activités d'exploitation minière ont redémarré en juillet 2021 et la production commerciale a été atteinte le 1er décembre 2022. La production en 2022 a totalisé 28 848 onces d'or. Au 31 décembre 2022, l'effectif total de Kiena était de 404 personnes : 191 employés à temps plein, quatre employés contractuels et 209 entrepreneurs.





# EXPLORATION



Les activités d'exploration à Wesdome se concentrent sur les secteurs des concessions minières de nos actifs d'exploitation existants – Eagle River ou Kiena – ou sur les claims d'exploration situés à proximité de ces propriétés. Les programmes d'exploration sont planifiés et budgétisés chaque année, la quantité de travail variant d'une année à l'autre.

Comme toutes nos activités d'exploration se déroulent sur nos mines en exploitation ou à proximité de celles-ci, les normes, politiques et procédures des sites s'appliquent à toutes les activités d'exploration. Elles

concernent des aspects comme la santé et la sécurité, la gestion de l'environnement et les mesures à prendre en cas d'incident. De plus, nous respectons rigoureusement les modalités de nos permis d'exploration. La performance des principaux facteurs ESG fait l'objet d'un suivi et d'un rapport, tout comme la performance du site dans le présent rapport. Lorsque des facteurs spécifiques liés à l'exploration hors site l'exigent, des procédures d'exploration spécifiques sont mises en place pour garantir la protection de l'environnement. Celles-ci comprennent des procédures relatives au travail sur ou à proximité de l'eau, à la manipulation du carburant

pour les foreuses et autres équipements, ainsi que des procédures relatives à la manipulation et au nettoyage des équipements afin d'empêcher le déplacement d'espèces envahissantes.

À Kiena, où les activités d'exploration se déroulent à proximité de propriétés résidentielles et souvent sur le lac adjacent au site minier, des informations sur nos programmes, y compris sur l'emplacement des activités, sont fournies aux résidents. Ces informations comprennent les coordonnées des personnes à contacter en cas de questions ou de préoccupations. Tous les





produits comme les huiles, les graisses et les savons utilisés sont biodégradables et des inspections sont effectuées quotidiennement pour s'assurer que tous les équipements sont en bon état de fonctionnement. Nous contrôlons également les niveaux de bruit de nos foreuses d'exploration et avons mis en place des mesures pour réduire le bruit autant que possible, notamment en enveloppant notre foreuse d'un

matériau antibruit. À Eagle River, nous consultons chaque année les peuples autochtones concernés sur nos activités d'exploration et, dans la mesure du possible, nous modifions nos activités pour tenir compte des préoccupations soulevées. Nous avons également conclu ou sommes en train de négocier activement des ententes relatives à nos activités d'exploration avec plusieurs peuples autochtones.

	2022 Forages complétés (mètres)		2023 Forages planifiés (mètres)	
	SOUTERRAINS	EN SURFACE	SOUTERRAINS	EN SURFACE
Eagle River	79 148	29 902	89 000	8 000
Kiena	48 265	28 814	29 000	17 000





# ENJEUX ESG : FAITS SAILLANTS DE 2022

## Évaluations des risques climatiques

Réalisées à Eagle River et Kiena

## Coordinateurs des relations avec la communauté

Embauchés à Eagle River et Kiena

Développé

Inventaires des émissions de GES

ET

Prévisions sur la durée de vie de la mine

15,6 M\$ en dépenses

d'approvisionnement auprès des peuples autochtones<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les dépenses liées aux approvisionnements auprès des peuples autochtones comprennent les contrats attribués à des entreprises appartenant à des autochtones ou à des entreprises associées aux peuples autochtones.

Aucun incident environnemental significatif

à Eagle River et Kiena

Aucun grief

À Kiena après la première année des activités d'exploitation

## À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Ce rapport est notre quatrième rapport ESG, qui fait état de notre performance sur le plan environnemental, social et de la gouvernance pour l'année se terminant le 31 décembre 2022. L'objectif du rapport est de présenter notre compréhension des facteurs ESG qui sont importants pour notre Société, de passer en revue les approches que nous adoptons pour gérer ces aspects de nos activités et de divulguer notre performance ESG d'une année sur l'autre. Le rapport se concentre sur nos deux principaux actifs d'exploitation, Eagle River en Ontario et Kiena au Québec.

Notre rapport 2022 a été préparé conformément aux directives de la norme Métaux et exploitation minière du Conseil des normes comptables de développement durable (SASB) et des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Nous avons retenu le cadre de divulgation du SASB afin de fournir des informations cohérentes, comparables et significatives sur notre performance ESG, ainsi que pour permettre de présenter des comparaisons de performance d'une année sur l'autre.

Le présent rapport a fait l'objet d'un examen interne par notre équipe de haute direction et notre conseil d'administration. Il n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une certification externe. Cependant, nous étudions la possibilité d'obtenir une certification de certains facteurs ESG hautement prioritaires pour les années à venir.





## NOS PRINCIPAUX FACTEURS ESG

Une évaluation formelle de l'importance des enjeux ESG a été réalisée en 2020 par une partie externe afin d'identifier les facteurs ESG les plus pertinents pour nos parties prenantes et les peuples autochtones concernés, ainsi que ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un impact sur notre Société.

### L'évaluation a pris en compte les éléments suivants :

- ▶ Les principaux cadres de présentation des ESG, incluant la norme Métaux et exploitation minière du SASB et les recommandations du TCFD
- ▶ Les priorités ESG de nos principaux investisseurs
- ▶ Les divulgations ESG de nos pairs
- ▶ Les facteurs ESG pris en compte dans les méthodes de notation d'organismes externes de recherche sur les questions ESG
- ▶ Les principales réglementations, initiatives et orientations en matière d'ESG applicables à nos activités

### Les principaux facteurs ESG potentiels ont été évalués en fonction des éléments suivants :

- ▶ Les exigences réglementaires
- ▶ Les intérêts et les perceptions des parties prenantes et des peuples autochtones
- ▶ Les facteurs susceptibles d'influencer la prise de décision des investisseurs
- ▶ Les facteurs qui exercent une influence sur notre performance financière et opérationnelle

Nous avons également pris en compte la probabilité que les différents facteurs ESG aient un impact à court, moyen ou long terme.

## Nos principaux facteurs ESG sont :



## À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT (Suite)

Notre évaluation de l'importance des facteurs ESG constitue le fondement de notre rapport sur le développement durable et de notre stratégie ESG. Ce rapport traite de nos stratégies visant à atténuer les risques et saisir les opportunités liées à ces facteurs ESG, et fournit des données et des informations sur notre performance. Nous reconnaissons que les facteurs ESG sont en constante évolution et que l'importance relative est un concept dynamique. Nous continuerons à surveiller l'importance relative de nos facteurs ESG et à identifier tout autre facteur pertinent, afin de nous assurer que nous comprenons, évaluons et atténuons les facteurs ESG les plus susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de la Société.

Vous trouverez des précisions sur la manière dont le présent rapport s'aligne sur les cadres de référence du SASB et du TCFD dans les [index](#) à la fin du présent rapport.

Des informations supplémentaires sur nos principaux facteurs ESG et nos méthodes de gestion des risques, en particulier en matière de gouvernance, sont présentées dans d'autres rapports et documents d'information. Ceux-ci comprennent nos notices annuelles, les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle, les rapports techniques conformes au Règlement 43-101, la divulgation des résultats d'exploration, les résultats financiers trimestriels et annuels, les documents déposés en vertu de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*, les webdiffusions trimestrielles, les présentations d'entreprise et les communiqués de presse. Ces documents sont disponibles sur notre [site Web](#) ou sur demande.

Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.



## NOTRE STRATÉGIE ESG

Depuis 2020, nous avons accordé une grande importance à l'amélioration de notre performance ESG et de notre divulgation. Nous avons commencé par discuter des résultats de notre évaluation de l'importance des facteurs ESG à l'interne – avec notre équipe de haute direction, les équipes de gestion des sites et le conseil d'administration – puis avec les parties prenantes externes et les peuples autochtones concernés. Nous avons passé en revue notre programme de conformité environnementale et nos obligations sociales afin de comprendre les facteurs à améliorer, et nous avons réalisé qu'il y avait un besoin de ressources supplémentaires dans ces domaines sur nos sites miniers. Nous avons donc créé et pourvu un certain nombre de postes au sein des services de l'environnement et du développement durable sur nos sites en 2021 et 2022. Nous avons également commencé à améliorer la qualité et la quantité des formations sur la

performance environnementale et sociale, des audits, des réponses aux incidents et des rapports internes à Eagle River et à Kiena. Tout en travaillant à l'amélioration de ces pratiques fondamentales, nous savions que nous voulions également améliorer nos pratiques pour mieux nous aligner sur les bonnes pratiques de l'industrie relativement aux facteurs ESG prioritaires, tout en renforçant la culture de l'exploitation minière responsable à l'échelle de la Société.

Les facteurs ESG prioritaires ont été déterminés à l'issue de discussions internes sur les risques et les opportunités, ainsi que lors de conversations avec les parties prenantes externes et les peuples autochtones après l'achèvement de notre évaluation initiale relativement à leur importance. Ces facteurs sont les suivants : santé et sécurité, gestion des résidus et de l'eau, action relative aux changements climatiques, relations avec les communautés et les peuples

**Nous avons établi des buts et des objectifs clairs pour chaque facteur prioritaire afin de faire progresser la gouvernance, la performance et l'évaluation des risques. Chaque année, nous fixons des objectifs de performance liés aux ESG dans le cadre de notre programme de rémunération.**

autochtones. Les buts et objectifs que nous avons fixés concernant ces facteurs ESG, et d'autres, sont décrits dans notre tableau des [engagements ESG](#).

Alors que nous progressons dans notre stratégie ESG, nous nous engageons à comprendre comment nous nous situons par rapport à nos objectifs et à partager nos progrès avec nos peuples autochtones et nos parties prenantes. Nous avons établi des buts

et des objectifs clairs pour chaque facteur prioritaire afin de faire progresser la gouvernance, la performance et l'évaluation des risques, et pour plusieurs facteurs ESG, nous fixons chaque année des objectifs de performance dans le cadre de notre programme de rémunération. En fixant des objectifs et en mesurant la performance, nous responsabilisons nos gens, tout en reconnaissant, récompensant et célébrant nos succès.



### **Les mesures que nous avons prises pour faire progresser notre stratégie ESG, en particulier notre culture de l'exploitation minière responsable, comprennent notamment :**

- ▶ Discuter de la performance environnementale et sociale des sites, ainsi que des priorités ESG à l'échelle de la Société, lors des réunions hebdomadaires de l'équipe de haute direction.
- ▶ Organiser des réunions trimestrielles d'évaluation des activités d'exploitation entre notre chef des opérations, notre vice-présidente, développement durable et environnement, et les directeurs généraux des sites, au cours desquelles les priorités ESG des sites et de l'entreprise ainsi que les progrès réalisés par rapport aux objectifs annuels sont discutés.
- ▶ Ajouter des objectifs et des cibles ESG dans les tableaux de bord annuels des sites.
- ▶ Former l'équipe de direction de Kiena au programme VDMD de l'AMC avant sa mise en œuvre.
- ▶ Nous comparer aux normes de performance environnementale et sociale de l'industrie, telles que les orientations de l'ICMM en matière de santé et de sécurité et la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus, afin de soutenir l'élaboration de plans d'action visant à améliorer la gestion de la performance.
- ▶ Exiger que tous les projets d'investissement à Eagle River disposent désormais d'une charte de projet comprenant une évaluation rigoureuse des risques et des opportunités ESG, y compris les impacts potentiels sur l'énergie et le climat, et signée par tous les directeurs de services et le directeur général.
- ▶ Inclure des facteurs ESG dans l'évaluation de tous les principaux contrats d'approvisionnement.
- ▶ Engager des ressources spécialisées pour les principaux facteurs ESG, tels que les relations avec les communautés et les peuples autochtones et la gestion des résidus.
- ▶ Passer en revue notre performance ESG et la mise en œuvre de notre stratégie avec le conseil d'administration de Wesdome chaque trimestre.



Nous veillons également à discuter de nos buts, objectifs, attentes et performances en matière d'ESG avec les parties prenantes et les peuples autochtones, par l'entremise des :

EMPLOYÉS	COMMUNAUTÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	ENTREPRENEURS ET FOURNISSEURS	ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réunions sur le lieu de travail</li> <li>▶ Réunions de la direction</li> <li>▶ Communications à l'échelle de la Société</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présentations</li> <li>▶ Visites de sites</li> <li>▶ Réunions</li> <li>▶ Bulletins d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation aux comités</li> <li>▶ Participation aux événements de l'industrie</li> <li>▶ Opportunités de discours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demandes de propositions/ de devis et documents d'appel d'offres</li> <li>▶ Rétroaction sur l'évaluation</li> <li>▶ Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présentations d'entreprise</li> <li>▶ Conférences téléphoniques</li> <li>▶ Réunions et conférences</li> </ul>



**Nous avons commencé par mettre l'accent sur le respect de l'environnement et nos obligations sociales et nous entrons maintenant dans une période de mise en œuvre des bonnes pratiques de l'industrie relativement aux facteurs ESG prioritaires, tout en continuant à développer notre culture de l'exploitation minière responsable à l'échelle de la Société.**

# NOS OBJECTIFS ESG

FACTEUR ESG	ENGAGEMENT	CALENDRIER
Santé et sécurité	Élaborer une norme d'enquête sur les incidents à l'échelle de la Société	2024
Gestion des résidus et de l'eau	Élaborer une politique de gestion des résidus et de l'eau	2023
Gestion des résidus et de l'eau	Réaliser une analyse formelle des écarts par rapport à la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus	2023
Gestion des résidus et de l'eau	Embaucher un directeur de la gestion des résidus et de l'eau pour soutenir nos deux sites d'exploitation	2023
Gestion des résidus et de l'eau	Création d'une commission indépendante d'examen des résidus	2023
Émissions de GES et changements climatiques	Intégrer l'évaluation des risques liés au climat dans notre processus de gestion des risques d'entreprise	2023
Émissions de GES et changements climatiques	Élaborer un programme sur trois ans pour s'aligner sur les recommandations du TCFD	2023
Émissions de GES et changements climatiques et gestion de l'énergie	Élaborer des plans de gestion de la performance en matière d'énergie et d'émissions pour les deux sites d'exploitation	2024
Relations avec les communautés et les peuples autochtones	Mise à jour des plans d'engagement des parties prenantes et des peuples autochtones spécifiques au site afin de les aligner sur le programme VDMD de niveau A de l'AMC	2024
Relations avec les communautés et les peuples autochtones et gestion des résidus	Impliquer les communautés locales et les peuples autochtones dans les parcs à résidus des sites et dans les pratiques de gestion	2025
Chaîne d'approvisionnement	Élaborer une politique sur la chaîne d'approvisionnement	2024
Relations avec les peuples autochtones et droits de la personne	Élaborer une politique des droits de la personne comprenant des engagements en matière de respect des droits des peuples autochtones	2024
Gestion de la main-d'œuvre	Introduire une prestation de bien-être pour les employés	2023
Gestion de la main-d'œuvre	Rendre compte chaque année de l'emploi des autochtones dans l'ensemble de la Société	2024
Gestion de la main-d'œuvre	Élaborer une stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour la Société	2025
Gouvernance et gestion des risques	Élaborer des plans de gestion de crise spécifiques à chaque site	2024
Gouvernance et gestion des risques	Mettre en place une formation en ligne sur le code de conduite et d'éthique de Wesdome pour tous les employés et les entrepreneurs	2024



# GOUVERNANCE



Nous estimons qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle au fonctionnement efficace et efficient de la Société et, à ce titre, nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de conduite éthique. La responsabilité fondamentale du Conseil est d'assurer la gestion globale de la Société dans le but d'améliorer la valeur à long terme des actifs de la Société et de maximiser la valeur des actions. Cette responsabilité est exercée dans le cadre des exigences prévues par les documents constitutifs de

la Société, les lois applicables et les règles et règlements des organismes de réglementation.

Le Conseil se réunit tous les trimestres, avec des réunions supplémentaires si nécessaire. En 2022, le Conseil a tenu 13 réunions. Le chef de la gouvernance et secrétaire général de la Société rend compte au président du Conseil et fournit un soutien au Conseil et à ses comités de manière continue.

En 2022, pour la troisième année consécutive, nos meilleures pratiques en matière de gouvernance et de divulgation ont été reconnues dans le sondage Board Games du quotidien The Globe and Mail, et dans le classement annuel des pratiques de gouvernance des plus grandes entreprises canadiennes. Dans ce sondage, Wesdome s'est classée parmi les 10 meilleures entreprises du groupe du secteur des matériaux, se hissant de la 7<sup>e</sup> place en 2021 à la 6<sup>e</sup> place en 2022.

## Notre structure de gouvernance repose sur trois principes fondamentaux :

### Indépendance

Les administrateurs indépendants du Conseil possèdent une indépendance d'esprit – ils pensent, parlent et agissent en toute indépendance. Le fait de favoriser un Conseil majoritairement indépendant conduit à une approche éthique et équilibrée de la prise de décision, qui n'est pas entachée par l'intérêt personnel et qui accorde la même importance à toutes les parties prenantes.

### Responsabilité

La responsabilité est de rigueur pour toutes les parties prenantes. Le Conseil de Wesdome a développé un cadre de responsabilité efficace qui garantit que les actions et les décisions font l'objet d'un contrôle et confirme que les initiatives prises par la direction répondent aux objectifs déclarés de la Société.

### Transparence

La transparence est une condition préalable à la responsabilité. Le Conseil de Wesdome est convaincu que la transparence encourage la confiance et s'engage à mettre en place des systèmes fiables de déclaration et de divulgation d'informations.

### STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Wesdome est une société publique cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « WDO », avec une inscription secondaire à l'OTCQX sous le symbole « WDOFF ».

### DIVERSITÉ DU CONSEIL

Dans le cadre du processus de sélection des nouveaux administrateurs, le comité de gouvernance et de nomination tient compte de la diversité globale du Conseil en conjonction avec d'autres considérations telles que les qualifications générales du candidat,

ses compétences, son expérience pertinente, ses connaissances et son indépendance, dont le Conseil dans son ensemble a besoin pour être efficace. Le Conseil reconnaît que sa composition doit comporter une combinaison appropriée d'antécédents et d'expériences vécues afin d'assurer une surveillance rigoureuse et efficace de la Société. Afin de soutenir son engagement à améliorer la diversité, le Conseil a adopté une politique écrite sur la diversité, qui fixe un objectif de 30 % de femmes au sein du Conseil. De plus, le Conseil continue de contempler l'adoption

d'objectifs concernant d'autres groupes sous-représentés, y compris les groupes protégés par le Code des droits de la personne (Ontario), soit les peuples autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles (collectivement, les groupes sous-représentés).

Au 1er juillet 2023, quatre des huit membres du Conseil sont des femmes et un membre du Conseil a déclaré être membre d'un groupe sous-représenté.

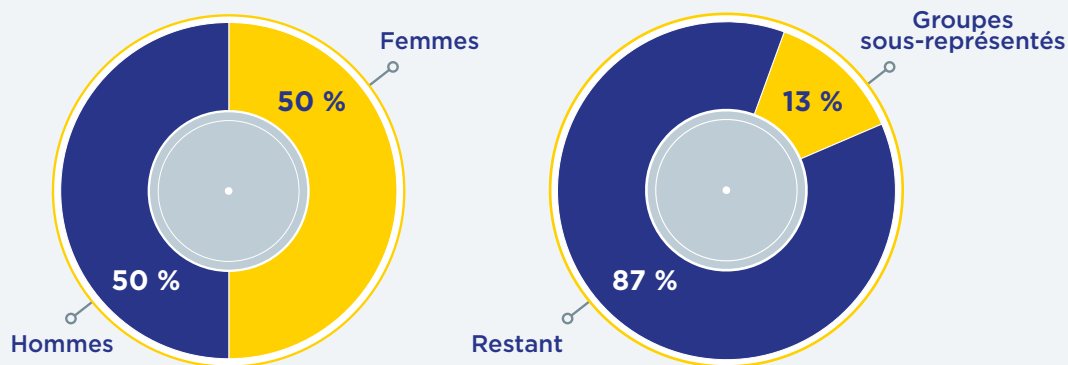


COMITÉS DU CONSEIL ET INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

MEMBRE DU CONSEIL	ÂGE	ADMINISTRATEUR DEPUIS	AUDIT	RÉMUNÉRATION ET RESSOURCES HUMAINES	GOVERNANCE ET NOMINATION	TECHNIQUE, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
<b>Anthea Bath</b> <sup>1</sup> <i>Cheffe de la direction</i>	46	Juillet 2023				
<b>Louise Grondin</b> <sup>2</sup> <i>Administratrice indépendante</i>	69	Février 2023		✓		✓
<b>Charles Main</b> <i>Administrateur indépendant</i>	66	Juin 2017	Président			
<b>Nadine Miller</b> <i>Administratrice indépendante</i>	51	Février 2016	✓		✓	✓
<b>Warwick Morley-Jepson</b> <sup>3</sup> <i>Président du Conseil indépendant</i>	64	Juin 2017				
<b>Brian Skanderbeg</b> <i>Administrateur indépendant</i>	47	Mai 2019		✓		Président
<b>Bill Washington</b> <i>Administrateur indépendant</i>	59	Juin 2016	✓	Président	✓	
<b>Edie Thome</b> <i>Administratrice indépendante</i>	55	Juin 2020		✓	Présidente	✓

- 1 En tant que cheffe de la direction, Anthea Bath est une administratrice dirigeante et ne siège à aucun comité du Conseil, mais elle assiste à toutes les réunions des comités en tant qu'invitée.
- 2 Louise Grondin a été nommée au conseil d'administration de Wesdome le 1er février 2023.
- 3 Warwick Morley-Jepson a été nommé chef de la direction par intérim de Wesdome du 24 janvier au 1er juillet 2023 et s'est ensuite retiré de tous les comités du Conseil durant cette période, tout en continuant à assister aux réunions des comités en tant qu'invité.

DIVERSITÉ DU CONSEIL<sup>4</sup>



4 Au 1er juillet 2023

**4,4 ans**  
Durée moyenne du mandat des membres du Conseil

---

**57 ans**  
Âge moyen des membres du Conseil

## COMITÉS DU CONSEIL

Les quatre comités du Conseil sont le comité d'audit, le comité de gouvernance et de nomination, le comité de la rémunération et des ressources humaines et le comité technique, de la sécurité et du développement durable. Tous les comités contribuent à la surveillance des questions ESG. Notre chef de la gouvernance et secrétaire général rend compte au président et apporte un soutien continu au Conseil et à ses comités.

### Comité d'audit

#### *Facteurs ESG : Gestion des risques environnementaux et sociaux*

Le comité d'audit est chargé de veiller au respect du code de conduite et d'éthique de la Société, au système de gestion des risques de la Société et de surveiller les changements globaux en matière de risques liés à la cybersécurité. De plus, le comité d'audit fait des recommandations au Conseil concernant les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion de la Société. Le comité d'audit a un accès direct à l'auditeur externe et est chargé d'évaluer sa performance, de confirmer son indépendance et de nommer l'auditeur externe. Le chef de la direction financière de la Société rend compte au comité d'audit de la performance financière et de la conformité de la Société tous les trimestres.

### Comité de la rémunération et des ressources humaines

#### *Facteurs ESG : Gestion du personnel, équité, diversité et inclusion, bien-être*

Le comité de rémunération et des ressources humaines est chargé de surveiller la gestion des talents, le développement du leadership et du capital humain, ainsi que la création de plans de relève, y compris la nomination, la formation et l'évaluation des hauts dirigeants, avec l'aide du comité de gouvernance et de nomination. La vice-présidente des ressources humaines de la Société est responsable de la stratégie en matière

du capital humain et rend compte au comité de la rémunération et des ressources humaines sur une base trimestrielle.

### Comité technique, de la sécurité et du développement durable

#### *Facteurs ESG : Gestion des risques environnementaux et sociaux, gestion des résidus et de l'eau, santé et sécurité, relations avec les communautés et les peuples autochtones, gestion de l'énergie et des émissions, utilisation du sol et biodiversité*

Le comité technique, de la sécurité et du développement durable est chargé d'élaborer, d'évaluer et de mesurer les politiques, les pratiques et la performance de la Société en matière de santé et de sécurité, de gestion environnementale et de performance sociale. Cela inclut la gestion des résidus et de l'eau, les changements climatiques et les relations avec les peuples autochtones et les communautés. Le comité technique, de la sécurité et du développement durable identifie les points faibles et propose des améliorations le cas échéant, et se tient informé des risques et des opportunités liés aux changements climatiques, des questions environnementales et d'autres facteurs liés au développement durable susceptibles d'avoir un impact sur Wesdome et ses activités d'exploitation.

La vice-présidente, développement durable et environnement, relève directement du chef des opérations et est chargée d'élaborer des stratégies de performance sociale et environnementale et d'assurer la direction des équipes opérationnelles. Tous les trimestres, le chef des opérations et la vice-présidente, développement durable et environnement, rendent compte au comité technique, de la sécurité et du développement durable et directement au Conseil de la performance ESG de la Société et des questions émergentes.

### Comité de gouvernance et de nomination

#### *Facteurs ESG : Gouvernance d'entreprise, création et mise en œuvre de politiques*

Le comité de gouvernance et de nomination est chargé d'élaborer des directives et des principes de gouvernance d'entreprise et de faire preuve de leadership en matière de gouvernance pour la Société. Cela comprend l'évaluation de l'efficacité du Conseil, l'identification de candidats appropriés pour la nomination des administrateurs, la planification de la succession du Conseil, l'évaluation de la performance du Conseil, de ses comités et de chaque administrateur, et l'évaluation de la structure, de la composition et de l'efficacité des comités du Conseil et du Conseil lui-même. Le chef de la gouvernance est chargé de conseiller le Conseil sur les questions de gouvernance, ainsi que sur la conception, la mise en œuvre et la surveillance du cadre de gouvernance de la Société, et fait rapport au comité de gouvernance et de nomination sur une base trimestrielle.

Les nouvelles nominations ou les candidats au Conseil doivent posséder une expertise éprouvée dans des domaines d'intérêt stratégique pour la Société. Le comité de gouvernance et de nomination tient à jour une matrice de compétences conçue pour aider le Conseil à évaluer l'expérience, l'expertise et les compétences de chaque administrateur actuel, ainsi que la diversité globale du Conseil. La matrice est examinée chaque année par le Conseil et comprend les compétences en matière de santé et de sécurité, d'environnement et de permis, de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise, de gouvernance, de droit et de réglementation, ainsi que de rémunération et de ressources humaines.

De manière générale, tous les dirigeants de la Société sont tenus de prendre en compte les facteurs ESG dans la prise de décision de l'entreprise, en particulier ceux qui peuvent avoir un impact sur nos activités, la stratégie de la Société et la planification financière, comme les changements climatiques.

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE DU CONSEIL

MEMBRE DU CONSEIL	GESTION DES RISQUES	SANTÉ ET SÉCURITÉ	ENVIRONNEMENT ET PERMIS	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESG	GOVERNANCE, LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION	RÉMUNÉRATION ET CAPITAL HUMAIN
Anthea Bath	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Louise Grondin	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Charles Main	✓					✓
Nadine Miller	✓		✓	✓	✓	
Warwick Morley-Jepson	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Brian Skanderbeg	✓	✓	✓			✓
Bill Washington	✓				✓	✓
Edie Thome	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Le mandat du Conseil et les chartes des comités sont examinés et réapprouvés chaque année. Les biographies des membres du Conseil, le mandat du Conseil et les chartes des comités sont disponibles sur notre [site Web](#).

**SURVEILLANCE DES ENJEUX ESG**

Le Conseil est chargé de surveiller tous les enjeux ESG des activités de Wesdome, y compris l'identification et l'évaluation des risques et des opportunités, ainsi que le suivi de la performance. Le Conseil a largement contribué à l'évaluation de l'importance relative des ESG qui a été réalisée en 2020 et qui continue de guider le contenu du présent rapport. L'évaluation de l'importance relative des ESG ainsi que les paramètres requis par le SASB et le TCFD ont été utilisés pour mettre à jour et élargir les indicateurs de performance clés ESG de la Société en 2021. Les données de performance sont

communiquées en fonction de l'indicateur au comité technique, de la sécurité et du développement durable du Conseil sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle.

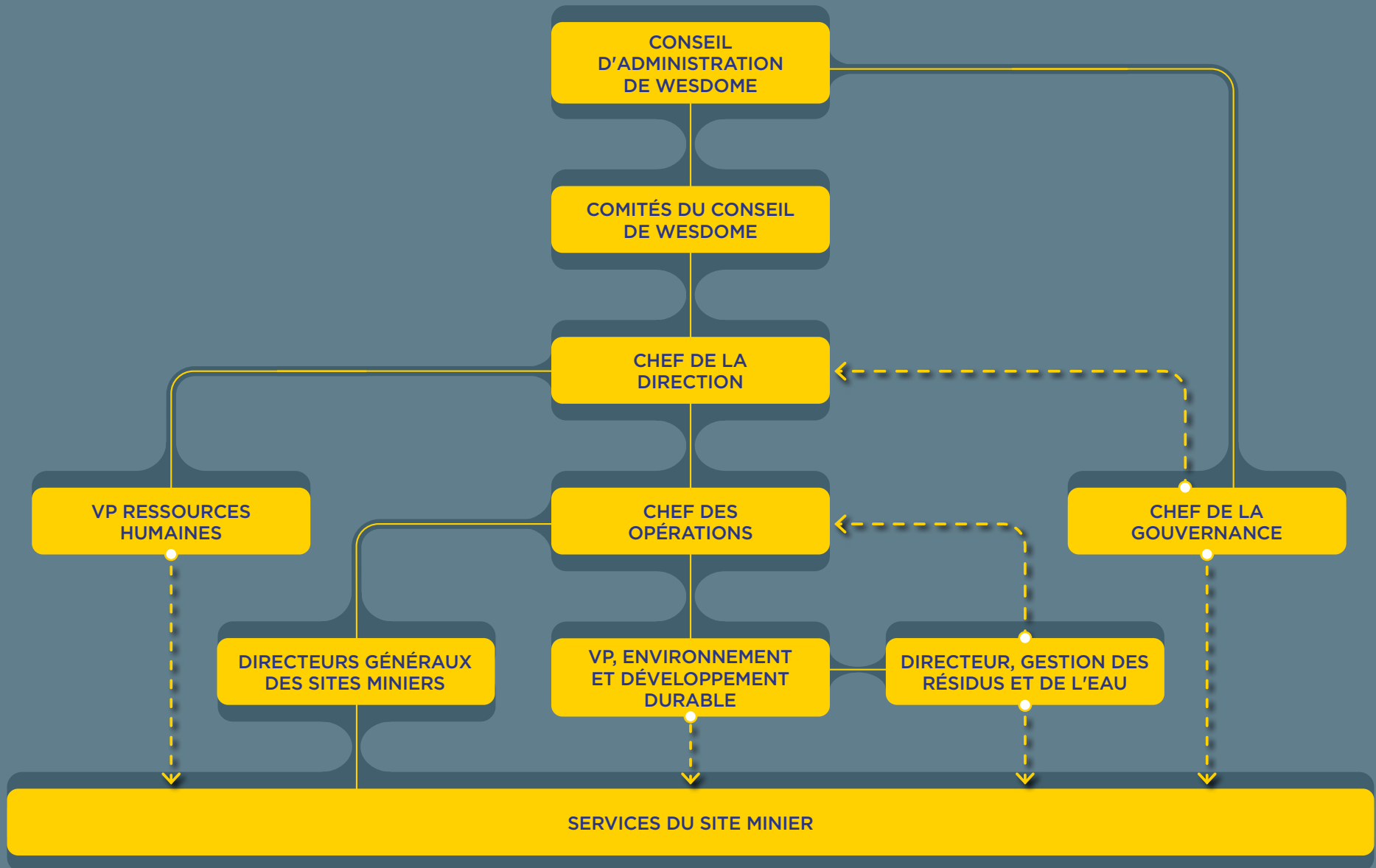
Depuis 2020, en raison de l'importance croissante des ESG pour nos parties prenantes, notre Conseil a suivi une formation continue sur les ESG. Des spécialistes externes et des membres de l'équipe de haute direction dispensent des cours et font des présentations régulières. En 2022, notre Conseil a reçu une formation ESG sur le programme VDMD de l'AMC, sur l'évaluation et l'atténuation des risques liés aux changements climatiques et sur les nouvelles tendances en matière de divulgation des ESG.

Le comité de gouvernance et de nomination tient à jour une matrice de compétences destinée à aider le Conseil

à évaluer l'expérience, l'expertise et les compétences que possède chaque administrateur actuel, ainsi que la diversité globale du Conseil. La matrice de compétences est revue chaque année par le comité de gouvernance et de nomination et par le Conseil.

Bien que chaque administrateur individuel contribue à la profondeur et à l'étendue de l'expérience du Conseil, le comité de gouvernance et de nomination a élaboré la matrice des compétences en consultant et en convenant des principales forces et des principaux domaines d'expertise de chaque administrateur. Les compétences et les aptitudes identifiées dans la matrice sont celles qui sont considérées comme nécessaires pour assurer une supervision ESG solide de la Société, en tenant compte des objectifs stratégiques de la Société.

# Organigramme de la surveillance des enjeux ESG



— RAPPORTS HIÉRARCHIQUES      ● - - - > RÔLES DE SOUTIEN



**POLITIQUES LIÉES AUX ENJEUX ESG**

Nos politiques liées aux enjeux ESG soutiennent les principes fondamentaux d'une bonne gouvernance – indépendance, responsabilité et transparence – et favorisent la culture de Wesdome en matière de gouvernance saine et éthique :

- ▶ **CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE**
- ▶ **POLITIQUE DE RÉSOLUTION DES PROBLÈMES (DÉNONCIATION)**
- ▶ **POLITIQUE DE DIVERSITÉ DU CONSEIL**
- ▶ **POLITIQUE DE VOTE MAJORITAIRE**
- ▶ **POLITIQUE D'ENGAGEMENT DES ACTIONNAIRES**
- ▶ **POLITIQUE DE PARTICIPATION AU CAPITAL**
- ▶ **POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ**
- ▶ **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**
- ▶ **POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- ▶ **POLITIQUE EN MATIÈRE DE VIOLENCE, DE HARCÈLEMENT ET DE DISCRIMINATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL**
- ▶ **POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES POTS-DE-VIN ET LA CORRUPTION**
- ▶ **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**
- ▶ **POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉLIT D'INITIÉ, DE CONFIDENTIALITÉ ET DE DIVULGATION**

**Les politiques de Wesdome sont révisées chaque année par le conseil d'administration et partagées avec tous les employés. Ces politiques veillent à ce que nous gérons nos activités selon les normes éthiques les plus élevées et en conformité avec toutes les exigences légales applicables.**

Les politiques de Wesdome sont révisées chaque année par le conseil d'administration et partagées avec tous les employés. Ces politiques veillent à ce que nous gérons nos activités selon les normes éthiques les plus élevées et en conformité avec toutes les exigences légales applicables. Bien que Wesdome n'exerce pas ses activités dans les pays qui figurent parmi les 20 pays les moins bien classés selon l'indice sur la perception de la corruption de Transparency International, une formation annuelle sur le code de conduite et d'éthique est dispensée aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux entrepreneurs afin d'assurer la compréhension des exigences du Code et des autres politiques de gouvernance de la Société.

Une copie du Code est disponible sur notre [site Web](#) et sur [SEDAR+](#). En 2023, la Société prévoit de mettre en place une formation en ligne portant sur le code de conduite et d'éthique pour tous les employés et les entrepreneurs.



## GESTION DES RISQUES ESG

Nous identifions, évaluons et gérons les risques ESG, y compris les risques liés au climat, de la même manière que nous abordons tous les risques d'entreprise. Des évaluations trimestrielles des risques sont effectuées sur nos sites d'exploitation et au siège social, et un registre des risques à l'échelle de la Société est mis à jour et tenu à jour pour refléter l'évaluation et la notation des risques, ainsi que toutes les mesures d'atténuation en place ou prévues. Le registre des risques est revu et abordé par l'équipe de haute direction, les comités du Conseil et l'ensemble du Conseil d'administration sur une base trimestrielle.

Tous les dirigeants de la Société sont chargés de tenir compte des facteurs ESG dans la prise de décision, en particulier ceux qui peuvent avoir un impact important sur nos activités, la stratégie de la Société et/ou la planification financière, comme les changements climatiques.

Les facteurs de risque qui pourraient avoir un impact négatif important sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière ou la valeur des titres de Wesdome sont présentés dans notre notice annuelle.

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En liant les buts et objectifs de l'équipe de haute direction au paiement des primes d'encouragement annuelles, nous visons à motiver les dirigeants à atteindre leurs buts et objectifs individuels, mais aussi ceux de la Société. Le comité de rémunération et des ressources humaines travaille avec la direction pour améliorer continuellement sa stratégie de rémunération, qui est spécifiquement conçue pour atteindre les objectifs suivants :

- ▶ Attirer, retenir et motiver les talents clés
- ▶ Aligner les intérêts de l'équipe de haute direction sur ceux des actionnaires de la Société; et
- ▶ Tirer parti de la performance en liant la rémunération aux performances individuelles et à celles de l'entreprise dans son ensemble.

La Société cherche à s'engager auprès de ses actionnaires afin de recueillir leurs idées et leurs commentaires sur un certain nombre de sujets, y compris les pratiques de rémunération. En 2020, la Société a mis en place un vote consultatif non

contraignant pour donner aux actionnaires la possibilité de voter sur l'approche de la Société en matière de rémunération des dirigeants. Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, tous les résultats des votes, y compris les résultats du vote « Say on Pay » (Dites ce que vous pensez de la rémunération), sont déposés publiquement sous le profil de la Société sur [SEDAR+](#).

Le Conseil, avec le soutien du comité de rémunération et des ressources humaines, supervise généralement le programme de planification de la relève pour le président du Conseil, le chef de la direction et les autres hauts dirigeants, en particulier le chef des opérations et le chef de la direction financière. En adoptant une approche proactive de la planification de la relève, le Conseil peut veiller à ce que la Société soit prête à faire face au départ soudain ou inattendu de talents essentiels, à réduire le temps et les dépenses nécessaires pour pourvoir les postes clés, à aligner les efforts de développement du capital humain sur les objectifs stratégiques de la Société et à démontrer un engagement fort envers le développement de carrière des personnes les plus performantes afin de soutenir les efforts de fidélisation de la Société.



De plus, le comité de gouvernance et de nomination tient à jour une liste de candidats potentiels au poste d'administrateur pour aider à pourvoir les postes vacants. Outre les caractéristiques et les compétences que le comité de gouvernance et de nomination juge utiles à la Société, les candidats doivent être en mesure de consacrer le temps et les efforts nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches en tant que membres du Conseil.

### LIGNE DE DÉNONCIATION

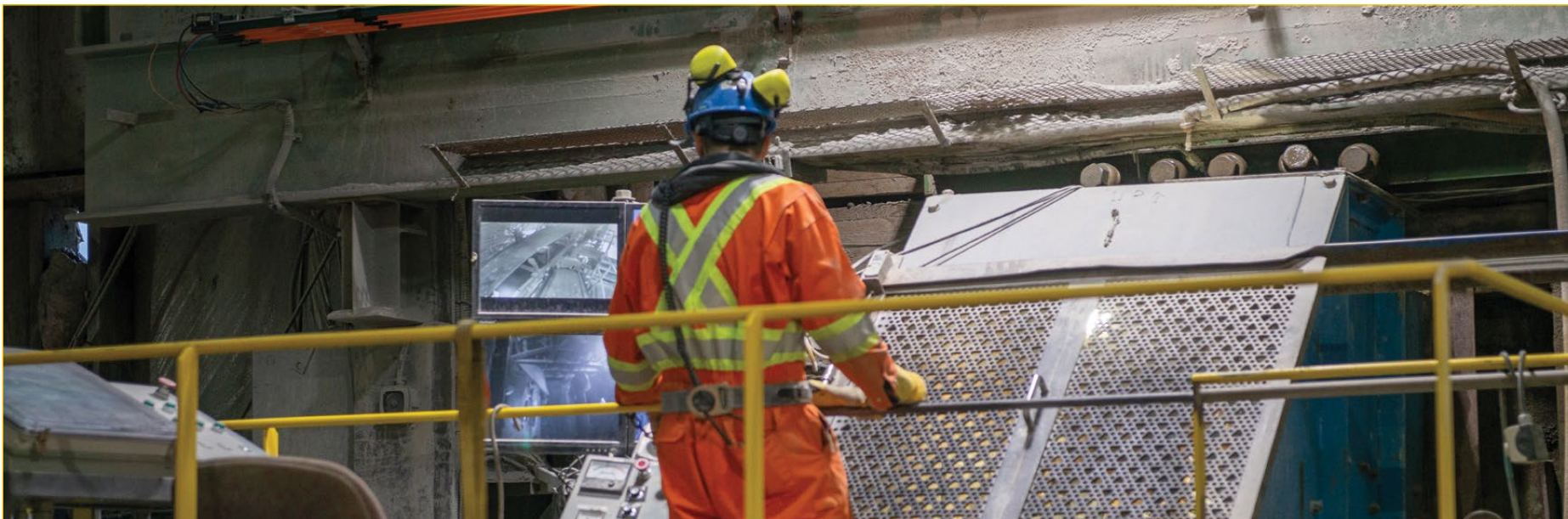
Afin de permettre le signalement sécurisé, anonyme et confidentiel de tout problème ou préoccupation sans crainte de représailles, nous disposons d'une ligne d'assistance téléphonique pour les dénonciateurs par le biais de *ConfidenceLine*, un service confidentiel et interactif. *ConfidenceLine* met à disposition des assistants professionnels indépendants et formés qui fournissent une assistance pour le signalement d'informations ou de problèmes sensibles liés au lieu de travail. Le service est anonyme, immédiat, facile à utiliser et disponible sur le Web ou par téléphone en anglais ou en français, 24 heures par jour, 365 jours par an. Les rapports reçus par *ConfidenceLine* sont envoyés au président du comité d'audit du Conseil, au président et chef de la direction et au chef de la gouvernance (les personnes désignées). Si l'une ou l'autre des personnes désignées est mentionnée ou impliquée dans la situation ou la préoccupation signalée, les parties concernées sont invitées à appeler le service 1-800 pour soumettre le rapport. Le centre d'appel de *ConfidenceLine* veillera à ce que le rapport ne soit pas transmis aux personnes qui pourraient être impliquées. Nous accordons de l'importance aux préoccupations soulevées par ces rapports et nous travaillons avec diligence et de manière appropriée pour traiter les problèmes lorsqu'ils sont signalés.



### CONFORMITÉ

Le chef de la gouvernance de la Société veille à la mise en œuvre efficace de la conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à la gestion des dossiers. La formation au code de conduite et d'éthique est dispensée à tous les employés et entrepreneurs et, en 2023, nous mettrons en place des outils de formation en ligne pour le code, ainsi que dans d'autres domaines de la Société, afin de faciliter la prestation et la gestion de la formation.

Au niveau des sites, les directeurs de service et les surintendants sont chargés de veiller au respect de l'ensemble des lois, des permis et des autorisations. Pour plus de détails sur la gestion de la conformité réglementaire de la Société au niveau des sites miniers, veuillez consulter la section [Performance environnementale](#) du présent rapport.



## CYBERSÉCURITÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Nous utilisons les technologies de l'information (TI) dans tous les aspects de nos activités et nous comprenons les risques qui découlent de notre utilisation des systèmes et processus des TI et de notre dépendance à leur égard. Bien que Wesdome n'ait jamais connu de perte importante due à des violations de la sécurité des TI, nous sommes conscients que le potentiel existe et nous avons donc déployé des efforts importants pour améliorer nos systèmes de cybersécurité et de confidentialité des données à l'échelle de l'organisation. Cela inclut le développement et l'amélioration continue des contrôles, des processus et des pratiques conçus pour protéger les systèmes, les ordinateurs, les logiciels, les données et les réseaux contre les menaces internes et externes. L'administration du système de réseau et la gestion de la cybersécurité relèvent de la responsabilité du directeur des technologies de l'information de la Société, qui se rapporte au chef des opérations de Wesdome.

Le Conseil, par l'intermédiaire du comité d'audit, reçoit des mises à jour trimestrielles de la direction concernant la sécurité des TI, y compris des détails sur les stratégies actives et planifiées d'amélioration de la sécurité des TI, la formation ou d'autres programmes, et toute violation réelle ou tentative de violation au cours de cette période. La Société continue d'axer sa stratégie globale de cybersécurité sur une approche à plusieurs niveaux visant à atténuer l'exposition et le risque des utilisateurs finaux. En 2022, la Société, avec les conseils et la supervision d'un cyberconsultant, s'est lancée dans le développement et la création du « Cybersecurity Playbook » (Manuel de la cybersécurité), qui fournit à Wesdome un plan détaillé utilisant le cadre de cybersécurité du NIST (National Institute of Standards and Technology). Ce manuel décrit huit phases et 24 mois d'efforts progressifs pour améliorer systématiquement la prévention et la préparation globales de l'infrastructure, des politiques et des procédures de Wesdome en matière de cybersécurité. Au cours des trois derniers exercices, la Société n'a connu aucun incident de sécurité.

## RAPPORTS AU TITRE DE LA LMTSE

Chaque année, nous préparons et soumettons un rapport à l'échelle de la Société conformément à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) de Ressources naturelles Canada. Notre rapport au titre de la LMTSE décrit tous les paiements effectués par la Société aux gouvernements, y compris les gouvernements autochtones, au cours d'une année donnée. Ces rapports peuvent être consultés sur notre [site Web](#).



## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



Que ce soit dans le cadre d'activités d'exploration à un stade préliminaire ou de planification en vue d'une fermeture, notre engagement en faveur d'une performance environnementale solide est ferme, et il est décrit dans notre politique environnementale pour l'ensemble de la Société. Cette politique résume notre approche de la gestion environnementale responsable et couvre des aspects de nos activités comme la gestion des résidus et des déchets, l'utilisation de l'eau et les interventions en cas d'urgence.

Que ce soit dans le cadre d'activités d'exploration à un stade préliminaire ou de planification en vue d'une fermeture, notre engagement en faveur d'une performance environnementale solide est ferme, et il est décrit dans notre politique environnementale pour l'ensemble de la Société. Cette politique résume notre approche de la gestion environnementale responsable et couvre des aspects de nos activités comme la

gestion des résidus et des déchets, l'utilisation de l'eau et les interventions en cas d'urgence. Elle est révisée chaque année et communiquée à tous les employés. Nous avons mis en place des services environnementaux dirigés par des professionnels expérimentés afin de veiller à ce que la politique soit mise en œuvre dans l'ensemble de la Société, en particulier sur nos sites miniers où une mauvaise

gestion environnementale pourrait avoir de graves conséquences pour l'environnement et la santé humaine. Ces services travaillent en étroite collaboration avec les directeurs généraux et les équipes de gestion des sites afin de sensibiliser notre personnel aux normes environnementales qui doivent être respectées par l'ensemble des employés et des entrepreneurs.

**Notre chef des opérations est chargé de la performance environnementale de la Société et bénéficie du soutien de la vice-présidente, développement durable et environnement, des directeurs généraux des sites et de divers services sur les sites miniers, y compris l'environnement et le développement durable (eau, résidus, air, biodiversité), les services sur les sites (déchets) et l'exploitation (énergie).**

Nos sites miniers sont exploités en respectant rigoureusement tous les permis et autorisations, et nous effectuons régulièrement des audits externes pour évaluer notre performance. Des plans d'intervention en cas d'incident environnemental sont en place sur les deux sites et nous passons en revue les risques environnementaux sur une base trimestrielle, en communiquant ces risques et les plans d'atténuation associés au comité technique, de la sécurité et du développement durable du conseil d'administration de Wesdome sur une base trimestrielle.

Pour renforcer notre engagement en matière de performance environnementale et d'amélioration continue, nous mettons actuellement en œuvre le programme VDMD de l'AMC à l'échelle de la Société, dans le but d'atteindre le niveau A dans tous les protocoles à Kiena d'ici 2026. Nous avons également pris la décision en 2022 de créer un poste de cadre supérieur au sein de la Société afin de superviser et d'améliorer notre gestion des résidus et de l'eau – deux aspects essentiels de nos activités. Notre nouveau directeur de la gestion des résidus et de l'eau devrait se joindre à la Société à la mi-2023 et travaillera en étroite collaboration avec nos ingénieurs responsables

des résidus et de l'eau sur les sites. Ce poste relèvera de notre vice-présidente, développement durable et environnement, et les deux postes apporteront un soutien au chef des opérations de la Société dans leur rôle de supervision de la gestion et de la performance environnementale dans l'ensemble de la Société.

### PLANS DE GESTION ET DE SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Des plans de gestion et de surveillance de l'environnement spécifiques au site sont en place à Eagle River et à Kiena. Ils définissent les normes, les procédures, les responsabilités, la formation et les déclarations requises pour gérer les impacts potentiels sur l'environnement tout au long du cycle de vie de l'exploitation minière. Nous allons mettre à jour ces plans et procédures dans les années à venir, puisque nous envisageons d'aller au-delà de notre système actuel de gestion de l'environnement en développant un système intégré de gestion du développement durable. Les progrès réalisés seront présentés dans les prochains rapports ESG.

Des indicateurs de performance clés ont été établis pour tous les aspects environnementaux importants de nos activités et des objectifs de performance environnementale sont fixés chaque année pour le tableau de bord de la Société. Cela permet de mesurer et d'évaluer la performance et constitue un élément clé de la responsabilisation en matière de performance environnementale à l'échelle de la Société. Nous avons également introduit en 2021 une norme de classification et de déclaration des incidents environnementaux qui veille à la cohérence de la classification et de la réponse aux différents types d'incidents au sein de la Société, s'ils se produisent et lorsqu'ils se produisent. Cela inclut les dépassements et autres non-conformités, les déversements et les incidents liés à la faune et à la flore. Nous recevons des informations sur les questions environnementales par le biais d'un dialogue avec les peuples autochtones, les communautés locales et les organismes de réglementation et, dans la mesure du possible, nous adaptons nos plans et nos activités en fonction de ces informations.

### INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX<sup>1</sup>

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Niveau I - Insignifiant	20	22	41	3	24	40
Niveau II - Mineur	1	5	2	0	3	6
Niveau III - Modéré	0	0	1 <sup>2</sup>	0	0	0
Niveau IV - Majeur	0	0	0	0	0	0
Niveau V - Catastrophique	0	0	0	0	0	0

- <sup>1</sup> L'introduction d'un nouveau système de classification des incidents environnementaux en 2021 et le redémarrage des activités d'exploitation à Kiena expliquent l'augmentation des incidents de niveau I et de niveau II en 2021 et 2022.
- <sup>2</sup> Les détails de cet incident figurent dans la section du rapport consacrée à l'utilisation du sol, à la biodiversité et à la fermeture, à la page 58.





## CADRE RÉGLEMENTAIRE

Au Canada, le secteur extractif est soumis à des réglementations strictes au niveau fédéral et provincial. Eagle River et Kiena sont toutes deux tenues de soumettre des rapports environnementaux annuels aux autorités réglementaires, et nous entretenons des relations avec les autorités réglementaires locales sur une base régulière.

### Eagle River

Eagle River est réglementée au niveau fédéral par Environnement et Changement climatique Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et par Pêches et Océans Canada en vertu de la *Loi sur les pêches*, et au niveau provincial par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MECP) de l'Ontario et le ministère des Mines de l'Ontario en vertu de la *Loi sur la protection*

*de l'environnement*, de la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario* et de la *Loi sur les mines*. Les principaux permis d'exploitation sont les autorisations environnementales des stations d'épuration industrielles et de l'air délivrées par le MECP et les approbations des plans de fermeture délivrées par le ministère des Mines. Les autorisations environnementales stipulent des conditions spécifiques pour la surveillance des rejets d'eau des mines et des usines et fixent des seuils pour le pH de l'eau, les solides en suspension et diverses substances délétères telles que les métaux dissous (cuivre, zinc, etc.). En plus des autorisations environnementales, la qualité des effluents rejetés est également réglementée au niveau provincial par le *Règlement 560/94 de l'Ontario (O.Reg. 560/94)* et au niveau fédéral par le *Règlement sur les effluents des mines de métaux et de diamants (MDMER)*. Le *MDMER* comprend des seuils d'effluents sur les rejets d'arsenic, de cuivre, de cyanure, de plomb, de nickel, de zinc, de radium-226 et de matières en suspension totales. Le *MDMER* impose également des seuils sur le pH des effluents et interdit le rejet d'effluents présentant une létalité aiguë pour les poissons. Le *MDMER* exige la surveillance des effluents et la production de rapports, le suivi des effets environnementaux et prévoit des dispositions pour autoriser les mines de métaux à éliminer leurs stériles et leurs résidus dans des eaux fréquentées par les poissons, dans certains cas.

Les plans de fermeture d'Eagle River, comprenant un budget détaillé et une garantie financière, doivent être approuvés par le ministère des Mines et être conformes à la *Loi sur les mines*. En raison de l'âge et de l'histoire du site, Eagle River dispose de plusieurs plans de fermeture couvrant diverses parties du site minier, y compris la mine, Mishi et l'usine. Le plan de fermeture de l'usine comprend également le parc à résidus du site.

De plus, une série d'études, de permis et d'approbations sont maintenus et couvrent les pratiques d'exploitation sur l'ensemble du site minier. Les exigences de conformité environnementale spécifiques au site sont gérées par diverses agences municipales, provinciales et

fédérales, allant de Santé publique Ontario à Ressources naturelles Canada.

### Kiena

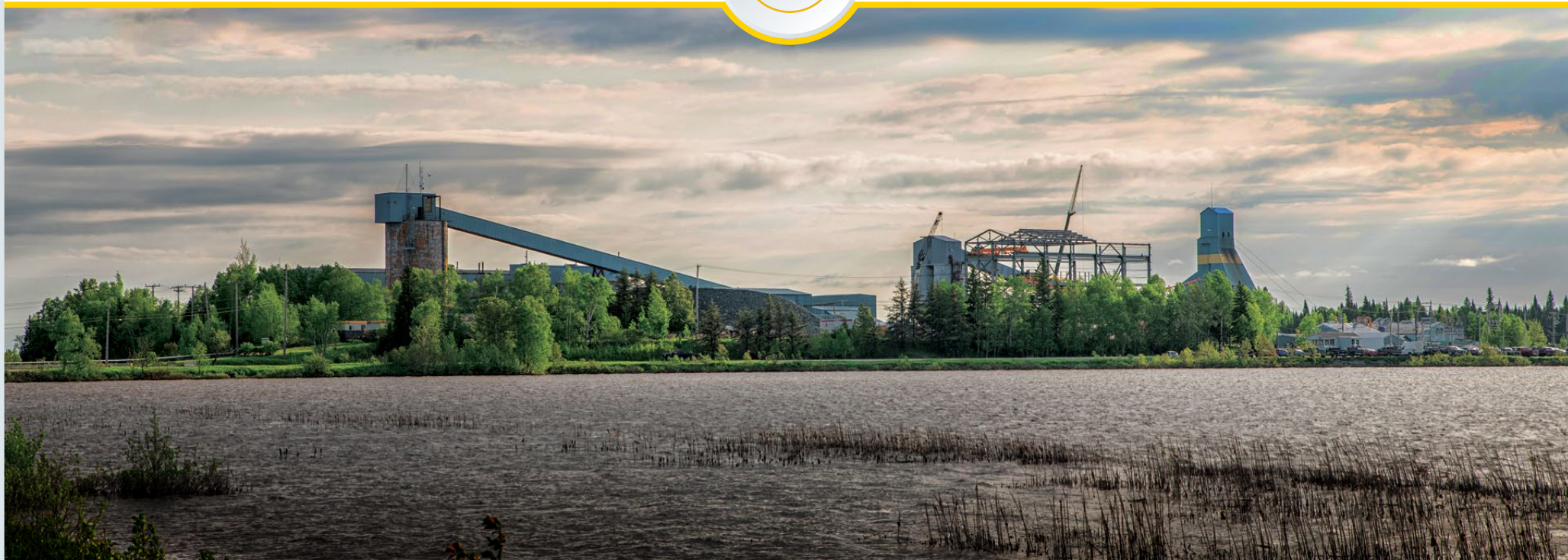
Comme Eagle River, Kiena est réglementée au niveau fédéral par Environnement et Changement climatique Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, par Pêches et Océans Canada en vertu de la *Loi sur les pêches*, et par le *MDMER*. Au niveau provincial, Kiena est réglementée par le ministère de l'Environnement du Québec en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* et de la *Loi sur les mines*. La LQE décrit la façon dont les activités sont menées à proximité des milieux humides, des plans d'eau et des régions sensibles, et établit des règlements concernant l'utilisation de matières dangereuses, la consommation d'eau et les émissions. Les activités minières au Québec sont également soumises aux lois concernant la conservation des milieux humides, des plans d'eau et de la faune.

Les sociétés minières sont également tenues de soumettre une *attestation d'assainissement* au ministère de l'Environnement du Québec dans les 60 jours suivant le début de la production commerciale. Cette autorisation comprend une compilation des données de surveillance du site et décrit les programmes et paramètres de surveillance et de gestion du site. Kiena a soumis cette autorisation après avoir atteint la production commerciale en décembre 2022.

Toutes les mines en exploitation au Québec doivent également avoir un plan de fermeture déposé et approuvé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Il existe un seul plan de fermeture pour Kiena, qui a été mis à jour et soumis pour approbation en 2021 et qui est en cours de révision.



# GESTION DE L'EAU ET DES EFFLUENTS



L'utilisation et la gestion de l'eau représentent un aspect essentiel de nos activités, car l'eau est utilisée pour extraire et traiter le minerai. L'eau est également stockée et déplacée sur et autour de nos sites miniers afin de garantir la sécurité des activités d'exploitation et la protection de l'environnement. De plus, les communautés locales et les peuples autochtones dépendent de l'eau pour leur consommation et leurs loisirs, et elle est d'une importance vitale pour le maintien de la biodiversité. C'est pourquoi la consommation et l'utilisation de l'eau sont étroitement gérées à Eagle River et à Kiena, et nous contrôlons

rigoureusement la quantité et la qualité des effluents produits et rejetés par nos sites.

Nos sites miniers utilisent diverses technologies de gestion de l'eau, ainsi que des procédures et des plans d'exploitation pour assurer la conformité avec tous les permis, les règlements et les normes et objectifs de la Société. Ces plans décrivent comment les eaux de surface et souterraines sont suivies et à quelle fréquence. Ils décrivent les mesures de sécurité mises en place pour maintenir la quantité et la qualité des effluents, et définissent les rôles et les responsabilités des employés

et des services impliqués dans la gestion de l'eau. Outre les procédures et les plans, les bilans hydriques sont maintenus par les services de l'environnement d'Eagle River et de Kiena et mis à jour régulièrement. Les bilans hydriques sont des outils importants qui nous permettent de comprendre les volumes et les sources d'eau qui interagissent avec nos activités d'exploitation, ce qui nous permet de mettre en place les plans et les infrastructures appropriés pour gérer et utiliser l'eau de manière efficace.



## EAGLE RIVER

Eagle River prélève de l'eau et la rejette dans l'environnement. La prise d'eau relève de la *Loi sur les ressources en eau* de l'Ontario, et le site dispose d'un permis de prélèvement d'eau auprès du MECP. L'eau prélevée dans l'environnement est utilisée dans les camps résidentiels et les bureaux d'Eagle River, ainsi que pour le fonctionnement des équipements miniers souterrains comme les foreuses. L'eau rejetée par le site provient de l'assèchement des chantiers miniers souterrains, des effluents domestiques traités et des effluents industriels générés par l'extraction et le traitement du minerai. Les effluents domestiques sont rejetés par le biais de diverses fosses septiques autorisées, et les effluents industriels sont rejetés à partir du parc à résidus du site, par le biais d'un bassin de polissage et de Mishi, notre ancienne mine à ciel ouvert. Chaque point de rejet industriel fait l'objet d'une autorisation environnementale.

Pour gérer la qualité de l'eau à la mine, deux bassins de décantation de surface sont maintenus près du portail des chantiers miniers souterrains. À Mishi, un bassin de décantation situé au nord de la fosse permet de gérer l'eau et d'évacuer en toute sécurité l'eau non contaminée dans l'environnement.

La majeure partie de l'eau gérée à Eagle River se trouve à l'intérieur et autour de l'usine et du parc à résidus. L'usine a besoin d'un approvisionnement régulier en eau pour traiter le minerai et nous recyclons cette eau en créant un circuit fermé entre notre bassin de récupération du parc à résidus et l'usine. À Eagle River, nous produisons des résidus filtrés, obtenus en éliminant la plus grande partie de l'eau combinée au minerai pendant le traitement. Cela permet d'obtenir des résidus plus denses et plus résistants, tout en nous permettant de récupérer l'eau. Cette eau récupérée est renvoyée dans la cellule de récupération du parc à résidus et peut être recirculée dans l'usine. Le bassin de récupération du parc à résidus a été conçu pour fournir



une source d'eau fiable à l'usine en recueillant les eaux de ruissellement à l'intérieur du parc à résidus et en maximisant le recyclage de l'eau. L'excès d'eau dans le système est géré de manière à ce que la qualité de l'eau réponde aux exigences du *MDMER* et de l'autorisation environnementale et qu'elle puisse être rejetée dans l'environnement. La flexibilité intégrée dans notre système de gestion de l'eau du parc à résidus et de l'usine nous permet de répondre à des circonstances variables, comme les saisons humides et sèches.

L'eau à l'intérieur du parc à résidus est contenue afin d'alimenter l'usine et d'empêcher le rejet d'effluents contaminés dans l'environnement. Depuis 2021, en réponse aux nouvelles limites de rejet d'effluents pour le cuivre, l'eau excédentaire a été stockée à Mishi. En 2023, un système de traitement de l'eau par osmose inverse sera ajouté à l'usine de traitement de l'eau du site, ce qui nous permettra de traiter et de rejeter l'eau stockée sur le site via le bassin de polissage du parc à résidus.

## KIENA

En prévision du redémarrage de Kiena, d'importants travaux de planification et de préparation ont été consacrés à la gestion future de l'eau. Ces travaux comprenaient l'abaissement des niveaux d'eau dans le parc à résidus afin d'augmenter la capacité disponible, d'inspecter et de remplacer la tuyauterie et les instruments de gestion de l'eau. Des programmes de surveillance des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux minières souterraines ont été élaborés, et un programme d'échantillonnage a été mis en place pour le stockage de l'eau dans le parc à résidus.

Les chantiers miniers souterrains sont, et continuent d'être asséchés et l'eau est stockée à la surface afin d'être recirculée sous terre pour être utilisée dans les activités d'exploitation minière.

Les résidus de Kiena sont déversés dans le parc à résidus sous forme de boue conventionnelle, ce qui

signifie que les résidus ont une teneur en eau plus élevée qu'à Eagle River. Par conséquent, un volume d'eau plus important est souvent maintenu dans le parc à résidus afin de soutenir les opérations hivernales et de permettre aux particules de résidus de se déposer à l'intérieur du bassin. Cependant, comme à Eagle River, Kiena fait recirculer l'eau du parc à résidus vers l'usine pour le traitement du minerai. L'eau supplémentaire n'est prélevée dans le lac de Montigny qu'en cas de besoin. Avant d'être rejetée dans l'environnement, l'eau du parc à résidus est typiquement traitée dans une usine de traitement de l'eau qui comprend des circuits d'ultrafiltration et d'osmose inverse pour éliminer les métaux lourds et d'autres contaminants. L'usine de traitement de l'eau rejette l'eau dans le bassin de polissage du parc à résidus, qui se déverse ensuite dans le lac de Montigny.

### INTENSITÉ DE L'EAU

(mètres cubes)	EAGLE RIVER			KIENA <sup>1</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Consommation d'eau par once d'or produite	0,57	0,54	<b>0,60</b>	s.o.	0,95	<b>1,21</b>
Consommation d'eau par tonne traitée	0,21	0,20	<b>0,20</b>	s.o.	0,31	<b>0,30</b>

<sup>1</sup> Les valeurs d'intensité pour Kiena reflètent la progression des activités d'exploitation, et non les activités d'exploitation dans une phase d'état stable.





## PERFORMANCE DE 2022

Il n'y a pas eu de cas de non-conformité lié à la qualité ou à la quantité des rejets d'eau en 2022.

Le volume total d'eau douce prélevée à Eagle River a été légèrement inférieur en 2022 par rapport à 2021, avec environ 40 % de l'eau totale prélevée utilisée pour les activités d'exploitation de la mine et de l'usine, avant d'être stockée sur le site ou d'être rejetée. La consommation d'eau pour l'année a été légèrement inférieure à celle de 2021, en raison de la diminution du minerai traité à l'usine, principale source de consommation d'eau. Les rejets d'eau ont été relativement similaires à ceux de l'année précédente, reflétant le stockage continu de l'eau à Mishi. Nous prévoyons qu'avec l'introduction du traitement de l'eau en 2023, le volume d'eau rejeté à Eagle River l'année prochaine sera supérieur à celui de 2021 et 2022.

Les concentrations des effluents rejetés par Eagle River sont restées relativement stables par rapport aux concentrations des années précédentes, mais le total des matières en suspension a augmenté en 2022. Cela s'explique par le fait que la majeure partie de l'eau rejetée par le site provenait de la mine, où le total des matières en suspension est plus élevé qu'ailleurs sur le site. À Kiena, les concentrations des effluents rejetés ont varié entre 2022 et 2021, en grande partie parce que 2022 était la première année complète d'exploitation de la mine. La concentration de cyanure a légèrement augmenté en 2022, mais devrait diminuer en 2023 avec l'exploitation d'un circuit de destruction du cyanure à l'usine. À Eagle River et à Kiena, tous les effluents étaient bien en deçà des limites provinciales.

La recirculation de l'eau stockée dans le parc à résidus à Kiena s'est traduite par une diminution du volume d'eau prélevée en 2022 par rapport à l'année précédente. La consommation d'eau a légèrement augmenté avec les activités d'exploitation qui se sont déroulées toute l'année, par rapport aux années précédentes. La mise en service et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement de l'eau à Kiena en 2022 ont permis d'augmenter le volume d'eau rejeté par le site, puisque l'eau stockée dans le parc à résidus depuis le redémarrage des activités d'exploitation en 2021 a été renvoyée dans l'environnement.

### CONCENTRATIONS DANS LES REJETS D'EFFLUENTS<sup>1</sup>

(mg/L)	SEUIL <sup>2</sup>	EAGLE RIVER			KIENA		
		2020	2021	2022	2020	2021	2022
Total Cyanure	0,50	0,0158	0,0024	<b>0,0004</b>	0,0043	0,004	<b>0,008</b>
Total Arsenic	0,10	0,0022	0,0008	<b>0,0006</b>	0,0005	0,002	<b>0,0002</b>
Total Cuivre	0,10	0,0199	0,0056	<b>0,0045</b>	0,0045	0,0053	<b>0,03</b>
Total Plomb	0,08	0,0005	0,0005	<b>0,0007</b>	0,0027	0,0000	<b>0,0003</b>
Total Nickel	0,25	0,0179	0,0052	<b>0,004</b>	0,0067	0,0093	<b>0,13</b>
Total Zinc	0,40	0,0120	0,0074	<b>0,0111</b>	0,0042	0,0028	<b>0,019</b>
Total des matières en suspension	15,00	3,32	4,91	<b>8,56</b>	4,67	5,17	<b>3,55</b>

1 Concentrations annuelles moyennes.

2 Seuils fédéraux en vertu du « Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants » du Canada.

<b>CONSOMMATION D'EAU</b>
---------------------------

<i>(mètres cubes)</i>	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Total d'eau douce prélevée <sup>1</sup>	942 217	726 524	<b>681 948</b>	552 010	401 660	<b>374 948</b>
Eau de surface	923 653	708 762	<b>664 812</b>	s.o.	124 060	<b>131 631</b>
Eau souterraine (renouvelable)	18 564	17 762	<b>17 136</b>	s.o.	277 600	<b>243 317</b>
Total des autres eaux prélevées	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
Total d'eau douce utilisée pour les activités d'exploitation	s.o.	s.o.	<b>280 076</b>	s.o.	s.o.	<b>24 054</b>
Consommation totale d'eau	51 400	54 341	<b>49 200</b>	s.o.	21 226	<b>34 773</b>
Pourcentage provenant de source à pression élevée ou extrêmement élevée	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
Eau totale rejetée	1 159 847	434 542 <sup>3</sup>	<b>453 694<sup>3</sup></b>	606 186	374 736	<b>916 918</b>
Volume d'eau stockée <sup>2</sup>	17 975	353 815	<b>728 184</b>	s.o.	297 508	<b>175 736</b>
Variation de l'eau stockée	-86 074	335 840	<b>374 369</b>	s.o.	s.o.	<b>-121 772</b>

- 1 La norme comptable du SASB pour les métaux et l'exploitation minière définit l'eau douce comme une eau qui contient moins de 1 000 parties par million de solides dissous.
- 2 Volume d'eau stocké représentant l'eau contenue dans des bassins de rétention ou d'autres structures qui sera éventuellement déversée dans l'environnement.
- 3 À la fin de 2020, les limites de rejet des effluents pour Eagle River ont été révisées et, depuis lors, l'eau a été stockée sur le site afin d'éviter les rejets non conformes. Le traitement de l'eau a été étudié tout au long de 2021 et 2022 et une usine de traitement de l'eau sera opérationnelle sur le site en 2023.

# GESTION DES RÉSIDUS



Les activités d'exploitation minière génèrent des déchets lors du traitement du minerai pour en faire un métal concentré, et dans notre cas, de l'or. Ces déchets, appelés résidus, sont stockés sur nos sites miniers dans des parcs à résidus pendant toute la durée de l'exploitation, afin qu'ils ne pénètrent pas dans le milieu environnant. Les parcs à résidus constituent également un lieu de gestion de l'eau, ce qui nous permet de recycler l'eau utilisée dans nos installations de traitement. Pour plus d'informations sur notre utilisation et notre gestion de l'eau, veuillez consulter la section [Gestion de l'eau](#) du présent rapport. Le stockage et la

gestion en toute sécurité des résidus et de l'eau dans nos parcs à résidus sont d'une importance cruciale, car les incidents peuvent avoir des répercussions sur l'environnement et la santé humaine. C'est pourquoi nous avons mis en place des processus solides pour veiller à ce que nos parcs à résidus soient exploités selon des normes rigoureuses.

Des manuels d'exploitation, de maintenance et de surveillance sont en place pour nos deux parcs à résidus et décrivent les procédures, les programmes de surveillance et les exigences en matière de

formation liées à la gestion des résidus miniers. Tous les barrages et structures des parcs à résidus sont conçus par des firmes d'ingénierie externes reconnues, conformément aux lignes directrices et aux normes de pratiques exemplaires les plus récentes de l'Association canadienne des barrages, et sont inspectés par des firmes d'experts-conseils externes et qualifiées. Des études d'inondation des barrages ont été entamées à Eagle River et à Kiena en 2022 et seront achevées en 2023. Les plans d'intervention d'urgence pour les résidus seront également révisés et mis à jour en 2023.



Chaque année, des ingénieurs tiers qualifiés effectuent des inspections portant sur la sécurité des barrages de nos parcs à résidus et, tous les cinq ans, des examens de la sécurité des barrages sont effectués par des experts techniques externes indépendants. Tous les rapports d'inspection de la sécurité des barrages et d'examen de la sécurité des barrages sont examinés par les membres de l'équipe de haute direction et par le comité technique, de la sécurité et du développement durable du Conseil.

En 2022, nous avons conclu une entente avec WSP pour qu'elle devienne l'ingénieur désigné pour le parc à résidus de Kiena. L'ingénieur désigné et les équipes de l'ingénieur désigné travaillent en étroite collaboration avec l'ingénieur responsable des résidus à Kiena, en organisant des réunions régulières et en visitant le site au moins une fois par an. Nous sommes sur le point de finaliser notre entente avec WSP pour qu'elle devienne également l'ingénieur désigné pour Eagle River et nous prévoyons que cette entente se conclura en 2023.

Afin de nous aligner sur les rôles et les responsabilités identifiés dans la norme *GISTM (Global Industry Standard on Tailings Management)*, nous avons raffiné en 2022 notre structure organisationnelle concernant la gestion des résidus et défini les responsabilités des postes sur le site et au sein du siège social. Nous avons également révisé nos processus afin d'assurer une communication claire et cohérente entre les ingénieurs responsables des résidus sur les sites et le dirigeant responsable de la gestion des résidus de la Société (notre chef des opérations). Toujours en 2022, nous avons pris la décision de former un comité indépendant d'examen des résidus, qui consistera en un groupe d'experts techniques principaux chargés de procéder à des examens périodiques de la performance de nos parcs à résidus et des processus et procédures associés. Notre objectif est de former le comité indépendant d'examen des résidus en 2023.

À mesure que nous progressons dans la mise en œuvre du programme VDMD de l'AMC, nous introduirons une politique de gestion des résidus et de l'eau ainsi qu'une norme d'exploitation à l'échelle de la Société.

### EAGLE RIVER

Conçu à l'origine pour le dépôt de boues, le parc à résidus d'Eagle River fonctionne comme un parc à résidus à pile sèche depuis 2007. Les boues de résidus sont pompées de l'usine vers une usine de filtration où la majorité de l'eau est retirée. Les résidus épaissis sont ensuite transportés par convoyeur vers des piles de stockage situées dans le parc à résidus. Lorsque les piles de stockage sont suffisamment larges, les résidus épaissis sont distribués à l'intérieur du parc à résidus. Les résidus ont une teneur en humidité d'environ 20 % (en poids sec).

Les infrastructures du parc à résidus d'Eagle River comprennent des barrages, un évacuateur de crues en béton, des bassins de collecte des eaux d'infiltration et des fossés de dérivation. En 2021, la conception du rehaussement final du barrage a été achevée afin d'augmenter davantage la capacité de stockage du parc à résidus tout en restant dans l'empreinte actuelle. Le rehaussement du parc à résidus a commencé en 2021 et sera complété en 2024 par le rehaussement de la berme du périmètre nord, de la berme des canalisations et du barrage de rétention nord. Avec ce rehaussement, nous prévoyons exploiter le parc à résidus d'Eagle River jusqu'en 2027. Pour poursuivre les activités d'exploitation minière au-delà de 2027, nous aurons besoin d'un nouvel endroit pour stocker les résidus miniers. La planification initiale d'une nouvelle installation a été entreprise en 2022. Les progrès réalisés dans le cadre de cet important projet de site seront présentés dans les prochains rapports ESG.

### KIENA

Le parc à résidus de Kiena est situé de l'autre côté d'une chaussée de l'infrastructure principale du site, à côté du lac de Montigny. Avant le redémarrage des activités d'exploitation sur le site, un examen complet du parc à résidus a été effectué, comprenant une étude géotechnique et l'installation d'instruments de surveillance autour du périmètre du parc à résidus. L'étude a conclu que des travaux de renforcement étaient nécessaires pour répondre aux normes industrielles actuelles. Depuis 2021, des travaux importants ont eu lieu sur le parc à résidus, y compris le mélange des sols en profondeur, les contreforts, les évacuateurs de crues et la construction de fossés périphériques. Ces travaux seront complétés en 2023 avec l'achèvement de la dernière section du rehaussement de la cellule nord du parc à résidus et la construction d'un évacuateur de crues interne et d'un évacuateur de crues d'urgence. Toutes les améliorations apportées à la conception du parc à résidus maintiennent une distance minimale appropriée par rapport au lac de Montigny, afin de réduire tout risque d'impact sur l'environnement naturel et aquatique.

En 2022, une usine de pâte a été construite à Kiena pour soutenir le redémarrage des activités d'exploitation. Cette usine produit une pâte qui est acheminée sous terre pour remblayer les zones souterraines qui ont été exploitées. Pendant la durée de vie de la mine, nous serons en mesure de remblayer près de 70 % des résidus générés. La possibilité de remblayer les résidus réduira la quantité de résidus que nous devons stocker en surface dans le parc à résidus de Kiena, prolongeant ainsi la durée de vie de l'installation existante.

## VUE D'ENSEMBLE DES PARCS À RÉSIDUS

	EAGLE RIVER	KIENA
1) Nom de l'installation	Parc à résidus de Miron Creek	Parc à résidus du complexe Kiena
2) Localisation	Kilometre 50, Paint Lake Rd., Wawa, Ontario, Canada	950 chemin Kienawisik, Val-d'Or, Québec, Canada
3) Statut de propriété	Détenu et exploité à 100 % par Mines d'Or Wesdome Itée	Détenu et exploité à 100 % par Mines d'Or Wesdome Itée
4) État opérationnel <sup>1</sup>	Actif	Actif
5) Méthode de construction	En amont (barrage sud/barrage principal en enrochement) En aval (berme du périmètre nord) En aval (barrage de rétention nord) <sup>2</sup>	En amont <sup>3</sup>
6) Capacité maximale de stockage autorisé <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )	6,075 M	6,316 M
7) Quantité actuelle de stockage de résidus (m <sup>3</sup> )	5,80 M	5,92 M
8) Classification des conséquences	Haute	Très élevée
9) Date de la dernière révision technique indépendante	2022 <sup>4</sup>	Prévu pour 2023 <sup>5</sup>
10) Constatations importantes	Aucune	s.o.
11) Mesures d'atténuation	s.o.	s.o.
12) Plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence spécifique au site	Oui <sup>6</sup>	Non <sup>6</sup>



- 1 Le parc à résidus de Miron Creek d'Eagle River est actif depuis 1989. Le parc à résidus de Kiena est actif depuis 2021 et était précédemment actif de 1981 à 2013.
- 2 La méthode de construction originale du parc à résidus d'Eagle était en aval, mais en 2007, le parc à résidus a été modifié pour devenir un barrage surélevé en amont afin de stocker les résidus filtrés. En 2017/2018, une berme de stabilisation a été construite sur la pente en aval et le long de certaines parties du pied du barrage sud.
- 3 Les deux premières phases de rehaussement du barrage du parc à résidus de Kiena ont été construites selon la méthode en aval. Cependant, les rehaussements complétés en 2021 et 2022 ont été construits selon la méthode en amont.

- 4 Un examen de la sécurité des barrages du parc à résidus de Miron Creek d'Eagle River a été effectué en 2022, et le rapport final a été publié en 2023.
- 5 Kiena a redémarré ses activités en 2021 et, bien que des examens de l'installation par des tiers aient été effectués à l'appui du redémarrage des activités d'exploitation, le prochain examen de la sécurité des barrages, entièrement indépendant, sera effectué en 2023.
- 6 Le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour Eagle River a fait l'objet d'une révision importante en 2023 à la suite de l'initiation d'une évaluation de rupture de barrage pour le parc à résidus en 2022. Le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour Kiena est en cours d'élaboration et sera achevé en 2023.

## PERFORMANCE DE 2022

Moins de minerai a été traité en 2022 à Eagle River, ce qui a entraîné une diminution de la quantité totale de résidus générés durant l'année par rapport à 2021, puisqu'il existe une relation directe entre le débit de notre usine et la quantité de résidus que nous produisons. Aucun des résidus d'Eagle River n'est recyclé. À l'inverse, à Kiena, la quantité de résidus générés en 2022 a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, étant donné que 2022 était la première année complète d'exploitation du site. Trente pour cent des résidus produits au cours de l'année ont été recyclés sous forme de matériaux de construction utilisés pour rehausser le parc à résidus.

### RÉSIDUS GÉNÉRÉS

(tonnes métriques)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Résidus générés	247 321	271 704	<b>246 000</b>	8 666 <sup>1</sup>	68 468	<b>112 170</b>
Résidus recyclés	0	0	<b>0</b>	0	24 200	<b>33 975</b>
Pourcentage de résidus recyclés	s.o.	s.o.	<b>s.o.</b>	s.o.	35,3	<b>30,3</b>

1 Les résidus produits à Kiena en 2020 sont le résultat du traitement d'un échantillon en vrac dans le cadre de l'étude de pré faisabilité du projet.





# GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES



Sur nos sites miniers, les déchets se répartissent en trois catégories : les stériles, les déchets dangereux et les déchets non dangereux. S'ils ne sont pas gérés correctement, les déchets peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement, la faune et la flore et la santé humaine. C'est pourquoi nous gérons de près le stockage et l'élimination de tous les déchets et nous travaillons à identifier toutes les possibilités de réduire la quantité de déchets

générés par la conservation, la réutilisation et le recyclage des matériaux. Les plans et procédures de gestion décrivent la manière dont les déchets doivent être manipulés, stockés et retirés du site pour être éliminés en toute sécurité. Les services de l'environnement d'Eagle et de Kiena sont chargés de surveiller et d'inspecter les aires de stockage des déchets.

## GESTION DES STÉRILES

Les activités minières souterraines d'Eagle River et de Kiena génèrent des stériles. Afin d'accéder au minerai que nous extrayons, nous devons souvent retirer des stériles, c'est-à-dire des matériaux dont le traitement n'est pas rentable.

À Eagle River, les stériles provenant de l'exploitation minière souterraine sont soit ramenés à la surface et stockés dans des piles de stockage de stériles, soit remblayés sous terre dans les vides créés par l'exploitation minière. Dans la mesure du possible, nous choisissons de remblayer nos stériles, car cela améliore la stabilité des chantiers miniers souterrains. Avant 2020, date à laquelle les activités minières ont cessé, des stériles ont également été produits à Mishi et une aire de stockage de stériles est toujours située à côté de la fosse. Les stériles de cette pile de stockage sont utilisés pour la construction de routes et de certaines parties du parc à résidus d'Eagle River.

Kiena dispose d'une seule aire de stockage de stériles qui, jusqu'en 2022, a stocké des stériles provenant d'anciennes activités d'exploitation minière sur le site. Tout au long de 2021 et 2022, ces stériles ont été utilisés pour les activités de construction du parc à résidus de Kiena et, à la fin de 2022, tous les stériles avaient été recyclés. Les nouveaux stériles générés par les futures activités minières souterraines seront stockés au même endroit. Les eaux de surface et les eaux souterraines autour de la pile de stockage de stériles sont échantillonnées et analysées deux fois par an pour veiller à ce qu'aucun contaminant ne pénètre dans l'environnement.

Les stériles de Kiena et d'Eagle River ne génèrent pas d'acide et ont un potentiel de lixiviation des métaux faible ou nul. Néanmoins, nous suivons et analysons régulièrement les propriétés géochimiques de nos stériles et nous analysons les eaux de ruissellement autour des piles de stockage.

## GESTION DU CYANURE

Eagle River et Kiena utilisent toutes deux du cyanure dans le processus de traitement, car il s'agit de l'une des techniques métallurgiques les plus efficaces et les plus économiques pour récupérer l'or. Cependant, le cyanure est un produit chimique dangereux qui peut présenter un risque grave pour la santé des humains, des animaux et des plantes s'il n'est pas géré avec soin et de manière appropriée.

La manipulation et l'utilisation du cyanure à Eagle River sont décrites dans le plan de gestion du cyanure du site. Ce plan comprend également les procédures à suivre pour contrôler les concentrations de cyanure dans le parc à résidus. Le plan de gestion est basé sur les meilleures pratiques internationales, notamment les recommandations du *Code international de gestion du cyanure*. Le plan est révisé chaque année et mis à jour si nécessaire. Toutes les personnes du site qui manipulent du cyanure ou qui sont impliquées dans son approvisionnement, son transport ou son élimination sont formées par le service de santé et de sécurité du site. Tout le cyanure utilisé à Eagle River est fourni en solution prémélangée par Cyanco, l'un des principaux fournisseurs de cyanure en Amérique du Nord.

À Kiena, un circuit de destruction du cyanure a été installé à côté de l'usine de traitement du site à la fin de 2022. Ce circuit élimine tout le cyanure des résidus produits avant qu'ils ne soient stockés dans le parc à résidus ou transformés en pâte pour le remblayage souterrain. La formation sur la manipulation et l'utilisation du cyanure à l'usine a commencé en 2021 et est dispensée chaque année à tous les opérateurs de l'usine ainsi qu'au service de l'environnement. Un plan de gestion du cyanure est également en cours d'élaboration.

## GESTION DES DÉVERSEMENTS

Pour pouvoir réagir de manière appropriée en cas de déversement de déchets sur les sites d'Eagle River ou de Kiena, des plans de gestion des déversements ont été mis en place sur les deux sites. Ces plans décrivent les exigences en matière de formation, de gestion des incidents, y compris l'équipement approprié pour les déversements et les protocoles d'intervention, ainsi que les exigences en matière de déclaration. Ils fournissent également des conseils sur la prévention des déversements par le biais de contrôles techniques et de confinement secondaire.

Le service de l'environnement des deux sites est responsable de la formation en matière d'intervention en cas de déversement, qui est dispensée chaque année, et des exercices périodiques de bureau et des exercices en direct sont effectués pour maintenir la préparation en matière d'intervention en cas de déversement. Des équipements d'intervention en cas de déversement sont également disponibles sur chaque site et font l'objet d'inspections régulières. L'intervention en cas d'incident primaire est gérée par les services de la sécurité et de l'environnement, avec le soutien des équipes de sauvetage minier, si nécessaire. Un entrepreneur spécialisé dans la gestion des déchets dangereux est disponible si l'intervention dépasse les capacités des équipes du site. Les déversements d'une certaine ampleur ou d'un certain niveau de gravité potentielle font l'objet d'une enquête par les services de l'environnement afin de déterminer les mesures correctives à prendre et, le cas échéant, sont signalés aux autorités de réglementation provinciales.

## DÉCHETS NON DANGEREUX

Nous gérons la manipulation, le stockage et l'élimination des déchets en toute sécurité sur nos sites miniers par le biais de procédures de gestion des déchets et de programmes de surveillance. Tous les employés et entrepreneurs du site sont formés en matière de manipulation des déchets dans le cadre des programmes d'orientation d'Eagle River et de Kiena, en plus de la formation propre à chaque service. La gestion des déchets revêt une importance particulière à Kiena, car la majorité des activités se déroulent sur une île et les déchets ne doivent pas se retrouver dans les eaux environnantes.

Les déchets non dangereux produits sur nos sites miniers comprennent le carton, le papier, le bois, l'acier et les déchets ménagers. À Eagle River et à Kiena, tous les déchets non dangereux sont stockés en toute sécurité dans des conteneurs fermés afin de ne pas attirer la faune et de ne pas avoir d'impact involontaire sur l'environnement. Les déchets sont ensuite transportés hors du site pour être éliminés dans des installations autorisées.

En 2021, à Eagle River, en réponse à l'absence d'installations de recyclage dans la région, nous avons mis en place notre propre programme de recyclage qui nous permet de recycler les déchets électroniques, la ferraille, les déchets de palettes de bois et les matelas. En 2022, nous avons commencé un programme expérimental de recyclage des plastiques, des boîtes de conserve en métal et des cartons dans des endroits déterminés du site minier. Ces efforts de recyclage seront étendus à l'ensemble d'Eagle River en 2023.

La proximité de Kiena avec la municipalité de Val-d'Or permet au site minier d'envoyer les déchets de papier, de carton, de bois et de métal aux centres de recyclage municipaux de la région. Avec le redémarrage des activités d'exploitation en 2021, un programme de gestion des déchets a été mis en place sur le site, permettant la collecte des produits recyclables et le confinement des déchets dangereux, garantissant ainsi que les deux types de déchets sont séparés et éliminés de manière appropriée. Ce programme a été élargi en 2022 afin de mettre l'accent sur la collecte et le tri des déchets sous terre.



## DÉVERSEMENTS À DÉCLARATION OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE

	EAGLE RIVER			KIENA <sup>2</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Déclaration obligatoire <sup>1</sup>	1	2	2	0	3	11
Déclaration facultative	19	22	26	3	24	35
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>27</b>	<b>46</b>

1 Les déversements à déclaration obligatoire à Kiena sont définis comme les déversements ayant fait l'objet d'une enquête par l'organisme de réglementation du Québec. Des détails supplémentaires sur les déversements à déclaration obligatoire en 2022 figurent à la page 59 du présent rapport.

2 En 2021 et en 2022, les activités ont considérablement augmenté à Kiena en vue du redémarrage des activités, ce qui a contribué à un nombre de déversements plus élevé que celui des années précédentes.





## DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux générés sur nos sites comprennent les huiles, les graisses, les produits chimiques, les solutions, les solvants et les batteries. Des plans et des procédures de gestion sont en place pour veiller à ce que tous les déchets dangereux soient manipulés de manière appropriée et que des entrepreneurs tiers accrédités soient embauchés pour la collecte et l'élimination des déchets de manière sûre et sécuritaire.

À Eagle River, la production et l'élimination des déchets dangereux relèvent de la *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario, de la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et du *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*. Tous les déchets dangereux sont enregistrés dans un système de gestion des informations sur les déchets dangereux. À Kiena, la gestion des déchets dangereux est régie par le *Règlement sur les matières dangereuses* du Québec.

## PERFORMANCE DE 2022

Il n'y a pas eu d'incidents significatifs liés à la gestion des déchets et des matières dangereuses à Eagle River ou à Kiena en 2022. Les stériles générés sur les deux sites ont augmenté en 2022, avec une année complète d'exploitation minière à Kiena, et plus de déchets déplacés sous terre à Eagle River pour accéder aux gisements de minerai. Le total des déchets industriels, dangereux et recyclés, a augmenté à Eagle River et à Kiena. À Eagle River, d'importants travaux d'amélioration des installations du camp, y compris la démolition et le remplacement des dortoirs, ont généré des déchets non dangereux. En plus de produire plus de déchets, Eagle River a également pu recycler beaucoup plus de déchets non dangereux que les années précédentes en envoyant les déchets métalliques stockés à une installation de recyclage.

## GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES (Suite)

À Kiena, l'augmentation des volumes de déchets (dangereux et non dangereux) est due à l'accroissement des activités et du nombre de personnes sur le site dans le cadre de la première année complète d'exploitation.

Au cours de 2022, des améliorations ont également été apportées aux processus de traitement et de stockage des déchets à Eagle River, notamment la modernisation des installations de stockage des déchets et l'élaboration de plans et de procédures de gestion des déchets. Un

projet pilote a été mené pour évaluer la viabilité du recyclage du carton, du plastique et des boîtes de conserve en métal à l'usine. Au total, 3 220 kg de carton et 890 kg de bouteilles et de boîtes de conserve ont été détournés des sites d'enfouissement au cours de l'année. Ce projet servira de base à la mise en œuvre d'autres mesures de recyclage en 2023.

Afin d'améliorer les efforts de gestion des déchets à Kiena, un audit des déchets a été réalisé par une société tierce en 2022. L'audit a permis d'identifier la possibilité d'augmenter la quantité de recyclage sur le site, en veillant à ce que les bacs de collecte appropriés soient largement disponibles sur l'ensemble du site. Cette recommandation et d'autres conclusions de l'audit seront mises en œuvre en 2023.

### DÉCHETS GÉNÉRÉS

(tonnes métriques)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Total des stériles	301 941	155 146	<b>221 801</b>	85 658	91 344	<b>138 615</b>
Total des stériles recyclés <sup>1</sup>	149 321	244 623	<b>145 697</b>	0	97 643	<b>238 513</b>
Total des déchets non minéraux / total des déchets industriels <sup>2</sup>	1 202	625	<b>1 448</b>	293	1 290	<b>1 438</b>
Total des déchets non dangereux	1 140 <sup>3</sup>	476	<b>1 315</b>	264	1 102	<b>1 025</b>
Total des déchets non dangereux recyclés	420	80	<b>936</b>	106	510	<b>554</b>
Pourcentage des déchets non dangereux recyclés	37	17	<b>71</b>	40	46	<b>54</b>
Total des déchets dangereux	62	149	<b>133</b>	29	188	<b>413</b>
Total des déchets dangereux recyclés	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>

- 1 Les volumes de stériles recyclés représentent le matériau utilisé pour reblayer les chantiers souterrains à Eagle River et les stériles utilisés dans la construction du parc à résidus à Kiena.
- 2 Les déchets non minéraux / déchets industriels comprennent tous les déchets dangereux, les déchets non dangereux et les déchets recyclés.
- 3 Les volumes totaux de déchets non dangereux pour 2020 à Eagle River sont basés sur des charges moyennes de déchets envoyés chaque semaine au site d'enfouissement.



# ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



L'utilisation de machinerie lourde et de procédés industriels à forte intensité énergétique pour l'extraction et le traitement des métaux et des minéraux signifie que l'industrie minière a une empreinte carbone importante. Compte tenu de l'intérêt croissant du public et des autorités réglementaires pour la réduction des effets liés aux changements climatiques, il est essentiel pour nous de comprendre les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites sur nos sites miniers, ainsi que leurs sources, afin que nous puissions identifier les moyens appropriés pour gérer et réduire les émissions.

## RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

En 2022, nous avons procédé à des évaluations d'inventaire des émissions de GES à Eagle River et à Kiena afin d'identifier l'ensemble des sources d'émissions des champs d'application 1 et 2 sur chaque site minier. Les sources comprennent le gaz naturel utilisé pour le chauffage et le refroidissement, le propane utilisé pour le chauffage et le fonctionnement de nos raffineries d'or, ainsi que le diesel et d'autres sources de carburant utilisées par l'équipement minier. Nous avons ensuite cartographié les émissions résultant de ces sources afin de créer un profil de référence des émissions pour

chaque site. Finalement, nous avons considéré l'utilisation prévue de toutes les sources d'émission pendant la durée de vie restante de nos mines afin de créer un modèle de prévision. Cela nous permettra de comparer les niveaux d'émissions actuels aux niveaux prévus dans les années à venir, ce qui sera de plus en plus utile à mesure que nous nous efforçons d'identifier les possibilités de réduction des émissions pour l'ensemble de la Société.

Des comités ont été créés à Eagle River et à Kiena en 2022 afin de fournir un forum de discussion sur l'efficacité énergétique et les possibilités de réduction



des émissions sur une base régulière. Ces comités poursuivront leurs activités en 2023 et nous prévoyons rendre compte des initiatives qu'ils auront identifiées et mises en œuvre dans les prochains rapports ESG. En 2023, nous élaborerons des plans de gestion de la performance en matière d'énergie et d'émissions afin de guider nos efforts dans l'identification, la priorisation, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives. Les plans décriront les objectifs de la Société et des sites, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

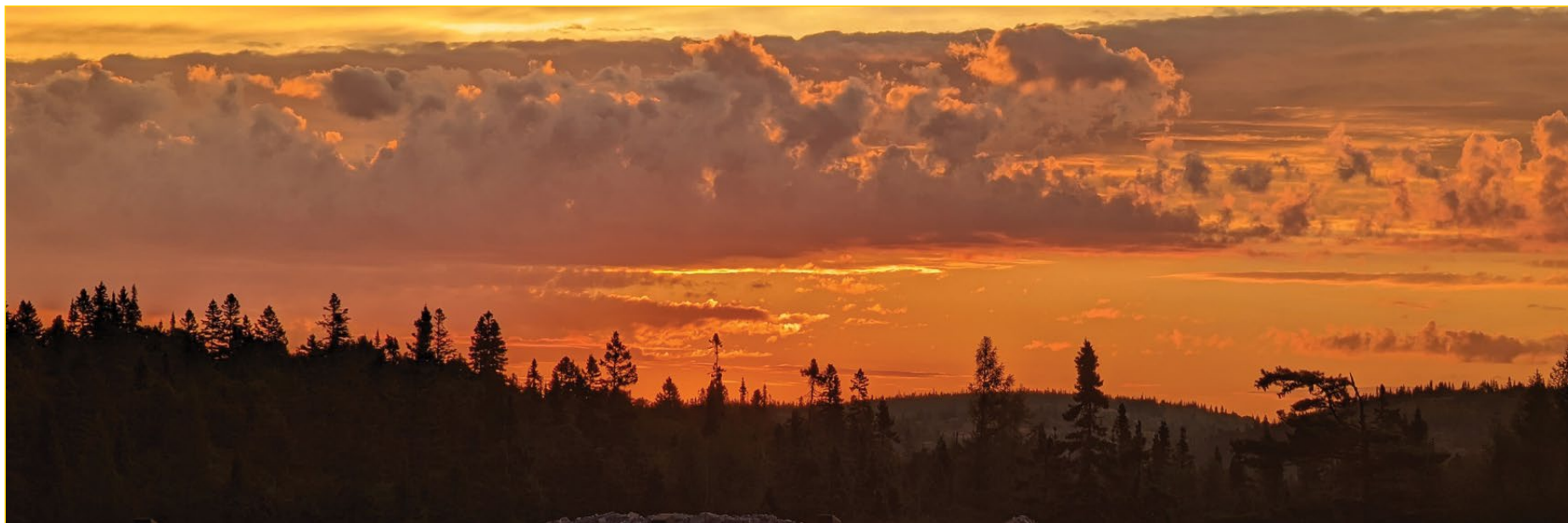
### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets des changements climatiques et les réponses des politiques gouvernementales qui y sont associées exerceront une influence sur nos activités. Le sujet du changement climatique devient également de plus en plus une préoccupation des communautés locales et des peuples autochtones qui sont concernés par nos activités. Les gouvernements et les organismes de réglementation ont introduit, ou envisagent d'introduire,

des modifications réglementaires, y compris des taxes et des tarifs nouveaux et/ou accrus, pour faire face aux impacts potentiels des changements climatiques, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur nos activités. La législation en la matière est de plus en plus stricte en termes de conformité et de déclaration, ce qui a des répercussions sur nos coûts. Le renforcement de la réglementation, la taxation des émissions de GES et les intérêts de nos parties prenantes et des peuples autochtones en matière d'action climatique influenceront également la manière dont nous menons nos activités.

En 2022, nous avons retenu les services d'experts externes pour réaliser des évaluations de haut niveau des risques climatiques physiques à Eagle River et à Kiena, afin de commencer à mieux comprendre les risques à court et à moyen terme pour nos activités d'exploitation minière et nos infrastructures en cas d'événements météorologiques extrêmes et de changements dans les modèles climatiques. Ces évaluations comportaient des recherches, des entretiens et des ateliers en

personne pour discuter des tendances, des impacts des événements climatiques antérieurs, de l'utilisation et des vulnérabilités des infrastructures et de l'analyse de scénarios de divers risques potentiels. L'approche de l'évaluation des risques était conforme au protocole PIEVC de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, au document Optique des changements climatiques - Lignes directrices générales d'Infrastructure Canada, à la norme ISO 3100 sur la gestion des risques et aux normes ISO 14090/14091/14092 sur l'adaptation au changement climatique. Dans les années à venir, nous nous appuyerons sur les résultats de ces évaluations initiales des risques afin d'intégrer l'évaluation des risques climatiques dans notre système global de gestion des risques d'entreprise et d'identifier les actions qui contribueront à l'adaptation et à l'atténuation des risques climatiques dans le cadre de nos activités.



# Résultats de l'évaluation des risques climatiques

## 2011-2040

En fonction de l'horizon à court terme des années 2020 et du climat de référence, les risques les plus élevés sont les suivants :

### À EAGLE RIVER

- ▶ Les fortes chutes de neige ont un impact sur l'infrastructure du bassin de polissage de l'usine.
- ▶ Les routes d'accès, les autoroutes et l'héliport peuvent être fermés en raison des fortes chutes de neige et restreindre l'accès au site.

### À KIENA

- ▶ Les systèmes de ventilation des mines peuvent être affectés par la mauvaise qualité de l'air associée à la fumée des feux de forêt.
- ▶ Les routes d'accès et les autoroutes peuvent être fermées en raison d'importants feux de forêt et de fortes chutes de neige.
- ▶ Les services de télécommunication, les lignes électriques et l'alimentation en électricité peuvent être affectés par de grands feux de forêt.

## 2041-2070

En fonction de l'horizon des années 2050, les risques les plus élevés par rapport aux années 2020 et au climat de référence sont les suivants :

### À EAGLE RIVER

- ▶ Les routes d'accès et les autoroutes peuvent être fermées en raison de précipitations intenses à court terme et de chutes de neige abondantes.
- ▶ L'infrastructure de l'usine et les sous-stations électriques peuvent être affectées par des chaleurs extrêmes.
- ▶ Les systèmes de ventilation de la mine peuvent être affectés par des chaleurs extrêmes et des orages/ éclairs violents.
- ▶ L'approvisionnement en eau du camp peut être perturbé par des conditions de sécheresse.
- ▶ Les services d'hélicoptage peuvent être interrompus par de fortes chutes de neige et des pluies verglaçantes.

### À KIENA

- ▶ Le système de ventilation de la mine peut être affecté par une mauvaise qualité de l'air associée à une chaleur extrême, des orages violents et des éclairs.
- ▶ La fonctionnalité (systèmes CVC/refroidissement) des bâtiments de soutien sera affectée par des chaleurs extrêmes.
- ▶ Les sous-stations électriques et les salles des compresseurs peuvent être affectées par des chaleurs extrêmes, des orages violents et des éclairs.
- ▶ Les activités de forage sur le lac peuvent être perturbées par des vents violents et des orages violents.

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES (Suite)

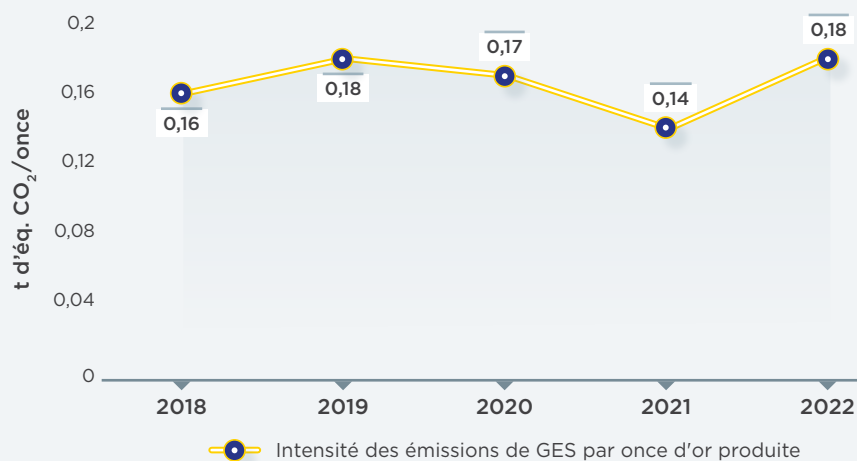
Nos indicateurs de performance en matière de changements climatiques comprennent les émissions de GES, l'utilisation de l'eau et la consommation d'énergie. Comme toutes nos activités sont soumises à des réglementations limitant les émissions, nos émissions de GES sont déclarées conformément aux réglementations provinciales requises en Ontario et au Québec (*Règlement de l'Ontario 390/18 sur les émissions de gaz à effet de serre : quantification, déclaration et vérification en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement et Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*). Nous avons normalisé et déclaré les émissions des champs d'application 1 et 2 de l'ensemble de nos activités d'exploitation conformément au *Protocole des gaz à effet de serre : une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)* aux fins du présent rapport.

Un index de nos informations alignées sur le TCFD se trouve à la fin du présent rapport. Comme nous continuons à améliorer nos efforts de collecte et d'analyse des données relatives aux changements climatiques, nous veillerons à fournir toutes les informations recommandées par le TCFD dans les rapports ESG des années à venir.

### PERFORMANCE DE 2022

Les émissions de GES ont augmenté dans l'ensemble de la Société en 2022, l'augmentation la plus importante ayant été enregistrée à Kiena en raison de l'arrivée d'équipements souterrains supplémentaires sur le site pour soutenir le redémarrage des activités d'exploitation minière. Avec l'arrivée d'autres équipements à Kiena en 2023, nous nous attendons à ce que les émissions du champ d'application 1 augmentent l'année prochaine, alors que nous entrons dans une phase d'exploitation stable. Nous continuerons à améliorer nos processus d'identification, d'évaluation et de mise en œuvre des possibilités de réduction des émissions sur nos sites miniers, et nous rendrons compte de nos efforts dans les prochains rapports ESG.

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>



<sup>1</sup> De 2018 à 2020, les émissions de GES à l'échelle de la Société étaient basées sur un seul actif d'exploitation, Eagle River. Au milieu de 2021, Kiena a redémarré ses activités et a atteint la production commerciale à la fin de 2022.





## INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

(tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )	EAGLE RIVER			KIENA <sup>1</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Émissions de GES par once produite	0,17	0,13	<b>0,17</b>	s.o.	0,19	<b>0,21</b>
Émissions de GES par tonne traitée	0,06	0,05	<b>0,06</b>	s.o.	0,06	<b>0,05</b>

1 Les valeurs d'intensité pour Kiena reflètent la progression des activités d'exploitation, et non les activités d'exploitation dans une phase d'état stable.

## ÉMISSIONS DE GES DES CHAMPS D'APPLICATION 1 ET 2

(tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )	EAGLE RIVER			KIENA <sup>3</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Champ d'application 1	13 223	11 471	<b>12 272</b>	2 466	4 136	<b>6 108</b>
Champ d'application 2	1 828	1 660	<b>1 613</b>	46	64	<b>59</b>
<b>Total</b> <sup>1,2</sup>	<b>15 051</b>	<b>13 131</b>	<b>13 885</b>	<b>2 512</b>	<b>4 200</b>	<b>6 167</b>
Pourcentage des émissions de GES du champ d'application 1 couvertes par des réglementations limitant les émissions.	100 %			100 %		

- 1 Les émissions liées aux bureaux et aux activités d'exploration ne sont pas comprises dans les émissions totales des champs d'application 1 ou 2.
- 2 Les totaux ne comprennent pas les émissions provenant des explosifs pour les années suivantes : Eagle River - 2020, Kiena - 2020 et 2021.
- 3 Kiena a redémarré ses activités à la mi-2021 et a atteint la production commerciale en décembre 2022, ce qui explique l'augmentation des émissions au cours de ces années par rapport à 2020.

# GESTION DE L'ÉNERGIE



Diverses sources d'énergie sont utilisées pour soutenir les activités minières à Eagle River et à Kiena, notamment le carburant diesel pour l'équipement lourd, l'électricité pour faire fonctionner les pompes, les installations de traitement et les systèmes de ventilation, les explosifs pour le dynamitage de la roche, ainsi que le propane et le gaz naturel pour le chauffage et le refroidissement. Toute l'électricité que nous utilisons provient des réseaux électriques de l'Ontario et du Québec. Environ 96 % de l'électricité de l'Ontario est produite à partir de sources sans émission de carbone, comme l'énergie nucléaire, hydroélectrique, éolienne et solaire<sup>1</sup>. Environ

99 % de l'électricité du Québec provient de sources sans émission de carbone, comme l'énergie hydroélectrique et éolienne<sup>2</sup>. Des générateurs de secours fonctionnant au diesel sont utilisés en cas d'urgence et d'interruption de l'approvisionnement en électricité. Ces générateurs sont entretenus, testés et utilisés de façon intermittente chaque année.

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire notre consommation d'énergie, en particulier celle provenant de sources fossiles telles que le diesel et le propane, nous avons créé des comités de gestion de l'énergie et des émissions à Eagle River et à Kiena. Ces comités se

réunissent au moins une fois par trimestre pour discuter des possibilités de réduction de la consommation d'énergie et des émissions et pour superviser les résultats de la mise en œuvre des projets. En 2023, nous élaborerons des plans de gestion de l'énergie et des émissions afin de définir les objectifs, les stratégies et les processus de la Société qui serviront à identifier les initiatives de réduction de l'énergie et des émissions et à les classer par ordre de priorité. Nous rendrons compte des efforts de ces comités dans les prochains rapports ESG.

[Note 1](#) [Note 2](#)



## EAGLE RIVER

De 2017 à 2022, Eagle River a participé au *Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du nord (RTE-SIN) de l'Ontario*, dans le cadre duquel un plan de gestion de l'énergie a été élaboré pour le site soulignant les possibilités d'identifier et d'étudier les gains d'efficacité énergétique. Le programme RTE-SIN offrait la possibilité d'obtenir des rabais et de réduire la consommation d'électricité. En 2022, le programme RTE-SIN a été renouvelé pour cinq ans et rebaptisé *Programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN)*. Eagle River continue de participer à ce programme et, en 2023, fixera un objectif de réduction de l'intensité énergétique du site pour les cinq prochaines années.

De plus, Eagle River participe à l'initiative de conservation industrielle et paie un ajustement global (AG) basé sur sa contribution aux cinq heures de pointe les plus élevées de la consommation d'énergie en Ontario sur une période de base de 12 mois. En réduisant sa consommation d'énergie,

Eagle River réduit les montants versés au titre de l'AG. De plus, Eagle River participe à des programmes de gestion de la demande et a ajusté sa consommation en fonction de l'intensité des émissions du réseau.

Plusieurs projets d'efficacité énergétique ont été lancés en 2022 à Eagle River, y compris l'optimisation du système de compresseur qui fournit de l'air aux activités minières souterraines, et le remplacement des systèmes d'éclairage existants par des options écoénergétiques. Des capteurs de surveillance de l'énergie ont également été installés sur l'ensemble du site minier afin de mieux comprendre où et quand l'énergie est consommée. En comprenant mieux la consommation sur l'ensemble du site, nous pouvons identifier d'autres possibilités de réduction de la consommation d'énergie. Nous menons également une étude sur le changement du système de chauffage de l'air frais de la mine, qui passerait du propane au gaz naturel comprimé, ce qui permettrait de réduire les coûts énergétiques et les émissions.

## KIENA

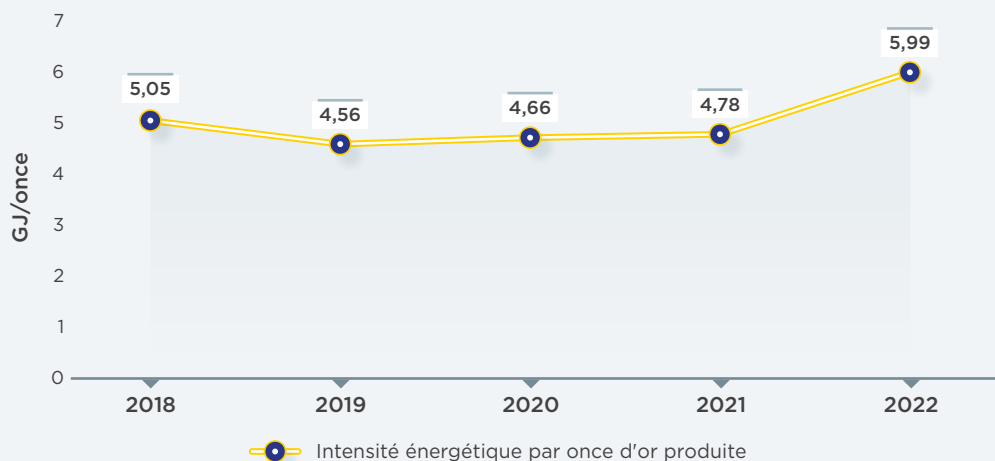
La consommation d'énergie a augmenté de manière significative à Kiena en raison de la progression des activités depuis 2021. Les projets de construction sur l'ensemble des sites nécessitent l'utilisation de diesel pour alimenter les camions et les équipements lourds, et le redémarrage des activités de traitement à Kiena a augmenté la consommation d'électricité. Alors que les anciens équipements sont remplacés par des modèles plus récents, plus propres et plus efficaces sur le plan énergétique, nous continuons à identifier d'autres possibilités de réduire notre consommation de combustibles fossiles, à savoir le diesel et le gaz naturel. Un audit énergétique à l'échelle du site sera réalisé en 2023, et nous pensons qu'il y a plusieurs possibilités d'accroître l'efficacité énergétique.

## PERFORMANCE DE 2022

À Eagle River, la consommation d'énergie est restée relativement stable entre 2021 et 2022, le changement le plus important d'une année sur l'autre étant la quantité de propane consommée. Cette augmentation est due à l'utilisation accrue des systèmes de chauffage et de refroidissement du site. Kiena a connu une hausse de la consommation de tous les types d'énergie en 2022, du diesel et du gaz naturel à l'électricité et aux explosifs, puisque 2022 représentait la première année complète d'exploitation du site avec une augmentation significative du développement souterrain et l'ajout de nouvelles infrastructures sur le site comme une usine de traitement de l'eau.

Bien que l'énergie renouvelable représente une part importante de notre consommation d'énergie, notre pourcentage de consommation d'énergie renouvelable est comptabilisé comme nul. Ceci est conforme au SASB, car nous n'avons pas de contrat d'achat d'énergie renouvelable en place et nous ne nous approvisionnons pas auprès d'un service ou d'un programme de fournisseur certifié Green e-Energy.

### INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>



<sup>1</sup> De 2018 à 2020, l'intensité énergétique à l'échelle de la Société était basée sur un seul actif d'exploitation, Eagle River. Au milieu de 2021, Kiena a redémarré ses activités et a atteint la production commerciale à la fin de 2022.



**INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE**

(GJ)	EAGLE RIVER			KIENA <sup>1</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Intensité énergétique par once produite	4,66	4,05	5,11	s.o.	8,07	8,51
Intensité énergétique par tonne traitée	1,70	1,51	1,70	s.o.	2,65	2,13

1 Les valeurs d'intensité pour Kiena reflètent la progression des activités d'exploitation, et non les activités d'exploitation dans une phase d'état stable.

**CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR TYPE**

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Diesel (kL)	3 349	2 763	2 750	474	766	969
Essence (kL)	241	308	344	22	32	41
Explosifs (tonnes)	1 192 <sup>1</sup>	821	1 113	178	244	1 976 <sup>2</sup>
Propane (kL)	2 024	1 986	2 816	0	0	0
Gaz naturel (kL)	0	0	0	536	936	1 506
Électricité (MWh)	63 050	66 410	64 517	22 344	31 940	39 395
Pourcentage en électricité du réseau	100	100	100	100	100	100
<b>Total (GJ)</b>	<b>420 811</b>	<b>410 269</b>	<b>418 714</b>	<b>119 835</b>	<b>181 172</b>	<b>245 571</b>

1 Les volumes d'explosifs utilisés à Eagle River en 2020 ne sont que des estimations basées sur un taux d'utilisation moyen par tonne de roche dynamitée.

2 La consommation d'explosifs a augmenté à Kiena en 2022 par rapport à 2021 en raison de l'augmentation du développement souterrain et du dynamitage de production.

## QUALITÉ DE L'AIR



En raison du risque potentiel pour la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre, des habitants des environs et des plantes et animaux de la région, nous surveillons et gérons les émissions non liées aux GES à Eagle River et à Kiena. Les activités minières telles que l'utilisation de diesel et de propane, le dynamitage, le transport et le processus de raffinage libèrent des contaminants dans l'atmosphère. Guidés par des plans de surveillance de la qualité de l'air, nous mesurons et déclarons chaque année toutes les émissions non liées aux GES sur nos sites miniers dans le cadre du programme de *l'Inventaire*

*national des rejets de polluants* (INRP). Les paramètres pris en compte comprennent notamment les particules, le dioxyde de carbone et les oxydes d'azote.

La poussière produite par nos activités est également un sujet de préoccupation pour les employés et les communautés voisines, et peut avoir un impact négatif sur la végétation et la faune. La principale source de poussière à Eagle River et à Kiena est constituée par les routes de transport et d'accès non pavées. La poussière est également produite par le déplacement et le

stockage des stériles, des résidus et des sols, ainsi que par les activités de traitement, notamment l'utilisation de concasseurs et de bandes de convoyeurs.

Nous surveillons la qualité de l'air sur nos sites afin d'identifier les tendances à long terme des émissions et utilisons ces informations afin d'étudier les possibilités d'amélioration. Par exemple, pour réduire les émissions de poussières, nous utilisons de l'eau et parfois d'autres dépoussiérants (par exemple des sels) en fonction du site et des conditions climatiques.



## QUALITÉ DE L'AIR (Suite)

La qualité de l'air à Kiena revêt une importance particulière en raison de la proximité du site avec une zone résidentielle et un lac. La qualité de l'air et le bruit sont des sujets de conversation fréquents avec le comité de liaison de la communauté de Kiena, afin de s'assurer que les résidents locaux comprennent comment nous gérons ces questions ainsi que les mesures que nous prenons pour contrôler et réduire les impacts.

### ÉVALUATION ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Nous suivons et prenons des mesures pour réduire les risques liés à la qualité de l'air et aux émissions non liées aux GES. Cela comprend le prélèvement d'échantillons d'air, le bilan massique et les calculs techniques conformément aux exigences réglementaires. En Ontario, il s'agit du *Règlement 419/05 : Pollution atmosphérique – Qualité de l'air à l'échelle locale, en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement*. Au Québec, la qualité de l'air est réglementée par le *Règlement sur l'assainissement de l'air de la Loi sur la qualité de l'environnement*. L'INRP, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, s'applique également aux deux sites. Tous les résultats obtenus en matière de qualité de l'air sont conformes aux seuils de déclaration de l'INRP.

### RÉDUCTION DES POUSSIÈRES

L'entretien régulier des routes et le respect des limites de vitesse sont les meilleurs moyens de contrôler la poussière sur nos sites miniers, car le mouvement des véhicules est notre principale source de production de poussière. Les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs sont informés des procédures de travail et des limites de vitesse imposées, ainsi que de la manière de signaler les observations visuelles de poussières, en particulier pendant les périodes de temps sec et de vents anormalement forts.

Pour réduire les poussières, nous utilisons de l'eau et parfois d'autres dépolluants. Nous évitons les dépolluants susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement. Les services de l'environnement des sites effectuent des inspections régulières des poussières fugitives afin de vérifier l'efficacité du dépolluement.

### GESTION DU BRUIT

En raison de la proximité de Kiena avec des habitations résidentielles, la gestion des niveaux de bruit lors du redémarrage des activités d'exploitation était une priorité pour la Société. La principale source de bruit à Kiena est le fonctionnement du ventilateur de 600 chevaux du site qui fournit de l'air à la mine souterraine. Au terme d'un dialogue continu avec les résidents, nous avons mis en œuvre un programme de surveillance et de gestion du bruit et acheté un silencieux pour le ventilateur. Plusieurs postes de surveillance du bruit ont été installés dans les zones résidentielles proches du site minier et les données de ces postes de surveillance sont recueillies et analysées. Un poste supplémentaire de surveillance du bruit a été installé en 2022 pour mesurer les niveaux de bruit de la barge de forage d'exploration utilisée sur le lac adjacent à la mine. Pour veiller à ce que le bruit de cette barge soit réduit au minimum, la machinerie sur la barge est enveloppée d'un matériau antibruit.

En raison de sa localisation éloignée, Eagle River ne compte aucune communauté ou résidence permanente dans un rayon de 30 km autour du site. Néanmoins, nous surveillons et contrôlons le bruit par souci pour les travailleurs résidant dans nos installations de campement.



## PERFORMANCE DE 2022

Eagle River a enregistré des niveaux d'émissions de qualité de l'air plus faibles en 2022, en grande partie en raison de la diminution des activités de construction sur le site et de la baisse du transport de minerai de Mishi par rapport aux années précédentes, ce qui a réduit le nombre de camions transportant des matériaux autour du site. À Kiena, une année complète d'exploitation a entraîné une augmentation des niveaux de tous les paramètres de qualité de l'air par rapport à l'année précédente.

En particulier, l'augmentation du trafic sur le site, y compris le déplacement des stériles de la pile de stockage au parc à résidus, a entraîné une augmentation des niveaux de particules dans l'air au cours de l'année. Le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote et les oxydes de soufre ont tous augmenté en raison de la consommation accrue de diesel et de gaz naturel.

La surveillance du bruit s'est poursuivie à Kiena tout au long de 2022, et un certain nombre de mesures ont été prises pour réduire davantage les volumes de bruit provenant des activités d'exploration. Ni Eagle River ni Kiena n'ont fait l'objet de plaintes liées au bruit en 2022.

### RÉSULTATS DE LA QUALITÉ DE L'AIR<sup>1</sup>

	EAGLE RIVER <sup>2</sup>			KIENA <sup>2</sup>		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Particules en suspension (< 10 µm) (tonnes)	25	12,1	<b>9,74</b>	5,74	10,82	<b>28,00</b>
Particules fines (< 2,5 µm) (tonnes)	9,7	2,4	<b>1,27</b>	0,57	0,75	<b>1,60</b>
Monoxyde de carbone (tonnes)	68,8	34,6	<b>15,95</b>	15,38	17,85	<b>82,58</b>
Oxydes d'azote (tonnes)	112,3	25,4	<b>9,33</b>	44,28	45,49	<b>85,96</b>
Oxydes de soufre (tonnes)	2,3	1,3	<b>0,45</b>	2,78	3,02	<b>6,45</b>
Mercure (kg) <sup>3</sup>	0	0	<b>0</b>	0,00003	0,0001	<b>0,00015</b>
Plomb (kg)	0,6	0,2	<b>0,035</b>	0,002	0,02	<b>0,023</b>
Composés organiques volatils (tonnes)	0,2	0,1	<b>0,1</b>	3,48	3,52	<b>5,66</b>

- 1 Performance basée sur des campagnes d'échantillonnage de la qualité de l'air.
- 2 Les calculs de la qualité de l'air pour Eagle River incluent tous les équipements fixes et certains équipements mobiles. Les calculs pour Kiena n'incluent pas les équipements mobiles.
- 3 Les émissions de mercure provenant d'Eagle River sont inférieures au point de détection et sont donc déclarées nulles.

# UTILISATION DU SOL, BIODIVERSITÉ ET FERMETURE DE MINES



## ÉVALUATION ET SURVEILLANCE DES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

Les projets miniers sont généralement de taille importante et peuvent avoir une série d'incidences sur les écosystèmes environnants s'ils ne sont pas gérés de manière appropriée. Eagle River et Kiena sont toutes deux situées dans des zones de grande biodiversité et il est de notre responsabilité de gérer les impacts sur la faune et la flore pendant toutes les phases de la vie de la mine, y compris l'exploration et la fermeture de la mine.

Les impacts potentiels sur la biodiversité sont étudiés en réalisant des études de base et des évaluations d'impact chaque fois qu'une nouvelle activité est proposée, afin d'identifier les moyens d'éviter ou d'atténuer les impacts. Nous surveillons ensuite les impacts pendant et après les activités. Nous consultons également les autorités de réglementation, les communautés locales et les peuples

autochtones afin d'identifier les problèmes ou les préoccupations en matière de biodiversité.

Sur nos sites miniers, les déchets sont gérés de manière très rigoureuse, avec des bacs à déchets appropriés disponibles pour dissuader la faune et des politiques strictes interdisant de jeter des ordures afin d'assurer la protection de la faune et de la végétation.



## UTILISATION DU SOL, BIODIVERSITÉ ET FERMETURE DE MINES (Suite)

Il est interdit de nourrir la faune à Eagle River et à Kiena, et tous les déchets alimentaires doivent être stockés dans des conteneurs à déchets entièrement scellés.

En dehors du site minier, lorsque des travaux sont prévus dans des zones non perturbées, nous effectuons des évaluations pour comprendre où nous pouvons éviter ou minimiser les impacts sur l'environnement, notamment en élaborant des plans de contrôle et d'érosion des sédiments, ainsi que des programmes de surveillance continue. Au fur et à mesure que les travaux sont entrepris, nos services de l'environnement procèdent à des inspections pour s'assurer que les activités sont menées de manière à protéger l'environnement conformément aux plans et procédures de gestion.

Des programmes de surveillance des effets sur l'environnement sont en place à Eagle River et à Kiena,

comme l'exige le *MDMER* d'Environnement Canada. Ces programmes permettent de déterminer si les activités d'exploitation minière et de traitement du minerai ont des effets sur les poissons et leur habitat. Les résultats sont comparés aux études précédentes et à l'étude de base initiale. Lorsque des effets sont découverts, une enquête sur les causes est initiée afin de déterminer si les changements sont dus à des effets naturels ou à l'exploitation minière et au traitement du minerai.

Alors que nous identifions d'autres possibilités d'améliorer les efforts de conservation de la biodiversité sur nos sites, nous travaillerons également à la mise en œuvre du Protocole de gestion de la conservation de la biodiversité VDMD de l'AMC au cours des trois prochaines années.

### RÉSERVES TOTALES D'OR ET BIODIVERSITÉ<sup>1</sup>

		TONNES	TENEUR (G/TONNES AU)	ONCES CONTENUES (ONCES TROY)
Réserves minérales totales d'Eagle River	Prouvées	148 000	14,5	69 000
	Probables	614 000	16,8	331 000
Réserves minérales totales de Kiena	Prouvées	53 000	8,5	14 000
	Probables	1 605 000	11,5	592 000
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant un habitat d'espèces menacées			100	

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2022.





## FERMETURE DE MINE ET REMISE EN ÉTAT PROGRESSIVE

En Ontario et au Québec, avant qu'une mine puisse commencer ses activités d'exploitation, un plan de fermeture décrivant les étapes et les coûts nécessaires pour arrêter les opérations en toute sécurité et réhabiliter le site doit être approuvé par les autorités de réglementation. Les autorités gouvernementales doivent également recevoir une garantie financière pour tous les coûts de fermeture.

En raison de la situation historique d'Eagle River, des plans de fermeture distincts ont été mis en place pour l'usine de traitement, la mine souterraine, Mishi et Magnacon. Ces plans sont approuvés et déposés par le ministère des Mines de l'Ontario, avec une garantie financière sous forme de cautionnement. Depuis 2020,

nous travaillons à fusionner les plans de fermeture de Mishi et de Magnacon en un seul plan, et ce nouveau plan combiné est en cours d'examen par le ministère.

Le plan de fermeture de Kiena a été mis à jour avant le redémarrage des activités d'exploitation en 2021 et a été soumis à l'organisme de réglementation du Québec, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au printemps de 2021. Le plan est en cours d'examen et nous prévoyons qu'il sera approuvé en 2023. La garantie financière est sous forme de cautionnement.

Une remise en état progressive est entreprise dans la mesure du possible à Eagle River et à Kiena avant la fermeture des mines. Des plantes indigènes sont utilisées pour revégétaliser les aires de dépôt inutilisées et la terre végétale excédentaire est stockée en vue d'une réutilisation future, par exemple pour recouvrir nos parcs à résidus lorsqu'ils ne seront plus exploités. À Kiena, nous allons revégétaliser les zones du parc à résidus où des travaux de stabilisation de barrage ont été effectués au cours des dernières années. En 2023, nous nous efforcerons d'identifier d'autres possibilités de remise en état progressive, ainsi que des projets de recherche pouvant être entrepris avant la fermeture.

## POTENTIEL DE DRAINAGE DES ROCHES ACIDES

Les stériles et le minerai provenant d'Eagle River et de Kiena sont caractérisés comme n'étant pas générateurs d'acide et inertes, ce qui représente un potentiel faible ou nul de drainage rocheux acide. Nous surveillons en permanence les eaux de surface et les eaux souterraines en aval de toute zone potentiellement affectée afin de nous assurer qu'il n'y a pas d'impact sur l'environnement. Les résultats sont communiqués à l'interne et aux organismes de réglementation provinciaux.

## PERFORMANCE DE 2022

Il n'y a pas eu d'incidents liés à la faune à Eagle River ou à Kiena en 2022, ni de déversements ou d'autres incidents importants ayant eu des répercussions sur l'environnement. Eagle River a connu une rupture de pipeline près du parc à résidus au printemps de 2022, ce qui a entraîné l'entrée d'eau et d'effluents dans l'environnement. L'enquête et les analyses de laboratoire qui ont suivi ont montré qu'il n'y a pas eu d'impact sur la qualité de l'eau dans la région.

Kiena a connu un seul déversement provenant de la barge de forage d'exploration du site, qui a entraîné un contact entre les déchets et l'environnement. Ce déversement s'est produit lorsque des hydrocarbures se sont échappés de la barge et sont entrés dans l'eau, toutefois la réaction rapide du service de l'environnement du site et de l'équipe d'exploration a permis de récupérer tous les hydrocarbures et de les retirer du lac. L'huile utilisée sur la barge d'exploration est également un produit bio-huile et n'est donc pas nocive pour l'environnement. Pour plus d'informations sur la gestion des déversements sur nos sites miniers, veuillez consulter la section [Gestion des déchets](#) du présent rapport.

En 2022, Kiena a également complété une étude initiée en partenariat avec le ministère de l'Environnement du Québec afin d'identifier la présence de zones de nidification d'une espèce spécifique de tortue autour du site de la mine. Au cours de l'étude, aucune zone de nidification n'a été trouvée, mais la surveillance continue de la biodiversité sur le site se poursuivra à mesure que les activités minières se poursuivent.



## PERFORMANCE SOCIALE



Le succès de notre Société dépend des gens. Qu'il s'agisse des gens qui viennent travailler avec nous chaque jour - qui dépendent de nous et les uns des autres pour assurer leur sécurité et leur santé - ou de ceux qui vivent, travaillent et se divertissent dans les régions où nous exerçons nos activités - qui nous font confiance pour protéger les terres sur lesquelles nous exerçons nos activités et investir dans les communautés qu'ils considèrent comme leur foyer.

Nous sommes conscients de la responsabilité que nous avons envers nos employés, nos parties prenantes et les peuples autochtones concernés par nos activités, ainsi que de la valeur qui peut être générée dans les régions où nous exerçons nos activités en réinvestissant dans les communautés. Dans cette optique, nous donnons la priorité au recrutement local, nous achetons des biens et services auprès d'entreprises locales et autochtones, nous investissons dans la santé et le bien-être de notre personnel et nous nous engageons auprès des personnes

intéressées ou concernées par nos activités et nos opérations. Plus important encore, nous cherchons activement à obtenir la rétroaction des personnes concernées par nos actions, et nous utilisons cette rétroaction pour orienter nos actions et notre prise de décision.

Notre chef des opérations est responsable des relations avec les autochtones, des relations avec les communautés et de la santé et de la sécurité;

il est assisté par la vice-présidente, développement durable et environnement, par les directeurs généraux des sites et par les services de santé et de sécurité, d'environnement et de développement durable des sites miniers.

Notre vice-présidente, ressources humaines, est chargée de la gestion du personnel à l'échelle de la Société, avec l'aide des services des ressources humaines et des directeurs généraux des sites.



# SANTÉ ET SÉCURITÉ



Le succès de notre entreprise repose sur la création d'un environnement sûr et sur les efforts déployés pour assurer la santé et la sécurité de notre personnel. Nous sommes conscients que la nature même de nos activités — l'exploitation de sites miniers souterrains — implique que certains postes et certaines tâches au sein de notre entreprise présentent des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il s'agit notamment du travail en hauteur, de la manipulation de substances dangereuses et de l'utilisation de machinerie lourde. À ce titre, nous avons la responsabilité de nous assurer que nous avons mis en place des politiques, des procédures, la formation

et l'enseignement nécessaires pour assurer la sécurité de notre personnel. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard des personnes qui commettent des infractions en matière de sécurité.

La Société a mis en place un *Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST)* sur les sites d'Eagle River et de Kiena, qui s'appuie sur la politique de la Société en matière de santé et de sécurité. Le SGSST comprend un système de responsabilité interne, des procédures d'inspection des sites de travail et d'analyse des risques, un processus d'enquête sur les incidents

et prévoit la création d'un comité mixte permanent de santé et de sécurité au travail sur chaque site. Le SGSST d'Eagle River est conforme à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario et, au Québec, le SGSST de Kiena est conforme au *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* dans les mines.

À Eagle River, Kiena et pour les activités sur nos sites d'exploration, l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination des programmes de santé et de sécurité, y compris tous les éléments du SGSST, relèvent de la responsabilité de nos services de santé et de sécurité.

Chaque nouvelle personne embauchée, qu'il s'agisse d'un employé ou d'un entrepreneur, doit suivre une séance d'orientation en matière de sécurité avant de commencer à travailler sur l'un de nos sites miniers. Cette formation porte sur les règles et politiques générales de sécurité du site, les exigences en matière d'équipement de protection individuelle, les procédures d'intervention d'urgence, la politique en matière de drogues et d'alcool et, depuis 2020, les protocoles liés au COVID.

Cela comprend la gestion de tous les programmes de formation liés à la santé et la sécurité, l'organisation de séances d'orientation sur les sites et la coordination de tous les rapports et enquêtes sur les incidents. Ces services jouent également un rôle essentiel dans l'instauration d'une culture de la santé et de la sécurité sur nos sites, en veillant à ce que chaque employé et entrepreneur comprenne qu'il est responsable de sa propre sécurité et de celle de son entourage, et que chaque travailleur a le droit de refuser un travail dangereux.

Les services de santé et de sécurité des sites miniers sont dirigés par un surintendant, qui fait partie de l'équipe de direction du site et rend compte directement au directeur général. Nos directeurs généraux rendent compte et reçoivent des orientations et des directives en matière de santé et de sécurité de la part de notre chef des opérations, qui est ultimement responsable du fonctionnement et de la performance de la Société.



### FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

(heures)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Heures de formation <sup>1</sup>	4 731	5 083	11 173	1 172	1 358	7 519
Heures de formation par travailleur <sup>2</sup>	10,8	9,8	22,2	5,5	3,9	18,6

1 Les heures de formation en santé et sécurité sont basées sur des cours de formation spécifiques, des heures de formation dispensées par des instructeurs spécialisés sur le site, le sauvetage minier et l'orientation sur le site.

2 Les travailleurs comprennent à la fois les employés et les entrepreneurs de Wesdome.





Chaque nouvelle personne embauchée, qu'il s'agisse d'un employé ou d'un entrepreneur, doit suivre une séance d'orientation sur la sécurité avant de commencer à travailler sur l'un des sites miniers. Cette formation porte sur les règles et politiques générales de sécurité du site, les exigences en matière d'équipement de protection individuelle, les procédures d'intervention d'urgence, la politique en matière de drogues et d'alcool, les cartes de travail, la législation en matière de diligence raisonnable et les protocoles liés au COVID-19.

Chaque fois qu'un incident se produit, des mesures correctives sont identifiées et mises en œuvre en temps opportun. En cas d'accident, d'incident ou de quasi-accident à fort potentiel de dommages, une procédure d'enquête est déclenchée et un rapport d'enquête doit être rédigé. Les superviseurs sont chargés d'initier ce processus, suivi d'un examen par le service de santé et de sécurité et le directeur général. Les objectifs de la procédure d'enquête sont de déterminer la cause première d'un incident et d'identifier les actions correctives.

Chaque année, nous fixons une cible de performance en matière de santé et de sécurité et l'incluons dans notre tableau de bord à l'échelle de la Société, qui est liée à notre programme incitatif à court terme. Cela nous permet de promouvoir une culture de la sécurité fondée sur le travail d'équipe et la responsabilité mutuelle. Nous cherchons aussi activement à obtenir des commentaires de nos employés sur la manière dont nous pouvons améliorer nos pratiques et nos normes de travail en matière de sécurité.

### PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET SAUVETAGE MINIER

Bien que notre objectif soit toujours de prévenir les accidents et les blessures, il est important que nous restions constamment prêts à faire face aux situations d'urgence. Les sites d'Eagle River et de Kiena disposent de plans d'intervention d'urgence qui décrivent les procédures, les ressources et la formation nécessaires

#### MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE SAUVETAGE MINIER

<b>37</b>	<b>20</b>
Eagle River	Kiena

**5 116**

#### NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION CONSACRÉES AU SAUVETAGE MINIER

pour minimiser l'impact d'un incident sur nos employés et nos entrepreneurs, sur nos activités et sur les communautés locales, et des équipes de sauvetage minier qualifiées sont en place sur les deux sites. En 2022, nous avons identifié une opportunité d'améliorer nos plans d'intervention d'urgence sur les sites tout en formalisant notre plan de gestion de crise à l'échelle de la Société. Ainsi, tout au long de 2023 et en 2024, nous travaillerons à la mise à jour de ces plans. Pendant que nous entreprendrons ce travail, nous chercherons également à améliorer la préparation aux situations d'urgence.

Nos équipes de sauvetage minier constituent un élément important de notre programme de préparation aux situations d'urgence, tant à Eagle River qu'à Kiena. Les deux équipes sont composées de membres issus du site minier, dirigés par un chef d'équipe et s'entraînant à l'aide de scénarios d'intervention d'urgence. L'analyse des tâches permet d'identifier les risques et dangers physiques, chimiques et autres sur le lieu de travail. En anticipant les risques et expositions potentiels, nous sommes en mesure de former nos équipes de sauvetage minier à réagir de manière appropriée et rapide à des scénarios concrets potentiels.



## PERFORMANCE DE 2022

### Incidents

Le principal indicateur que nous utilisons pour évaluer notre performance en matière de santé et de sécurité est le *Taux de fréquence total des incidents déclarés*. Les incidents déclarés sont définis comme des traitements médicaux, des blessures avec interruption de travail ou des décès.

Malgré une augmentation des activités à Kiena au cours de notre première année complète d'exploitation, la Société et Kiena ont vu leur taux de fréquence total des incidents déclarés diminuer en 2022 par rapport à 2021. Le taux de fréquence total des incidents déclarés à Kiena est passé de 6,63 en 2021 à 4,77 en 2022, en grande partie grâce à l'accent mis tout au long de l'année sur la formation, rendue possible par l'augmentation du nombre d'instructeurs à temps plein sur place dans les domaines critiques de l'entreprise, comme les activités d'exploitation souterraine.

À Eagle River, l'accent a été mis en 2022 sur les déclarations d'incidents. Les efforts déployés pour améliorer les déclarations sur l'ensemble du site se sont traduits par une augmentation du nombre d'incidents de tous types, des quasi-accidents aux incidents déclarés. Cela s'est traduit par une augmentation du taux de fréquence total des incidents déclarés pour le site par rapport à 2021 (2,80 en 2022 contre 1,92 en 2021). Grâce à l'amélioration des rapports, nous sommes mieux à même de comprendre où les incidents se produisent et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent, ce qui sera un objectif prioritaire en 2023.



### Formation

Eagle River et Kiena ont toutes deux augmenté le nombre d'heures de formation liées à la santé et la sécurité en 2022. À Kiena, cette augmentation résulte de l'élaboration et de la mise en œuvre de plusieurs cours de formation, de l'augmentation du nombre de séances de formation d'orientation sur le site et de l'embauche d'instructeurs à temps plein au sein du service de santé et de sécurité. À Eagle River, de nombreux cours de premiers soins et d'enquête sur les incidents ont été organisés pour les employés et les entrepreneurs, ce qui a contribué à l'augmentation globale du nombre d'heures de formation. En outre, nous avons augmenté la taille du service de santé et de sécurité en 2022 en ajoutant de nouveaux postes, ce qui a permis à nos instructeurs à temps plein de consacrer plus de temps à la formation des employés et des entrepreneurs.

### TAUX DE FRÉQUENCE TOTAL DES INCIDENTS DÉCLARÉS À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

	WESDOME	
	2021	2022
Taux de fréquence total des incidents déclarés <sup>1</sup>	3,77	3,70

<sup>1</sup> Le taux de fréquence total des incidents déclarés est basé sur le nombre total de traitements médicaux, de blessures avec interruption de travail et de décès par tranche de 200 000 heures de travail.

## PERFORMANCE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Taux de fréquence total des incidents déclarés <sup>1</sup>	0,70	1,92	<b>2,80</b>	1,80	6,63	<b>4,77</b>
Wesdome <sup>2</sup>	1,19	1,48	<b>3,09</b>	2,30	4,23	<b>4,05</b>
Entrepreneurs	0,00	2,56	<b>2,40</b>	0,00	7,73	<b>5,17</b>
Taux de fréquence des blessures avec interruption de travail <sup>3</sup>	0,20	0,40	<b>0,60</b>	0,60	1,70	<b>0,95</b>
Wesdome <sup>2</sup>	0,40	0,40	<b>0,69</b>	0,00	1,10	<b>0,67</b>
Entrepreneurs	0,00	0,50	<b>0,48</b>	0,80	1,90	<b>1,11</b>
Décès	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
Wesdome <sup>2</sup>	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
Entrepreneurs	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
Taux de gravité des blessures <sup>4</sup>	7,30	20,60	<b>67,00</b>	11,40	10,30	<b>21,30</b>
Wesdome <sup>2</sup>	11,70	25,60	<b>102,90</b>	0,00	5,30	<b>15,50</b>
Entrepreneurs	0,00	13,80	<b>16,30</b>	14,50	12,60	<b>24,40</b>
Taux de fréquence des quasi-accidents <sup>3</sup>	20,60	2,80	<b>10,20</b>	3,90	4,30	<b>13,12</b>
Wesdome <sup>2</sup>	2,90	4,10	<b>12,34</b>	5,10	10,60	<b>18,21</b>
Entrepreneurs	25,30	1,00	<b>7,21</b>	1,90	1,40	<b>10,33</b>
Heures travaillées	824 327	936 027	<b>999 699</b>	330 797	603 137	<b>838 626</b>
Wesdome <sup>2</sup>	505 470	539 663	<b>583 348</b>	69 484	188 946	<b>296 580</b>
Entrepreneurs	318 857	396 364	<b>416 351</b>	261 313	414 190	<b>542 046</b>

1 Le taux de fréquence total des incidents déclarés est basé sur le nombre total de traitements médicaux, de blessures avec interruption de travail et de décès par tranche de 200 000 heures de travail.

2 Les totaux de Wesdome représentent les performances en matière de santé et de sécurité des employés d'Eagle River et de Kiena uniquement, et excluent les entrepreneurs.

3 Le taux de fréquence des blessures avec interruption de travail et le taux de fréquence des quasi-accidents sont exprimés par tranche de 200 000 heures.

4 Le taux de gravité est calculé en multipliant le nombre total de jours de travail perdus en raison d'un accident du travail par 200 000, divisé par le nombre total d'heures de travail. Le nombre total de jours de travail perdus ne comprend pas le jour où le traitement médical a été initialement demandé.



## RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ



Les activités d'exploitation minière sont par nature des projets de grande envergure susceptibles d'affecter la vie de ceux qui vivent dans la région, que ce soit de manière positive ou négative. En menant nos activités de manière sûre et responsable, en réinvestissant dans les communautés locales et en nous engageant avec les parties prenantes de manière opportune et transparente, nous travaillons à établir des relations positives avec les personnes concernées par nos activités et à générer de la valeur pour elles. Ce n'est qu'en investissant dans ces relations au fil du temps et en créant de la valeur localement que nous continuerons à être bien accueillis dans les régions et les communautés où nous exerçons nos activités.

Ces dernières années, nous avons mis l'accent sur l'amélioration de nos activités de relations avec les communautés, notamment en recrutant des coordinateurs de relations communautaires sur nos deux sites miniers, en multipliant les moyens d'engagement avec les résidents et les membres des communautés et en augmentant nos budgets d'investissement dans les communautés. Les plans d'engagement avec les parties prenantes et les populations autochtones guident nos activités de relations communautaires et, à mesure que nous avançons dans le programme VDMD de l'AMC, nous continuerons de mettre à jour et d'améliorer ces plans. Pour encourager les membres de

la communauté et les résidents locaux à nous faire part de leurs commentaires, nous organisons des assemblées publiques, des visites de sites et promouvons activement les canaux de communication que nous avons mis en place. Les membres du public peuvent contacter les équipes chargées des relations avec les communautés à Eagle River et à Kiena par téléphone et par courriel. Les domaines d'intérêt de nos communautés locales comprennent la gestion de l'environnement, les offres d'emploi et les opportunités commerciales, et nous veillons à partager régulièrement des informations sur ces sujets.

## MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES GRIEFS

Des mécanismes formels de règlement des griefs ont été mis en place à Eagle River et à Kiena en 2021. Ils décrivent la procédure à suivre dans le cas où une préoccupation ou une plainte est formulée par un groupe local ou un résident, de manière à ce que toutes les questions soient enregistrées et traitées de manière appropriée et en temps opportun. Notre capacité à résoudre les problèmes et les préoccupations externes dépend de notre capacité à recevoir une rétroaction, et c'est pourquoi nous nous efforçons de présenter les différents moyens par lesquels les parties externes peuvent nous contacter. Eagle River et Kiena disposent toutes deux de numéros de téléphone et de courriels, qui permettent de joindre les membres de notre service des ressources humaines et les coordinateurs des relations avec les communautés. Chaque année, les équipes de direction d'Eagle River et de Kiena reçoivent une formation sur les mécanismes de règlement des griefs du site de manière à s'assurer qu'elles comprennent l'objectif et l'importance de ces processus, ainsi que les responsabilités qu'elles détiennent en tant que responsables du site. En 2024, nos mécanismes de règlement des griefs seront examinés et mis à jour dans le cadre de la mise en œuvre du programme VDMD de l'AMC.

## INVESTIR DANS NOS COMMUNAUTÉS

Nos décisions en matière d'investissement communautaire sont guidées par un engagement continu avec les organisations locales, les membres de la communauté, les peuples autochtones et nos propres employés, dont la majorité vit dans les communautés proches de nos opérations. Chaque année, un budget d'investissement communautaire est établi pour Eagle River et Kiena, et des contributions sont versées à des organisations communautaires et à des organisations à but non lucratif en fonction des critères énoncés dans les directives d'investissement communautaire de notre Société. L'objectif de notre programme

d'investissement communautaire est d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans nos régions locales en donnant la priorité aux initiatives et aux organisations axées sur l'éducation, la conservation de l'environnement, la santé et le bien-être, ainsi que le développement économique.

## PERFORMANCE DE 2022

En 2022, nous avons commencé à mesurer le nombre d'engagements en matière de relations communautaires à Eagle River et à Kiena, y compris les engagements avec les peuples autochtones. Au cours de l'année, 130 engagements ont eu lieu à Eagle River et 56 à Kiena. Ces interactions ont pris la forme de présentations, de réunions (souvent virtuelles) et, dans la mesure du possible, de visites de sites. À Eagle River, la majorité des engagements en 2022 étaient liés à des discussions sur la gestion de l'environnement et les opportunités commerciales. À Kiena, les mises à jour générales sur le projet et les discussions sur les possibilités d'emploi ont été au centre des préoccupations alors que le site traversait sa première année complète d'exploitation. Le comité de liaison avec la communauté de Kiena, formé en 2020, a poursuivi ses activités jusqu'en 2022, se réunissant trois fois et fournissant à l'équipe de gestion du site des informations précieuses sur les intérêts et les priorités des résidents, des organisations communautaires, des peuples autochtones et du gouvernement local.

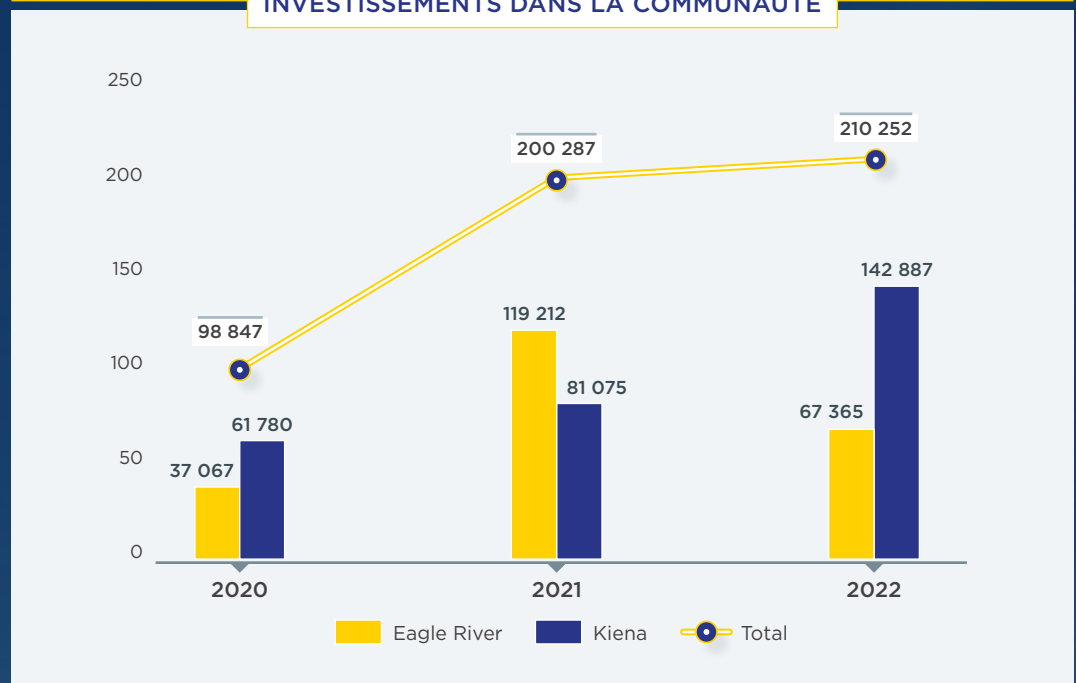
Nous avons terminé l'année sans aucun grief formel reçu dans l'une ou l'autre de nos opérations, et nous n'avons connu aucun retard non technique. Il s'agit d'une réalisation importante à Kiena en particulier, étant donné que 2022 était la première année complète d'exploitation. Les investissements communautaires réalisés par Eagle River et Kiena ont totalisé plus de 200 000 \$ et comprenaient l'octroi de bourses d'études et de perfectionnement, ainsi que des contributions aux centres de santé locaux, aux équipes sportives, aux groupes d'intervention d'urgence et aux groupes de conservation de l'environnement.







INVESTISSEMENTS DANS LA COMMUNAUTÉ



# RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES



Nous cherchons à établir des relations de confiance et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones concernés par nos activités et nous menons des consultations formelles chaque fois que nous envisageons de modifier nos activités actuelles qui pourraient avoir une incidence sur les droits ancestraux ou les droits issus de traités d'un groupe.

Wesdome exerce ses activités entièrement au Canada et, à ce titre, nos opérations et nos activités se déroulent dans des régions qui font l'objet de droits ancestraux et de droits issus de traités. Le soutien des peuples autochtones concernés est essentiel à notre réussite, quelle que soit l'étape du cycle de vie de nos activités minières. C'est pourquoi nous cherchons à établir des relations de confiance et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones et nous menons des consultations formelles chaque fois que nous envisageons de modifier nos activités actuelles susceptibles d'affecter les droits ancestraux ou les droits issus de traités d'un groupe.

## ENTENTES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Nous avons conclu plusieurs protocoles d'entente et d'autres ententes avec des peuples autochtones concernant les activités d'exploitation et d'exploration minière à Eagle River. Ces ententes décrivent les processus par lesquels nous partageons l'information et les occasions d'affaires, et servent de fondement à un dialogue et à une collaboration continue. Outre ces ententes existantes, nous avons continué en 2022 à faire avancer les négociations sur les ententes relatives aux impacts et aux bénéfices à Eagle River.

## CONSULTATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Nous menons des activités de consultation formelle avec les peuples autochtones afin de les informer de manière exhaustive des changements proposés et envisagés concernant nos activités d'exploitation. Les activités sont menées de manière corroborée par notre siège social et nos équipes sur les sites, et sont guidées par des plans de consultation élaborés spécifiquement pour chaque projet ou initiative proposé(e). Ces plans sont basés sur les principes que nous avons établis en matière de consultation dans l'ensemble de la Société et comprennent : la compréhension des communautés



concernées par nos activités d'exploitation, l'engagement d'une manière qui renforce la confiance et le respect, la collaboration dans la mesure du possible, le maintien de l'ouverture et l'accès à nos activités d'exploitation, et enfin, le suivi de tous les engagements pris.

Nous fournissons souvent des fonds aux peuples autochtones pour les aider à examiner les documents et les rapports techniques, en fonction du programme de consultation. Nous veillons également à couvrir les frais de toutes les visites de nos sites miniers, afin que les groupes puissent voir de près comment nous menons nos activités et comment la rétroaction est prise en compte et mise en œuvre. C'est par l'entremise d'un dialogue cohérent, opportun et transparent que nous avons été en mesure d'établir de meilleures relations avec les peuples autochtones au cours des dernières années, et c'est un aspect qui restera prioritaire à mesure que nous progresserons.

## PERFORMANCE DE 2022

En 2022, dans le cadre des ententes qu'Eagle River a conclues avec les peuples autochtones, nous avons tenu des réunions pour discuter des activités comme la production annuelle, les plans d'exploration, l'obtention de permis et les occasions d'affaires futures. À Kiena, nous avons participé à des réunions pour présenter la Société et nos activités d'exploitation au Québec aux peuples autochtones locaux. Les activités de consultation ont été au centre des préoccupations à Eagle River en 2022, alors que nous travaillons à la mise à jour des plans de fermeture du site. Les peuples autochtones intéressés ont pu examiner nos plans de fermeture en détail et nous avons organisé de nombreuses réunions pour discuter de la rétroaction reçue, en incorporant les commentaires dans nos plans chaque fois que cela était possible. Nous avons également entamé une consultation en 2022 sur la

nécessité future d'un nouveau parc à résidus à Eagle River, afin d'informer à l'avance les groupes concernés de nos plans et du calendrier proposé, et d'ouvrir le dialogue le plus tôt possible. Nous avons notamment partagé les évaluations initiales des options menées pour identifier les emplacements potentiels d'une nouvelle installation.

Depuis 2021, en réponse à l'intérêt marqué des peuples autochtones, nous avons travaillé à accroître le nombre d'opportunités de contrats attribués à des entreprises autochtones ou à des entreprises partenaires. En plus de l'important contrat de sécurité pluriannuel qui a été renouvelé en 2022 avec une entreprise associée à l'un de nos partenaires du protocole d'entente, nous avons également été en mesure d'attribuer le contrat

de services du camp d'Eagle River à une entreprise partenaire autochtone. Ce contrat représente le premier contrat de services de camp sous-traité à Eagle River et nous sommes très fiers que cette opportunité ait pu inclure une participation autochtone.

Nous faisons le suivi des dépenses d'approvisionnement auprès des autochtones depuis 2021 et nous avons terminé l'année 2022 avec plus de 3,4 millions de dollars dépensés auprès d'entreprises partenaires autochtones à Eagle River et 126 000 dollars à Kiena. Pour plus d'informations sur la façon dont nous donnons la priorité à l'inclusion des autochtones dans notre chaîne d'approvisionnement, veuillez consulter la section [Chaîne d'approvisionnement](#) du présent rapport.

## RÉSERVES D'OR, ZONES DE CONFLIT ET TERRES AUTOCHTONES<sup>1</sup>

		TONNES	TENEUR (G/TONNE AU)	ONCES CONTENUES (ONCES TROY)
Réserves minérales totales d'Eagle River	Prouvées	148 000	14,5	69 000
	Probables	614 000	16,8	331 000
Réserves minérales totales de Kiena	Prouvées	53 000	8,5	14 000
	Probables	1 605 000	11,5	592 000
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit actif <sup>2</sup>		0		
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur de terres autochtones		100		

1 Au 31 décembre 2022.

2 Le SASB utilise la définition de « conflit actif » du Programme de données sur les conflits 2 d'Uppsala (UCDP), selon laquelle un conflit est actif si l'on compte au moins 25 morts liés aux combats par année civile parmi l'un des deux acteurs du conflit.

# CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



En tant que société minière basée au Canada, nous avons la chance d'exercer nos activités dans des endroits qui sont largement accessibles par les réseaux de transport public, où des biens et des services de haute qualité provenant d'entreprises fiables et responsables sont disponibles dans les régions locales et les provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités. La bonne gestion de notre chaîne d'approvisionnement est un aspect important de nos activités, car elle nous permet de veiller à ce que nous travaillions avec des entreprises qui respectent les lois en vigueur et les normes environnementales, de santé

et de sécurité ainsi que les normes sociales – y compris les droits de la personne – que nous attendons d'elles. Actuellement, la conduite attendue de nos fournisseurs et vendeurs est décrite dans le code de conduite de Wesdome ainsi que dans les contrats individuels conclus directement avec les entreprises. En 2023, nous ferons un pas de plus en élaborant une politique de la chaîne d'approvisionnement, qui s'appliquera à toute entreprise travaillant pour la Société ou lui fournissant un bien ou un service. Un élément important de notre politique sera la formalisation de notre engagement en faveur de l'approvisionnement local et autochtone.

En donnant la priorité à ces aspects de notre chaîne d'approvisionnement, nous pouvons créer un impact économique positif dans les régions où nous exerçons nos activités.

Pour soutenir notre objectif consistant à se procurer des biens et des services dans la mesure du possible auprès d'entreprises locales et responsables appartenant à des autochtones ou en partenariat avec eux, nous avons mis en place un certain nombre de pratiques. Celles-ci comprennent l'exigence d'un processus d'appel d'offres pour tous les contrats d'une valeur spécifique, l'obligation pour les soumissionnaires de fournir des informations

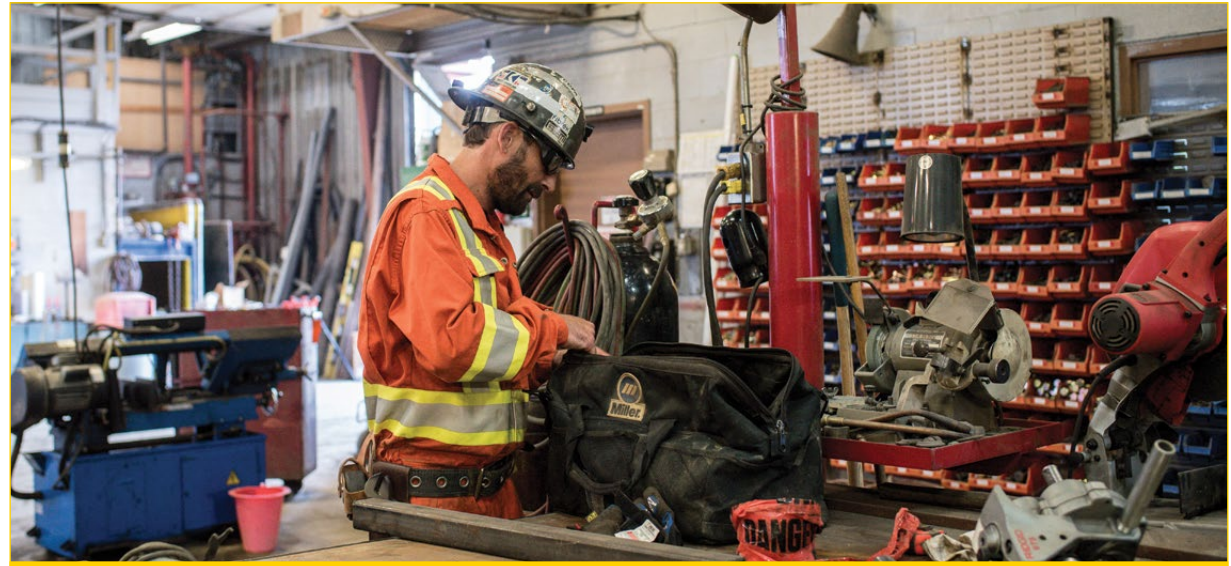


## CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT (Suite)

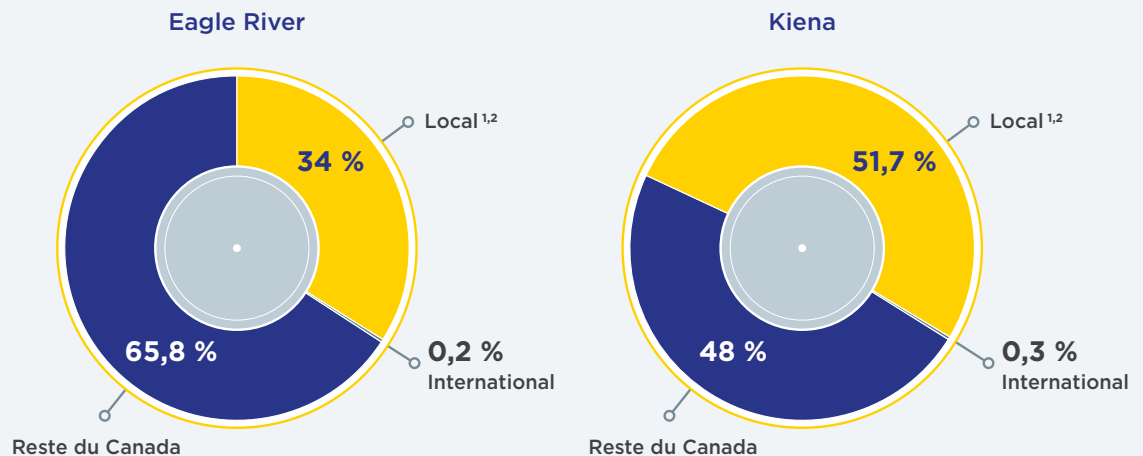
sur leur structure de propriété, leur localisation et leur performance ESG, l'établissement de relations avec les organisations locales et les peuples autochtones – afin de veiller à ce que nous soyons conscients des priorités, des capacités et des relations commerciales de la communauté – et la mise en place d'un processus standard d'évaluation des offres à l'échelle de la Société, qui attribue des points aux entreprises locales et autochtones.

Nous avons également des réunions régulières avec les peuples autochtones qui ont conclu des ententes avec la Société, ainsi qu'avec ceux avec lesquels nous sommes en train de négocier des ententes. Lors de ces réunions, qui comprennent des visites de nos sites d'exploitation, nous discutons des partenariats commerciaux et des capacités qui sont en place et/ou qui progressent au sein des communautés, ainsi que des opportunités susceptibles d'intéresser les groupes. Ce dialogue continu a permis de conclure avec succès plusieurs contrats et nous restons déterminés à augmenter le montant des dépenses consacrées à l'approvisionnement auprès des peuples autochtones à l'échelle de la Société au cours des années à venir.

Pour soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble de l'organisation, plusieurs rôles clés ont été créés au sein de la Société en 2022. Il s'agit notamment de la création d'un nouveau poste de directeur, chaîne d'approvisionnement, qui a été pourvu au printemps 2022, et de l'embauche de spécialistes des contrats sur les deux sites miniers. De plus, nous avons amélioré les rapports internes portant sur les dépenses d'approvisionnement, en mettant l'accent sur l'approvisionnement auprès des peuples autochtones. Chaque trimestre, tout au long de l'année, les dépenses d'approvisionnement auprès des autochtones ont fait l'objet d'un rapport et d'une discussion avec le comité technique, de la sécurité et du développement durable du conseil d'administration. Nous continuerons d'élargir la portée de nos discussions sur la performance et la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec notre Conseil afin de faire progresser nos pratiques de gestion dans ce domaine important de nos activités.



## DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT



- 1 L'approvisionnement local est défini pour Eagle River comme étant les entreprises situées dans le nord de l'Ontario, autour ou à l'intérieur des centres régionaux de Thunder Bay, Sault Ste. Marie et Timmins. L'approvisionnement local pour Kiena est défini comme étant les entreprises situées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec.
- 2 Aux fins du présent tableau, le terme « local » désigne les dépenses effectuées dans la région locale d'Eagle River ou de Kiena.

## PERFORMANCE DE 2022

Les dépenses totales d'approvisionnement ont continué d'augmenter à l'échelle de la Société en 2022. De ce total, les dépenses locales ont également augmenté en 2022, en grande partie en raison de l'augmentation de l'approvisionnement à Kiena au cours de sa première année complète d'exploitation et de la disponibilité de biens et de services de qualité dans la région locale de l'Abitibi-Témiscamingue. L'approvisionnement local représentait plus de la moitié des dépenses totales de la chaîne d'approvisionnement à Kiena, et 34 % de toutes les dépenses à Eagle River. À Eagle River, les dépenses en approvisionnement local ont augmenté de façon significative depuis 2021. En 2022, nous avons

également commencé à suivre les dépenses effectuées sur un site minier à partir de la région locale de notre autre site d'exploitation. Par exemple, si nous ne sommes pas en mesure de nous procurer un bien ou un service localement à Eagle River, nous avons cherché à connaître les disponibilités dans la région locale de Kiena, car cela permet de maintenir l'impact économique au sein de nos régions d'exploitation. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de nous approvisionner dans nos régions locales, dans la plupart des cas, nous sommes en mesure de maintenir nos dépenses dans la province où nous exerçons nos activités. En 2022, à Eagle River, 86 % de nos dépenses ont été effectuées dans la province de

l'Ontario (localement ou ailleurs dans la province) et à Kiena, 77 % des dépenses ont été effectuées au Québec.

L'approvisionnement auprès des autochtones s'est élevé à 3,6 millions de dollars en 2022, dont la majeure partie est due au contrat de services de camp à Eagle River, qui a été attribué à une entreprise autochtone du nord de l'Ontario. C'est la première fois que les services de camp sont soustraits à Eagle River, et nous sommes très heureux que ce nouveau contrat ait pu être conclu avec une entreprise partenaire d'un peuple autochtone local.

### DÉPENSES D'APPROVISIONNEMENT

(\$)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
<b>Total Autochtone<sup>1</sup></b>	s.o.	5 285 235	3 493 298	s.o.	111 675	12 202 436
Local <sup>2</sup>	17 063 320	46 498 579	43 347 660	39 493 250	61 496 012	80 514 660
Local Wesdome <sup>3</sup>	s.o.	13 074 140	13 800 577	s.o.	23 820	11 585
Provincial	s.o.	54 827 953	66 663 533	s.o.	28 646 115	38 773 660
National	85 415 096	2 627 713	3 265 178	13 754 547	19 104 367	35 923 232
International	83 760	66 538	173 082	159 166	2 148 600	423 475
<b>Total</b>	<b>102 562 175</b>	<b>117 094 923</b>	<b>127 250 030</b>	<b>53 406 963</b>	<b>111 418 914</b>	<b>155 646 612</b>

- 1 Lorsque les dépenses liées aux approvisionnements auprès des autochtones sont également effectuées au niveau local, les totaux sont également inclus dans les totaux des dépenses locales.
- 2 L'approvisionnement local est défini pour Eagle River comme étant les entreprises situées dans le nord de l'Ontario, autour ou à l'intérieur des centres régionaux de Thunder Bay, Sault Ste. Marie et Timmins. L'approvisionnement local pour Kiena est défini comme étant les entreprises situées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec.
- 3 Les dépenses locales de Wesdome représentent toutes les dépenses effectuées par un site d'exploitation dans la région locale de l'autre site de la Société. Par exemple, le total local Wesdome pour Eagle River est le total de toutes les dépenses d'Eagle River effectuées dans la région locale de Kiena.



# GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Nous aspirons à instaurer une culture du travail d'équipe, du respect et de l'honnêteté, et à être un lieu de travail de choix, en créant un environnement fondé sur l'équité et l'intégrité.

Le succès à long terme dépend de la gestion de la main-d'œuvre et des personnes employées par la Société. Une approche ciblée est appliquée aux stratégies de recrutement et de fidélisation, à la gestion de la performance, à l'engagement proactif des employés, à la communication et au développement des talents. Le capital humain et les relations de travail relèvent

de la responsabilité de la vice-présidente, ressources humaines (RH), qui relève directement du chef de la direction.

Un programme de recommandation des employés a été mis en place en 2022. Ce programme a été créé pour maintenir et/ou améliorer la fidélisation au sein de la Société, en partant du principe que les candidats recommandés par un employé en poste sont susceptibles de mieux comprendre le rôle potentiel et la Société. La personne recommandée a donc plus de

chances de rester employée plus longtemps. En outre, le programme récompense les employés existants qui font la promotion des opportunités disponibles auprès de leurs amis et de leur famille.

En 2022, nous avons embauché 212 nouveaux employés et mis en place des méthodes stratégiques de fidélisation pour conserver notre main-d'œuvre existante.





**Nous respectons les droits de nos employés à la représentation collective. Tous les employés de Wesdome ont le droit d'être représentés collectivement et sont libres d'adhérer à un syndicat. Au cours de l'année 2022, aucune convention collective n'a été conclue au sein de la Société.**

### GESTION DU TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS DES EMPLOYÉS

Wesdome respecte toutes les lois du travail et les normes d'emploi applicables. Nous respectons les droits de nos employés à la représentation collective. Tous les employés ont le droit d'être représentés collectivement et sont libres d'adhérer à un syndicat. Au cours de l'année 2022, aucune convention collective n'a été conclue au sein de la Société.

Des vérifications rigoureuses des références et des antécédents sont effectuées pour tous les nouveaux employés potentiels afin de s'assurer que les candidats ont l'âge légal requis et qu'ils n'ont pas été accusés d'une infraction criminelle. Nous respectons toutes les lois du travail et les normes d'emploi de la région dans laquelle nous exerçons nos activités.

Tous les employés ont accès aux services des RH. À Eagle River et à Kiena, des professionnels des RH en place sur les sites sont disponibles pour rencontrer en privé les employés des sites qui en font la demande. Toute modification apportée aux politiques et procédures du site est communiquée à l'avance à la main-d'œuvre du site, et les commentaires sont toujours

#### Nous utilisons les outils stratégiques de fidélisation suivants :

- ▶ Rémunération basée sur le rendement mesuré et la juste valeur marchande
- ▶ Processus de communication confidentielle pour signaler et traiter les problèmes de discrimination
- ▶ Programme efficace de lutte contre la drogue et l'alcool basé sur la sécurité et la réhabilitation
- ▶ Politique de recommandation des employés
- ▶ Encouragement des employés à évoluer au sein de la Société
- ▶ Promouvoir une culture de confiance et de respect
- ▶ Offrir l'égalité des chances à tous les employés



encouragés. Les commentaires et les suggestions des employés sont toujours les bienvenus et traités avec discrétion si nécessaire.

## DROITS DE LA PERSONNE

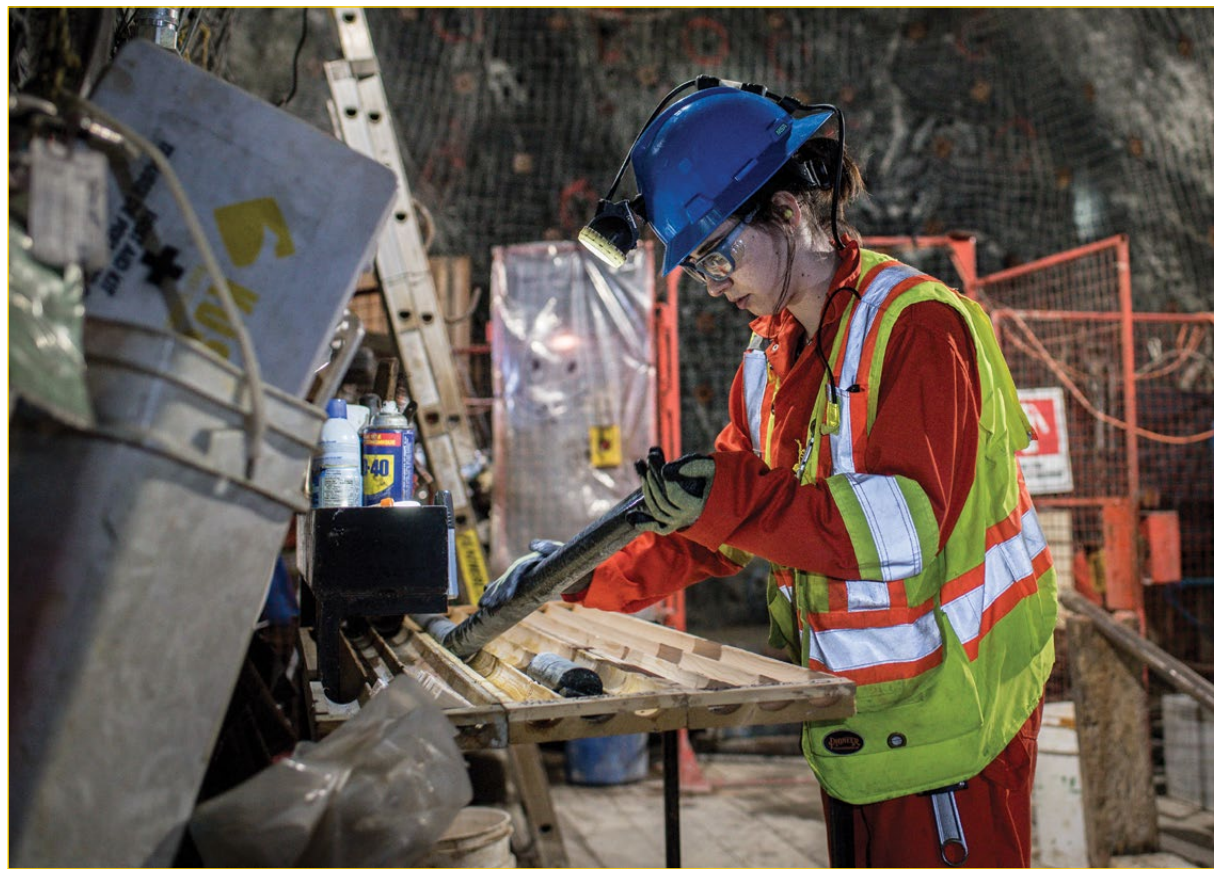
Wesdome exerce ses activités exclusivement au Canada, ce qui lui permet de contrôler étroitement des aspects importants de ses activités, comme le traitement juste et équitable de ses employés et de ses entrepreneurs, ainsi que l'âge des personnes travaillant pour la Société. Nous sommes également en mesure de nous assurer que nos employés reçoivent une rémunération appropriée pour leur travail. Les contrôles, les systèmes et les politiques que nous avons mis en place nous permettent de prévenir efficacement le recours au travail des enfants et au travail forcé au sein de notre personnel. Cependant, nous prévoyons de mettre en place une politique officielle des droits de la personne à l'échelle de la Société en 2023, car nous comprenons qu'il est important pour notre organisation d'affirmer publiquement nos engagements en matière de respect des droits de la personne et, compte tenu de nos sites d'exploitation au Canada, des droits des peuples autochtones.

Notre politique en matière de droits de la personne est en voie d'être élaborée en tenant compte de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de l'Organisation internationale du Travail, des Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques à l'intention des entreprises multinationales et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX COMPÉTITIFS

La Société a pour mandat annuel de revoir la rémunération, les avantages sociaux, le régime enregistré d'épargne-retraite, les primes et les incitatifs à long terme, et d'améliorer ces programmes le cas échéant. En vue d'attirer et de retenir les talents, et de rester compétitifs en tant qu'acteur du marché intermédiaire de l'industrie, nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de redonner à nos employés et d'évaluer chaque année la rémunération et les avantages sociaux.

Notre programme de rémunération à plusieurs niveaux comprend un programme complet d'avantages sociaux auquel tous les employés à temps plein ont droit, ainsi qu'un programme de primes de rendement à court terme auquel la plupart de nos employés choisissent de participer. Des incitatifs à long terme, y compris des unités d'actions nominatives et des unités d'actions liées au rendement, sont accordés chaque année aux dirigeants et aux cadres supérieurs des sites. Ces attributions axées sur l'avenir sont utilisées pour fidéliser les talents de haut niveau et encourager la réalisation des objectifs d'entreprise et personnels.



**Les employés à temps plein et les membres de leur famille immédiate peuvent accéder à notre Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF), qui est proposé de manière confidentielle et gratuite. Le PAEF comprend des programmes efficaces et éprouvés, y compris des services d'accompagnement et de conseil sur des sujets tels que la COVID-19, les soins aux parents et aux enfants, la toxicomanie, la gestion financière, le soutien en matière de santé et de bien-être, la planification de la retraite et le soutien aux travailleurs de quarts. L'utilisation du PAEF fait l'objet d'un suivi annuel et a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années.**

En 2022, nous avons apporté des modifications à notre programme de RÉER. Ces modifications comprennent un supplément de 2 % pour tous les employés participants, en plus de notre contribution équivalente existante (jusqu'à 5 %). Le programme permet aux employés d'épargner jusqu'à 12 % de leur salaire de base en vue de la retraite, avec une contribution personnelle de 5 % et une contribution de 7 % de la part de la Société.

Les employés à temps plein et les membres de leur famille immédiate peuvent accéder à notre Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF), qui est proposé de manière confidentielle et gratuite. Le PAEF comprend des programmes efficaces et éprouvés, y compris des services d'accompagnement et de conseil sur des sujets tels que la COVID-19, les soins aux parents et aux enfants, la toxicomanie, la gestion financière, le soutien en matière de santé et de bien-être, la planification de la retraite et le soutien aux travailleurs de quarts. L'utilisation du PAEF fait l'objet d'un suivi annuel et a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années.

Notre programme d'avantages sociaux fait l'objet d'un audit annuel afin d'évaluer les augmentations de salaire des employés à l'aide des données disponibles sur le

marché. Ces données comprennent des renseignements sur le coût de la vie et les taux d'inflation pour l'Ontario et le Québec, ainsi que le rendement personnel et la performance de la Société. Les données du marché provenant de tiers sont compilées dans un format regroupant les pairs de l'industrie et sont examinées chaque année par notre direction et notre Conseil.

## **GESTION DU RENDEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE**

Les systèmes de gestion du rendement, comme les évaluations annuelles des employés, sont continuellement améliorés chaque année à travers la Société afin de créer des gains d'efficacité, d'améliorer la communication, d'améliorer les processus et de renforcer la gestion.

Tous les employés à temps plein font l'objet d'une évaluation annuelle de leur rendement et 100 % des employés ont fait l'objet d'une évaluation en 2022. L'objectif des évaluations de rendement est de mesurer les réalisations des employés et les contributions des équipes à la Société, tout en encourageant l'auto-amélioration par la fixation d'objectifs. Les évaluations sont centrées sur des paramètres et des compétences qui sont établis par écrit entre l'employé et son directeur

au cours du premier trimestre de chaque année. Après la fin de l'année, une auto-évaluation sert de base à l'évaluation globale du rendement, effectuée par le directeur de l'employé. Les employés reçoivent une formation sur le processus d'évaluation du rendement par le biais d'une série de présentations des RH sur les sites miniers. Les directeurs reçoivent une formation supplémentaire afin de s'assurer qu'ils comprennent parfaitement le processus et les stratégies visant à garantir des évaluations cohérentes, justes et impartiales de leur équipe.

En 2022, une importance accrue a été accordée aux objectifs de développement, en particulier pour les employés rémunérés à l'heure. Une formation sur le processus d'évaluation a été dispensée aux employés rémunérés à l'heure afin qu'ils comprennent parfaitement pourquoi ces paramètres sont importants. L'équipe des RH a veillé à ce que les employés rémunérés à l'heure comprennent pourquoi le développement personnel et les ambitions de carrière sont importants. Les employés ont été encouragés à partager leurs idées sur les possibilités de formation et les nouveaux postes ou travaux qu'ils souhaitaient explorer. Ces discussions ont renforcé l'engagement de notre personnel et ont permis d'identifier des candidats internes potentiels intéressés par des postes vacants et/ou des possibilités de formation.

En 2022, le processus d'évaluation du rendement en fin d'année a également mis l'accent sur les compétences – où nous évaluons à la fois la façon dont un employé accomplit son travail, en examinant des aspects comme le travail d'équipe et la communication, et ce qu'il fait dans le cadre de son travail (c'est-à-dire ses tâches quotidiennes). Ce type de double processus d'évaluation est important pour la Société, car les attitudes et les comportements sont aussi importants pour nous que les aspects techniques du travail effectué, et ils nous aideront à instaurer la culture positive que nous nous efforçons de mettre en place.





Notre équipe de haute direction est évaluée à l'aide d'un tableau de bord qui comprend une composante personnelle et une composante d'entreprise. Ce tableau de bord est utilisé pour calculer les montants des primes annuelles en fonction des paramètres fixés par le Conseil au cours de l'année précédente. Les objectifs annuels et les cibles sont liés à la stratégie globale de l'entreprise afin de garantir l'alignement et la responsabilisation. Le rendement par rapport à ces objectifs est divulgué dans la circulaire d'information de la direction disponible sur le [site Web](#) de Wesdome.

Tout au long de 2022, nous avons continué à développer un solide cadre de planification de la relève afin d'atténuer le risque de perdre des talents clés. L'équipe

de haute direction et le Conseil ont mis en place des plans de relève pour les postes critiques, notamment le président du Conseil, le chef de la direction et le chef de la direction financière.

### POSSIBILITÉS DE FORMATION

Les employés bien formés contribuent à rendre le lieu de travail plus sécuritaire, à accroître l'efficacité et à augmenter la production, autant d'éléments qui contribuent à notre succès. Les employés sont souvent plus satisfaits de leur travail s'ils bénéficient d'une mobilité professionnelle ascendante ou latérale et s'ils ont la possibilité d'effectuer un travail nouveau et intéressant. Notre processus de gestion du rendement

créé des possibilités de promotion et d'avancement, ce qui favorise la mobilité professionnelle ascendante et latérale. Ce processus vise à accroître la satisfaction au travail et à offrir des possibilités de travail nouveau et intéressant.

Les équipes de direction de l'entreprise et des sites ont suivi un programme de formation de plusieurs jours intitulé « *Leadership Essentials* » en 2022. La formation s'est concentrée sur la communication du changement, la gestion et l'encadrement efficaces, la formulation de questions pertinentes et l'offre de rétroaction. Ces groupes recevront une formation supplémentaire tout au long de 2023 pour consolider les acquis du programme de l'année précédente. L'objectif pour 2023 est d'accroître le nombre de participants au programme de formation en incluant le niveau hiérarchique immédiatement en dessous.

Avec des activités en Ontario et au Québec, nous avons mis davantage l'accent sur la formation linguistique en 2022. Les membres de l'équipe du siège social ont commencé à suivre des cours de français afin d'améliorer leur compréhension et leur capacité à communiquer avec leurs collègues francophones.

Les employés sont encouragés à suivre des cours de langue ou d'autres formations susceptibles de contribuer à leur développement professionnel et à demander un remboursement dans le cadre du Programme de remboursement des frais d'études de Wesdome. Ce programme a été mis en œuvre en 2021, mais a été sous-utilisé. En 2022, nous avons intensifié la promotion de cette politique afin d'en encourager l'adoption. L'accent a été mis sur cette politique lors des discussions relatives à l'évaluation du rendement, des présentations sur le site et d'autres communications. Les opportunités de développement professionnel et les programmes de formation en milieu de travail ont augmenté tout au long de 2022, en partie grâce à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.

## ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Nous exerçons nos activités avec la ferme conviction que la diversité et une culture inclusive permettront aux employés d'être plus performants et à la Société d'être plus prospère. Nous travaillons continuellement afin de promouvoir un environnement professionnel où la diversité des représentations et des opinions est à la fois valorisée et appréciée. Dans toutes nos pratiques professionnelles, nous ne pratiquons aucune discrimination dans des domaines comme le genre, l'identité de genre, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion, le système de valeurs éthiques, la race, la classe sociale ou l'appartenance ethnique.

La Société dispose d'une politique de diversité au niveau du Conseil et continue de travailler à la conception et à la mise en œuvre d'un programme d'équité, de diversité et d'inclusion. Ce programme présentera nos principes d'équité et encouragera la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de nos activités. De plus, la Société prévoit de mettre en œuvre des programmes ciblés dans l'ensemble de l'organisation afin d'atteindre les groupes sous-représentés dans notre secteur d'activité, comme les femmes et les peuples autochtones.







## ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Le premier sondage sur l'engagement des employés de Wesdome, lancé en septembre 2021, a obtenu un taux de réponse de 78 %. La culture, la communication et la santé mentale sont apparues comme les trois domaines clés nécessitant des changements au sein de la Société et ont fait l'objet d'une attention particulière en 2022.

Vers la fin de 2022, un deuxième sondage a été lancé auprès des employés afin de mesurer les progrès et les améliorations des initiatives identifiées à la suite du sondage sur l'engagement des employés de 2021. Les résultats ont été recueillis et analysés et des actions seront mises en œuvre en 2023, et un autre sondage exhaustif est prévu au printemps de 2023.

En 2022, Eagle River a réalisé d'importants investissements dans divers projets d'investissement et d'amélioration des infrastructures afin d'améliorer la culture et la qualité de vie générale des employés

du camp. Parmi ces projets, citons la construction de nouveaux dortoirs, d'une nouvelle cuisine et d'un nouveau quai récréatif sur le site principal du camp. La construction d'une salle de loisirs a également été achevée, offrant aux employés un lieu de rencontre et de socialisation.

Nous avons également mis l'accent sur le renforcement et l'amélioration de la communication avec notre personnel en 2022. Nos objectifs étaient d'améliorer le niveau de communication entre le siège social et les sites miniers, ainsi que sur les sites entre la direction, les services et les équipes. Un nouveau directeur des communications de l'entreprise a été engagé pour soutenir les initiatives de communication, qui comprenaient des événements tels qu'une assemblée publique, où le chef de la direction, le chef des opérations et la vice-présidente, ressources humaines ont présenté une mise à jour bilingue sur les activités de la Société et les objectifs futurs. Les employés ont eu la possibilité de soumettre des questions à l'équipe de haute direction, qui ont trouvé réponse au cours de l'assemblée. Compte tenu du

succès de cet événement, nous prévoyons la tenue d'autres assemblées de ce type en 2023.

Les directeurs généraux des mines ont organisé une série de présentations afin de partager les initiatives et les défis spécifiques aux sites avec les employés et les entrepreneurs en 2022, et les services des RH des sites se sont associés aux RH du siège social pour organiser une série de réunions de formation et de présentations sur les politiques de la Société.

Kiena a créé un comité employeur-employé en 2022 qui donne l'occasion aux représentants désignés de chaque service du site de partager les préoccupations et les demandes de leurs équipes respectives avec les RH et la direction. Les idées et les suggestions reçues ont jeté les bases du développement de nouvelles politiques et de nouveaux projets au sein de l'équipe de Kiena tout au long de 2022.



## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé mentale et le bien-être des employés ont été identifiés comme une priorité pour la deuxième année consécutive en 2022, et le mois de la santé mentale a été célébré tout au long du mois de mai. Un thème différent a été présenté chaque semaine tout au long du mois, soutenu par du matériel éducatif et des ateliers, ainsi que par des activités sur le site. De plus, nous avons introduit le programme *Ça va pas aujourd'hui*, mis en œuvre par l'Association canadienne pour la santé mentale. Ce programme offre un soutien et des ressources supplémentaires aux employés afin d'encourager les conversations et de réduire la stigmatisation qui entoure la santé mentale.

Au fur et à mesure que la situation liée au COVID-19 a évolué, les restrictions sur le site ont été réduites pour s'aligner sur les lignes directrices provinciales, ce qui a amélioré le moral des gens. Au siège social, nous continuons à adopter une approche de travail hybride afin de favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

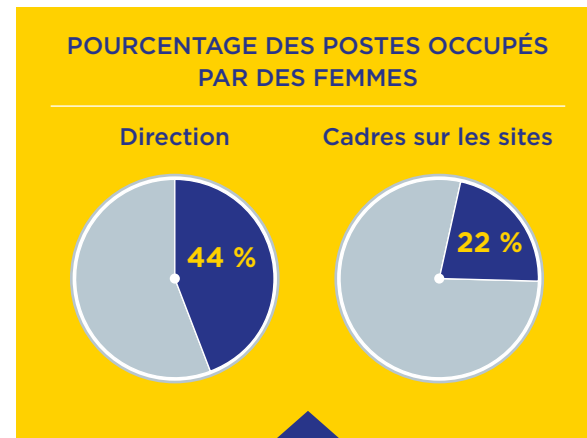
## PERFORMANCE DE 2022

Le nombre d'employés à temps plein a augmenté pour atteindre un total de 522 employés à la fin de l'année 2022, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à 2021. Les entrepreneurs représentent une grande partie de la main-d'œuvre à Eagle River et à Kiena, toutefois nous travaillons activement à réduire le nombre d'entrepreneurs sur nos sites miniers. En 2022, un total de 379 entrepreneurs étaient employés dans l'ensemble de la Société.

Les embauches ont considérablement augmenté en 2022, en particulier à Kiena où 105 nouveaux employés à temps plein se sont joints à la Société à mesure que le site avançait vers la pleine production. Pour attirer et retenir les talents, des stratégies de recrutement ont été utilisées, notamment en affichant les postes sur le site Web de l'entreprise et sur les tableaux d'affichage locaux, en encourageant les recommandations des

employés et le réseautage de la direction, en participant à des salons de l'emploi et en faisant appel à des agences de recrutement.

En 2022, nous avons augmenté le taux d'emploi des femmes à 12 % et, à l'échelle de la Société, 13 % de tous les postes de direction sont occupés par des femmes. Au sein de notre équipe de haute direction, 44 % des postes sont occupés par des femmes. À l'avenir, nous espérons continuer à augmenter l'emploi des femmes à tous les niveaux de la Société.



## ROULEMENT

En 2022, nous avons enregistré un taux de roulement volontaire de 19,3 % (y compris les départs à la retraite) et un taux de roulement involontaire de 2,9 % pour l'ensemble de la Société. Les données relatives au roulement font l'objet d'un suivi mensuel et de rapports internes à Eagle River, à Kiena et au siège social. La performance est comparée à la moyenne de l'industrie canadienne.



## INDICATEURS RELATIFS À LA MAIN-D'ŒUVRE

(nombre de personnes)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Main-d'œuvre totale <sup>1</sup>	438	521	503	212	346	404
Total des employés	271	285	333	43	132	195
Employés à temps plein	271	285	311	43	132	191
Temps partiel/étudiants/contractuels <sup>2</sup>	s.o.	s.o.	22	s.o.	s.o.	4
Employés à distance/hybrides	s.o.	s.o.	2	s.o.	s.o.	3
Total des entrepreneurs	167	236	170	169	214	209
Employés féminins (%)	6,3	7,7	6,6	33	17,6	17,4
Main-d'œuvre locale (%) <sup>3</sup>	43	70	79	86	94	94

1 La main-d'œuvre totale d'Eagle River comprend les employés qui travaillent à notre bureau de Sault Ste. Marie, en Ontario, et au laboratoire d'analyse de Wesdome, à Wawa, en Ontario.

2 Avant 2022, Wesdome ne présentait pas le nombre de postes à temps partiel, d'étudiants ou de contractuels.

3 L'emploi local à Eagle River est défini comme les employés qui résident dans le nord de l'Ontario, autour ou à l'intérieur des centres régionaux de Thunder Bay, Sault Ste. Marie et Timmins. L'emploi local à Kiéna est défini comme étant les employés qui résident dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec.

## ROULEMENT DES EMPLOYÉS

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Volontaire	47	59	55	8	22	27
Involontaire	29	21	13	4	7	3
Retraite	1	1	3	0	0	1
Fin de contrat	s.o.	2	6	s.o.	8	12
Total	77	83	77	12	37	43
Taux de roulement (%) <sup>1</sup>	23	21	19	4	22	21

1 Le taux de roulement ne comprend pas les départs involontaires.

## ANCIENNETÉ DES EMPLOYÉS

(nombre de personnes)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
0-5 ans	169	278	239	42	132	189
5-10 ans	77	34	43	1	0	6
Plus de 10 ans	39	46	55	0	0	0

# TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
<b>Indicateurs d'activité du SASB</b>								
Production de minerais métalliques	EM-MM-000.A	tonnes	2,2	2,9	3,9	3,9	<b>3,4</b>	4
Production de produits métalliques finis	EM-MM-000.A	tonnes	0	0	0	0	<b>0</b>	4
Main-d'œuvre totale	EM-MM-000.B	nombre	484	544	665	885	<b>928</b>	4
Pourcentage d'entrepreneurs sur la main-d'œuvre totale	EM-MM-000.B	pourcentage	44,4	47,2	50,7	50,9	<b>40,8</b>	4
<b>Eau et effluents</b>								
Eau douce prélevée	EM-MM-140a.1	mètres cubes	1 345 515	1 492 863	1 494 227	1 128 184	<b>1 056 896</b>	35
Autre type d'eau prélevée		mètres cubes	0	0	0	0	<b>0</b>	35
Consommation totale d'eau	EM-MM-140a.1	mètres cubes	51 161	33 762	51 400	75 567	<b>83 973</b>	35
Pourcentage dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	EM-MM-140a.1	pourcentage	0	0	0	0	<b>0</b>	35
Eau totale rejetée		mètres cubes	2 018 160	2 763 534	1 766 033	809 278	<b>1 370 612</b>	35
Consommation d'eau par tonne traitée <sup>1</sup>		mètres cubes	s.o.	0,20	0,21	0,22	<b>0,23</b>	33
Consommation d'eau par once produite <sup>2</sup>		mètres cubes	0,71	0,37	0,57	0,61	<b>0,76</b>	33
Cas de non-conformité liés à l'eau	EM-MM-140a.2	nombre	3	1	1	0	<b>0</b>	34
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>								
Émissions du champ d'application 1	EM-MM-110a.1	tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	12 165	16 068	15 689	15 607	<b>18 380</b>	49
Émissions du champ d'application 2		tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	1 689	1 712	1 874	1 724	<b>1 672</b>	49
Total des émissions de GES		tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	13 854	17 780	17 563	17 331	<b>20 052</b>	49
Ratio des émissions de GES par tonne traitée <sup>1</sup>		tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	s.o.	0,10	0,06	0,05	<b>0,06</b>	49



**TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE**

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Émissions de GES par once produite <sup>2</sup>		tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	0,16	0,18	0,17	0,14	<b>0,18</b>	49
Pourcentage des émissions de GES couvertes par des réglementations limitant les émissions	EM-MM-110a.1	pourcentage	100	100	100	100	<b>100</b>	49
Discussion de la stratégie ou du plan à court et à long terme de la gestion des émissions du champ d'application 1, des cibles de réduction des émissions et de l'analyse des résultats par rapport à ces cibles	EM-MM-110a.2	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	<b>Voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48</b>	45-48
<b>Énergie</b>								
Consommation totale d'énergie	EM-MM-130a.1	gigajoules	450 373	515 732	540 646	591 441	<b>664 285</b>	52
Consommation de diesel	EM-MM-110a.2	kilolitres	2 864	3 476	3 823	3 529	<b>3 719</b>	52
Consommation d'essence		kilolitres	221	281	263	340	<b>385</b>	52
Consommation d'explosifs		tonnes	1 179	1 932	1 370	1 065	<b>3 089</b>	52
Consommation de propane		kilolitres	1 842	2 585	2 024	1 986	<b>2 816</b>	52
Consommation de gaz naturel		kilolitres	638	557	536	936	<b>1 506</b>	52
Électricité		mégawatts	74 949	77 197	85 394	98 350	<b>103 912</b>	52
Électricité du réseau	EM-MM-130a.1	pourcentage	100	100	100	100	<b>100</b>	52
Consommation d'énergie renouvelable	EM-MM-130a.1	pourcentage	0	0	0	0	<b>0</b>	51
Consommation d'énergie non renouvelable	EM-MM-130a.1	pourcentage	100	100	100	100	<b>100</b>	51
Intensité énergétique par once produite <sup>2</sup>		gigajoules	5,05	4,56	4,66	4,78	<b>5,99</b>	52
Intensité énergétique par tonne traitée <sup>1</sup>		gigajoules	s.o.	2,48	1,70	1,74	<b>1,83</b>	52
<b>Qualité de l'air</b>								
Monoxyde de carbone	EM-MM-120a.1	tonnes	s.o.	s.o.	84,18	52,45	<b>98,53</b>	55

TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Oxydes d'azote	EM-MM-120a.1	tonnes	s.o.	s.o.	156,58	70,89	<b>95,29</b>	55
Oxydes de soufre	EM-MM-120a.1	tonnes	s.o.	s.o.	5,08	4,32	<b>6,90</b>	55
Particules en suspension (< 10 µm/tonne)	EM-MM-120a.1	µm/tonne	28,3	28,9	30,7	22,9	<b>37,7</b>	55
Particules fines (< 2,5 µm/tonne)		µm/tonne	8,9	11,3	10,3	3,2	<b>2,9</b>	55
Mercure	EM-MM-120a.1	kilogrammes	s.o.	s.o.	0,00003	0,00010	<b>0,00015</b>	55
Plomb	EM-MM-120a.1	kilogrammes	s.o.	s.o.	0,60	0,22	<b>0,06</b>	55
Composés organiques volatils	EM-MM-120a.1	tonnes	s.o.	s.o.	3,68	3,62	<b>5,76</b>	55
<b>Gestion des déchets et des matières dangereuses</b>								
Déversements à déclaration obligatoire <sup>3</sup>		nombre	0	4	1	5	<b>13</b>	42
Tableau de l'inventaire de stockage des résidus	EM-MM-540a.1	Discussion et analyse	s.o.	s.o.	s.o.	Rapport ESG 2021 de Wesdome	<b>Voir Gestion des résidus, page 38</b>	38
Sommaire des systèmes de gestion des résidus et de la structure de la gouvernance utilisés pour surveiller et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus	EM-MM-540a.2	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	<b>Voir Gestion des résidus, pages 36-38</b>	36-38
Approche pour l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour les installations de stockage de résidus miniers	EM-MM-540a.3	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	<b>Voir Gestion des résidus, page 36</b>	36
Stériles générés	EM-MM-150a.6	tonnes	687 729	336 605	387 599	246 490	<b>360 416</b>	44
Stériles recyclés		tonnes	37 757	954 812	149 321	342 266	<b>384 210</b>	44
Résidus générés	EM-MM-150a.5	tonnes	255 804	168 809	255 987	340 172	<b>358 170</b>	39
Résidus recyclés		tonnes	0	0	0	24 200	<b>33 975</b>	39
Total des déchets industriels (non minéraux) générés	EM-MM-150a.4	tonnes	s.o.	889	1 495	1 915	<b>2 886</b>	44
Déchets non dangereux générés		tonnes	s.o.	818	1 404	1 578	<b>2 340</b>	44



**TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE**

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Déchets dangereux générés	EM-MM-150a.7	tonnes	s.o.	71	91	337	546	44
Déchets dangereux recyclés	EM-MM-150a.8	tonnes	0	0	0	0	0	44
Déchets non dangereux recyclés		tonnes	s.o.	s.o.	526	590	1 490	44
Incidents importants liés aux déchets (dangereux ou non dangereux)	EM-MM-150a.9	nombre	0	0	0	0	0	43
Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les sites actifs et inactifs	EM-MM-150a.10	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	Voir Gestion des résidus, pages 40-43	40-43
<b>Incidents environnementaux</b>								
Niveau I		nombre	s.o.	20	23	46	81	29
Niveau II		nombre	s.o.	4	1	8	8	29
Niveau III		nombre	s.o.	0	0	0	1	29
Niveau IV		nombre	s.o.	0	0	0	0	29
Niveau V		nombre	s.o.	0	0	0	0	29
<b>Biodiversité</b>								
Réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant un habitat d'espèces menacées	EM-MM-160a.3	pourcentage	100	100	100	100	100	57
Drainage de roches acides prévu	EM-MM-160a.2	pourcentage	0	0	0	0	0	58
Drainage de roches acides activement atténué	EM-MM-160a.2	pourcentage	0	0	0	0	0	58
Drainage de roches acides faisant l'objet d'une atténuation ou d'un traitement actif	EM-MM-160a.2	pourcentage	0	0	0	0	0	58
<b>Santé et sécurité</b>								
Taux de tous les incidents à l'échelle de la Société (Taux de fréquence total des incidents déclarés)		taux	s.o.	1,71	1,04	3,77	3,70	63

**TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE**

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Taux d'incidents pour les employés à temps plein (Taux de fréquence total des incidents déclarés)	EM-MM-320a.1	taux	s.o.	1,11	1,04	2,20	<b>3,41</b>	64
Taux d'incidents pour les employés contractuels (Taux de fréquence total des incidents déclarés)	EM-MM-320a.1	taux	s.o.	2,36	1,03	5,18	<b>3,96</b>	64
Taux de fréquence des blessures avec interruption de travail		taux	0,5	0,4	0,3	0,9	<b>0,8</b>	64
Décès		cas	0	0	0	0	<b>0</b>	64
Taux de décès pour les employés à temps plein	EM-MM-320a.1	taux	0	0	0	0	<b>0</b>	64
Taux de décès pour les employés contractuels	EM-MM-320a.1	taux	0	0	0	0	<b>0</b>	64
Taux de gravité des blessures		taux	s.o.	24,1	8,5	16,6	<b>46,2</b>	64
Taux de fréquence des quasi-accidents		taux	10,2	6,3	8,7	3,4	<b>11,5</b>	64
Taux de fréquence des quasi-accidents pour les employés à temps plein	EM-MM-320a.1	taux	10,2	6,3	4,9	5,8	<b>14,3</b>	64
Taux de fréquence des quasi-accidents pour les employés contractuels	EM-MM-320a.1	taux	10,2	6,3	12,4	1,2	<b>8,9</b>	64
Heures travaillées		heures	879 703	1 051 582	1 155 124	1 539 164	<b>1 838 325</b>	64
Formation en matière de santé et de sécurité		heures	4 512	5 408	5 903	6 441	<b>18 692</b>	61
Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein et contractuels	EM-MM-320a.1	heures	9,5	10,2	9,1	7,4	<b>20,6</b>	61
<b>Sécurité, droits de la personne et relations avec les peuples autochtones</b>								
Réserves prouvées à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit	EM-MM-210a.1	pourcentage	0	0	0	0	<b>0</b>	69
Réserves probables à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit	EM-MM-210a.1	pourcentage	0	0	0	0	<b>0</b>	69



**TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE**

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Réserves prouvées à l'intérieur ou à proximité de terres autochtones	EM-MM-210a.2	pourcentage	100	100	100	100	100	69
Réserves probables à l'intérieur ou à proximité de terres autochtones	EM-MM-210a.2	pourcentage	100	100	100	100	100	69
Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, de droits des peuples autochtones et des activités d'exploitation dans des zones de conflit	EM-MM-210a.3	Discussion et analyse	s.o.	s.o.	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	Voir Relations avec les peuples autochtones et Gestion de la main-d'œuvre, pages 68-69 et page 75	68-69, 75
<b>Relations avec la communauté</b>								
Griefs		nombre	0	0	0	2	0	66
Nombre et durée des retards non techniques	EM-MM-210b.2	nombre, jours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	66
Dons et investissements <sup>4</sup>		milliers de dollars	50,2	60,9	98,8	200,2	210,2	67
Dépenses liées à l'approvisionnement local		millions de dollars	35,3	30,8	56,5	107,9	123,8	72
Total des dépenses liées à l'approvisionnement		millions de dollars	86	119,4	155,9	228,5	282,8	72
Discussion sur les processus de gestion des risques et des opportunités associés aux droits et aux intérêts de la communauté	EM-MM-210b.1	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	Voir Relations avec les communautés, pages 65-66	65-66
<b>Main-d'œuvre</b>								
Main-d'œuvre totale <sup>5</sup>		nombre	484	544	665	885	928	81
Total des employés		nombre	269	287	328	435	549	81
Total des employés à temps plein		nombre	269	287	328	435	522	81
Total à temps partiel/contractuels		nombre	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	27	81
Total des entrepreneurs		nombre	215	257	337	450	379	81
Employés couverts par une convention collective	EM-MM-310a.1	nombre	0	0	0	0	0	74

**TABLEAU DES DONNÉES ESG SUR 5 ANS ET INDEX SASB - SUITE**

INDICATEUR ESG	CODE SASB	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020	2021	2022	PAGE #
Nombre et durée des grèves	EM-MM-310a.2	nombre, jours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	74
Emplois occupés par des femmes		pourcentage	5,2	7,7	8,5	13,1	11,8	81
Postes de cadre occupés par des femmes <sup>6</sup>		pourcentage	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	22	80
Postes de direction occupés par des femmes <sup>7</sup>		pourcentage	43	43	38	38	44	80
Main-d'œuvre locale <sup>8</sup>		pourcentage	53,7	50,9	41,1	77,6	84,5	81
Employés ayant moins de 5 ans d'ancienneté		nombre	126	167	211	410	443	81
Employés ayant de 5 à 10 ans d'ancienneté		nombre	82	82	78	34	54	81
Employés ayant plus de 10 ans d'ancienneté		nombre	61	53	39	46	56	81
Taux de roulement <sup>9</sup>		pourcentage	s.o.	17	27	20	19	81
Évaluations de rendement - Taux d'achèvement		pourcentage	93	100	100	100	100	76
<b>Éthique des affaires et transparence</b>								
Production dans les pays qui figurent parmi les 20 pays les moins bien classés selon l'indice sur la perception de la corruption de Transparency International	EM-MM-510a.2	tonnes	0	0	0	0	0	24
Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin à travers la chaîne de valeur	EM-MM-510a.1	Discussion et analyse	s.o.	Rapport ESG 2019 de Wesdome	Rapport ESG 2020 de Wesdome	Rapport ESG 2021 de Wesdome	Voir Gouvernance, pages 18-27	18-27

1 Les données de 2019-2020 portent uniquement sur Eagle River.

2 Les données de 2018-2020 portent uniquement sur Eagle River.

3 Les déversements à déclaration obligatoire chez Kiena sont définis comme les incidents de déversement ayant fait l'objet d'une enquête par l'organisme de réglementation au Québec.

4 Les dons et investissements ne comprennent pas les contributions faites par le siège social de Wesdome.

5 La main-d'œuvre représente le nombre total d'employés de Wesdome et tous les entrepreneurs rattachés à la société.

6 Les postes de cadre sont ceux de niveau surintendant ou supérieur à Eagle River et Kiena.

7 Les postes de direction correspondent aux dirigeants de la Société (niveau vice-président ou supérieur).

8 Le nombre d'employés locaux correspond aux totaux d'Eagle River et de Kiena uniquement et exclut les employés du siège social de Wesdome.

9 Les taux de roulement pour 2019-2021 sont uniquement ceux d'Eagle River et de Kiena et ne comprennent pas le siège social.

# INDEX TCFD (GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES)

DIVULGATIONS RECOMMANDÉES	PERFORMANCE DE 2022
<b>Gouvernance</b>	
(a) Divulguer les mécanismes de gouvernance en place dans l'organisation en matière de risques et des opportunités liés au climat.	Voir Gouvernance et gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 25, 45-48
(b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	Voir Gouvernance et gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 25, 45-48
<b>Stratégie</b>	
(a) Décrire les risques et les opportunités liés au climat à court, moyen et long terme répertoriés par l'organisation.	Voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48
(b) Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48
(c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2°C ou moins.	Voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48
<b>Gestion des risques</b>	
(a) Décrire les processus qu'emploie l'organisation pour répertorier et évaluer les risques liés au climat.	Voir Gouvernance et gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 25, 45-48
(b) Décrire les processus qu'emploie l'organisation pour gérer les risques liés au climat.	Voir Gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48
(c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.	Voir Gouvernance et gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 25, 45-48
<b>Indicateurs et cibles</b>	
(a) Divulguer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-49
(b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2 et, s'il y a lieu, du champ d'application 3, ainsi que les risques connexes.	Émissions du champ d'application 1 : 18 380 t éq. CO <sub>2</sub>
	Émissions du champ d'application 2 : 1 672 t éq. CO <sub>2</sub>
	Pour les risques connexes, voir Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques, pages 45-48



# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

## Mines d'Or Wesdome ltée

220 Bay Street, Suite 1200  
Toronto, ON Canada M5J 2W4

[www.wesdome.com](http://www.wesdome.com)

## Développement durable et environnement

**Joanna Miller**

*Vice-présidente, développement durable et environnement*

[joanna.miller@wesdome.com](mailto:joanna.miller@wesdome.com)

## Relations avec les investisseurs

**Lindsay Dunlop**

*Vice-présidente, relations avec les investisseurs*

[lindsay.dunlop@wesdome.com](mailto:lindsay.dunlop@wesdome.com)

Vos commentaires sur notre rapport ESG 2022 sont les bienvenus. Pour nous faire part de vos commentaires, veuillez nous les envoyer à : [joanna.miller@wesdome.com](mailto:joanna.miller@wesdome.com)

## Déclarations de mise en garde

Le présent rapport contient des déclarations ou des informations concernant les activités, l'exploitation, le rendement financier et la situation financière de Mines d'Or Wesdome ltée (« Wesdome » ou la « Société ») qui constituent des énoncés ou des renseignements de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs ont trait à des événements futurs ou au rendement prévus de la Société et reflètent les attentes ou les croyances de la direction à l'égard de ces événements futurs et du rendement prévu à la date du présent rapport. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au moment et à la quantité de la production future, aux coûts de production, aux réductions de coûts ciblées, aux dépenses en capital, au succès des activités d'exploration, aux délais d'obtention des permis, à la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière, au prix futur de l'or et des autres minéraux, et au moment et à la délivrance des permis. En général, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « planifie », « s'attend », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe », « croit » et des variations de ces mots et phrases ou des énoncés que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », ou « seront », « se produiront » ou « seront atteints » ou la connotation négative de ceux-ci. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, tant générales que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que les résultats prévus diffèrent sensiblement de ceux contenus dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations des prix des produits de base, les fluctuations des marchés des devises, les résultats réels des activités supplémentaires d'exploration et de développement des projets de la Société, le moment et la quantité de la production future estimée et les coûts de celle-ci, les dépenses en capital, la disponibilité de tout capital supplémentaire nécessaire pour mettre les projets futurs en production, l'incapacité des usines, de l'équipement ou des processus à fonctionner comme prévu, les accidents ou les conflits de travail. Les risques et les incertitudes liés aux activités de Wesdome sont plus amplement décrits dans les documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les lecteurs sont invités à lire ces documents et à ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport. Wesdome n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs relatifs aux croyances, opinions, projections ou autres facteurs, s'ils venaient à changer, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Estimation des ressources minérales : ce rapport contient des informations relatives à l'estimation des ressources minérales du complexe minier Kiena de la Société, qui ont été classées conformément aux « Normes de définition de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves minérales » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, incorporées par référence dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et la viabilité économique des ressources qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions de géologie, d'environnement, de permis, de droit, de titre, de facteurs sociopolitiques, de marketing ou d'autres questions pertinentes. Dans tous les cas, il n'est pas certain qu'une exploration plus poussée permette de faire passer les ressources minérales présumées à la catégorie des ressources minérales indiquées ou mesurées. Personne qualifiée : les informations scientifiques et techniques contenues dans ce rapport ont été revues et approuvées par Michael Michaud, P. Geo et vice-président, exploration de la Société, qui représente une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

[www.wesdome.com](http://www.wesdome.com)

